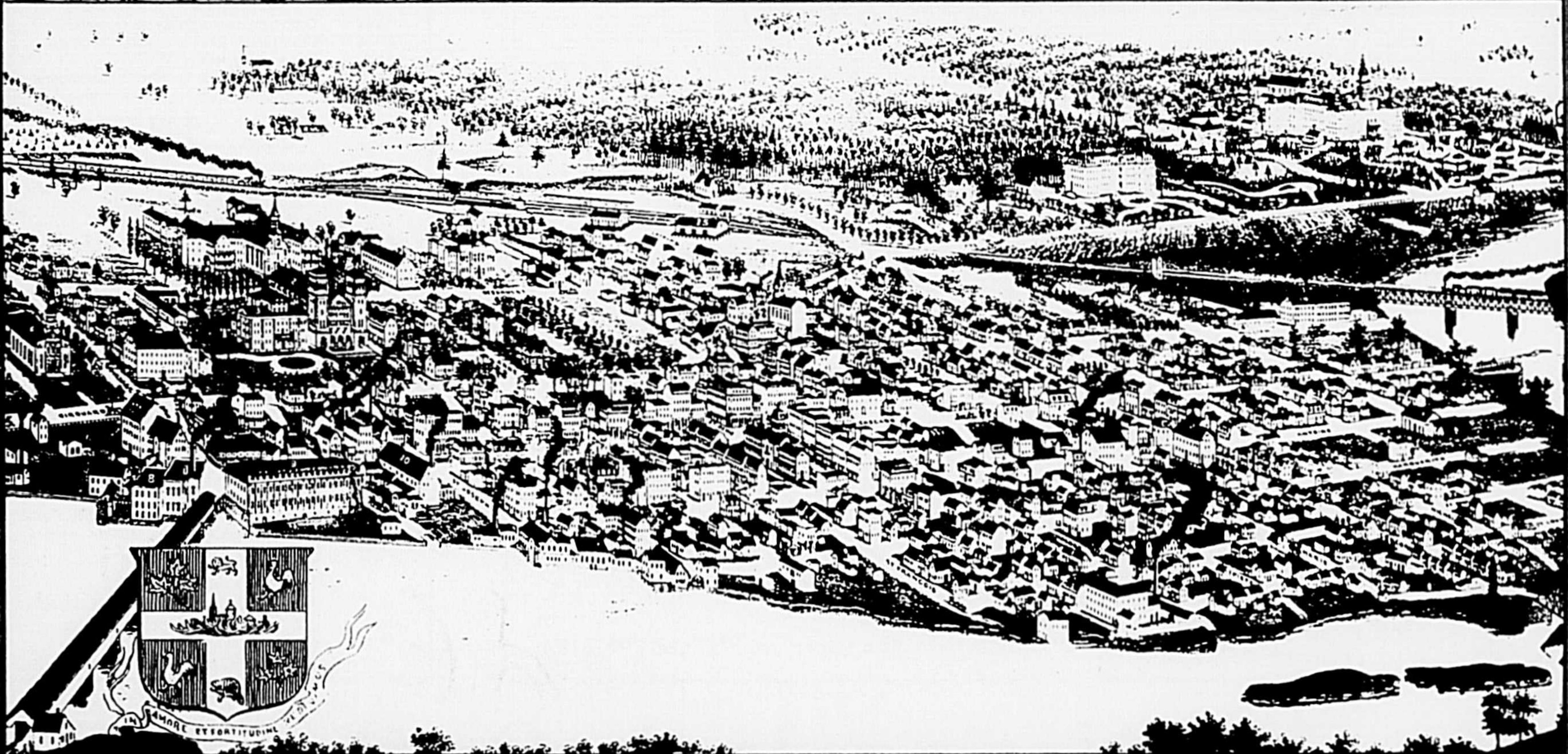


LE PATRIMOINE

CAHIER E Mercredi 20 juin 1984



CANADIAN ILLUSTRATED NEWS 16/9/1876



le courrier

1\$

VIENS À LA FÊTE EN PAYS DE CONNAISSANCE



À SAINT-BERNARD

23 juin

- 18 h 00 : "Tir de trois roues" au terrain des Loisirs
- 19 h 00 : Soirée de danse au terrain des Loisirs
- 22 h 00 : Feu d'artifices au terrain des Loisirs

24 juin

- 9 h 30 : Messe de la Saint-Jean au terrain de l'école
- 11 h 00 : Brunch au terrain de l'école
- 13 h 00 : Défilé dans les rues du village
- 14 h 00 : Activités sportives au terrain des Loisirs
- 18 h 00 : Pique Nique au terrain des Loisirs
- 20 h 00 : Spectacle à la salle de l'école

Information : Robert Perreault 792-2270

À SAINT-HYACINTHE

23 juin

- 19 h 30 : Ouverture de la Fête au terrain de l'exposition
- 20 h 00 : Musique "Rock et Disco"
- 22 h 30 : Feu de joie au terrain de l'exposition

24 juin

- Matinée : Levée du drapeau et cérémonie d'ouverture, lieu à déterminer
- Messe de la Saint-Jean et distribution de pains bénits, lieu à déterminer
- Pique-Nique au Parc des Pins
- 13 h 00 : Spectacles continus sur scène extérieure au terrain de l'exposition
- Animation et activités pour enfants
- 18 h 00 : Souper "ragoût de boulettes" servi à l'intérieur
- 19 h 00 : Retour à la musique (artistes maskoutains)
- 21 h 30 : Feu d'artifices
- 21 h 45 : Animation : danse et variétés

Information : Normand Laperle 773-5373

À SAINT-PIE

23 juin

- 14 h 00 : "Tir de mini-tracteurs" au terrain des Loisirs
- 17 h 00 : Activités diverses (sciage, tir au câble etc...)
- 19 h 00 : Soirée dansante (chansonniers) au terrain des Loisirs

24 juin

- 9 h 30 : Ouverture officielle (levée du drapeau et plantation d'un arbre) au terrain des Loisirs
- 10 h 00 : Messe en plein air, "criée" et distribution de pains bénits au terrain des Loisirs
- 11 h 00 : Défilé dans les rues du village
- 12 h 00 : Dîner communautaire au terrain des Loisirs
- 13 h 00 : Jeux et animation (décoration de vélos, ateliers de maquillage etc...)
- Théâtre de marionnettes - Concours divers
- 17 h 00 : Souper communautaire au terrain des Loisirs
- 19 h 30 : Spectacle de chansonniers
- 21 h 00 : Feu de joie

Information : Roger Blais 772-2145

À SAINT-DAMASE

23 juin

- 18 h 00 : Ouverture officielle au terrain des Loisirs
- 18 h 30 : "Tir de tracteurs", rue près du terrain des Loisirs
- 19 h 00 : Compétitions familiales au terrain des Loisirs

24 juin

- 11 h 00 : Messe et dîner au parc Mgr Décelles
- 13 h 30 : Théâtre de marionnettes au pavillon des Loisirs
- 17 h 00 : Réception civique et défilé dans les rues
- 20 h 30 : Danse, rue près du terrain des Loisirs
- 23 h 30 : Feu de joie au terrain des Loisirs

Information : Marc-André Durand 797-2271

À SAINT-JUDE

23 juin

- Soirée de la Saint-Jean au Centre Communautaire (danse)
- Feu de la Saint-Jean au terrain des Loisirs

24 juin

- Parade dans les rues du village
- Randonnée "régionale" (course populaire) dans les rues du village
- Soirée de danse animée par les artistes locaux au terrain des Loisirs

Information : Roger Roy 792-3457

À SAINTE-ROSALIE

22 juin

- 19 h 30 : Ouverture de la Fête : messe en plein air et levée du drapeau au terrain des Loisirs
- 20 h 00 : Ouverture du tournoi de balle-donnée (équipes de rues)

23 juin

- 9 h 00 : Continuité du tournoi de balle-donnée
- 9 h 30 : Ouverture du tournoi de Baseball Mineur
- 15 h 00 : Départ du cyclethon "Yves Veilleux"
- 14 h 00 : Amusements pour tous (acrobates, clowns, mimes etc...)
- 21 h 00 : Soirée bavaroise au gymnase de l'école

24 juin

- 9 h 00 : Continuité du tournoi de balle-donnée
- 13 h 00 : Ouverture du tournoi de pétanque
- 14 h 00 : "Chiens-chauds" servis pour tous à des prix d'antan
- 18 h 00 : Spectacle de musique populaire avec la Philharmonique de Saint-Hyacinthe
- 19 h 00 : Participation des "Talents locaux"
- 21 h 00 : Soirée dansante avec orchestre populaire
- 22 h 00 : Feu d'artifices

Information : André Lemonde 799-3359

À SAINT-DOMINIQUE

23 juin

- 13 h 00 : Ouverture officielle (levée du drapeau, plantation d'un arbre) au terrain des Loisirs
- 13 h 30 : Défilé dans les rues du village
- 14 h 00 : Jeux et animation pour tous au terrain des Loisirs
- 17 h 00 : Souper communautaire au terrain des Loisirs
- 17 h 30 : Messe de la Saint-Jean à l'église
- 20 h 00 : Danse au terrain des Loisirs
- 20 h 30 : Feux de joie et d'artifices au terrain des Loisirs

Information : Rollande Chagnon 773-8249

À SAINT-MARCEL

24 juin

- 14 h 00 : Levée du drapeau au terrain de l'école
- Compétitions sportives diverses au terrain de l'école
- 17 h 00 : Pique-Nique familial au terrain de l'école
- 18 h 30 : Défilé de la Saint-Jean dans les rues du village
- 20 h 00 : Danse au terrain de l'école
- 23 h 00 : Feu de joie et chants folkloriques au terrain de l'école

Information : Normand Renaud 794-2193

À SAINT-SIMON

23 juin

- 9 h 00 : Parade dans les rues du village
- 12 h 00 : Pique-Nique au terrain des Loisirs
- 13 h 30 : Rallye de marche : "La Fête Nationale, il y a 30 ans"
- Divers tournois sportifs au terrain des loisirs
- 19 h 00 : Activités musicales

24 juin

- 17 h 30 : Repas champêtre communautaire au terrain des Loisirs
- 19 h 30 : Concert "Rétro" au terrain des Loisirs
- 21 h 00 : Feu de joie au terrain de l'école

Information : Gaétan Montreuil 798-2106

La Fête Nationale du Québec 1984

Société Nationale des Québécois Richelieu-Yamaska

Le père St-Laurent

Originaire de Saint-Simon de Bagot, le Père St-Laurent fit ses classes au Séminaire de Saint-Hyacinthe, entra chez les Assomptionnistes à Québec, poursuivit ses études théologiques en France, y fut ordonné prêtre, puis enseigna quelques années aux États-Unis, avant d'être nommé à Beauvoir, près de Sherbrooke, à l'automne de 1948.



C'est là, comme prédicateur et directeur de pèlerinages, puis comme répondant à une émission-courrier, à Télé-7, pendant plusieurs années, qu'il se familiarisa d'abord avec les problèmes des personnes vieillissantes. Avec l'équipe technique de CHLT-Radio, il parcourut aussi bon nombre de foyers pour personnes âgées. Il réalisait alors sur place, avec les résidents du foyer, des soirées de folklore qui passaient en ondes le dimanche suivant et c'est alors qu'il comprit que le problème no. 1 des personnes vieillissantes n'était pas dans le manque de loisirs organisés, mais dans le rejet que la société leur faisait subir.

À cette époque aussi, des sous-sols d'églises commençaient à s'ouvrir aux retraités désireux de se regrouper, pour faire quelque chose et au moins passer le temps. C'était une clientèle toute prête à venir en pèlerinage et delà vint au Père St-Laurent l'idée de leur organiser une journée spéciale, en collaboration avec le premier club Âge d'Or de Sherbrooke, le dimanche 25 août 1968, au Sanctuaire de Beauvoir. Quelque 8 000 personnes répondirent à

cette invitation, dont 32 groupes organisés venus des quatre coins du Québec et même de la Nouvelle-Angleterre. Au soir de cette journée mémorable, la première du genre au pays, il fut proposé par le Père St-Laurent et accepté à l'unanimité des participants, 1) de se rencontrer chaque année en une fête semblable et 2) de se former en fédération pour entretenir des relations à l'année longue.

C'était toute une classe sociale qui venait de se révéler à elle-même! Sur un simple aurovoir, les pigeons voyageurs retourneront chacun chez soi emportant avec eux l'idée qui ne tarderait pas à faire son chemin.

Moins d'un an plus tard, soit le 31 juillet 1969, l'Âge d'Or de Québec se formait en corporation, et le 5 décembre suivant la Fédération des Loisirs du Québec mettait sur pied un comité provisoire, en vue d'une prochaine Fédération des clubs d'Âge d'Or du Québec, auquel le Père St-Laurent était invité à participer. Dès le 23 avril 1970, un arrêté ministériel fixait au dernier dimanche de mai de chaque année la fête annuelle de l'Âge d'Or au Québec et le 16 juin suivant des lettres patentes autorisaient la fondation de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ), ainsi qu'un octroi de 30 000 \$ consenti par les Affaires Sociales pour lancer le projet.

Le Père St-Laurent participa au premier congrès annuel de la FADOQ tenu à l'Auberge Régina de Sainte-Anne-de-Beaupré, les 15, 16, 17 octobre 1971 et fut membre de son premier conseil d'administration. Entre temps, il avait suivi les cours de Gérontologie-Gériatrie, puis était entré, comme animateur, au Foyer St-Joseph de Sherbrooke, avec résidence parmi les personnes âgées du Foyer, ce qui lui permettait de découvrir les vrais problèmes de cet âge.

Il s'occupera activement de donner à la Fête d'Âge d'Or une valeur humaine de réhabilitation de la personne âgée et poursuivra dans le même sens des continuités à Télé-7 et à Télé-Métropole, accordant toujours la priorité aux personnes sur les structures et les politiques. Le père St-Laurent a aussi dirigé pendant neuf ans un bulletin mensuel intitulé Soleil du soir et destiné aux personnes âgées des foyers. Actuellement à la retraite, il s'intéresse toujours à l'Âge d'Or et à l'Histoire.

In amore et fortitudine redivimus

Au mois d'août 1981, un incendie majeur détruisit plusieurs maisons d'habitation et commerces au centre-ville de Saint-Hyacinthe. Les dégâts fort importants ont semé la consternation au sein de la population. Si l'inflation a contribué à faire en sorte que ce feu devienne, monétairement parlant, l'un des plus importants de l'histoire de Saint-Hyacinthe, il ne se comparait pas à la tragédie qui a frappé la ville en 1876 et qui la détruisait aux trois-quarts.

Pour en mesurer toute l'ampleur, il faut savoir qu'à cette époque, la ville comptait à peine plus de 3 000 âmes et que ses limites se trouvaient toutes à un jet de pierre, ou presque de la Yamaska (rue Dessaulles). Voici comment ce drame est décrit par Mgr Choquette, dans son Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe (pages 330 et 331) :

Le dimanche 3 septembre 1876, il fut un témoin de cette tragédie.

Allumé par une main coupable, le feu éclata vers 1 h 1/2 de l'après-midi, près de l'angle nord des rues Saint-Hyacinthe et Cascade, au milieu de misérables dépendances situées à l'arrière du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. En un clin d'oeil, les flammes, soufflées par un fort vent sud-ouest, prirent des proportions alarmantes. La sécheresse régnait depuis quelques semaines et le matin même, des amis s'étaient dit que la ville y passerait si, par malheur, le feu se déclarait quelque part. Le malheur dépassa l'imagination!

Au son du tocsin, la foule accourt; les pompiers volontaires amènent leurs pompes à bras, mais, horreur! l'aqueduc est en réparation et l'eau manque totalement! Les collégiens

n'étaient pas encore rentrés, qui dans une autre circonstance mémorable avaient traîné la pompe à vapeur jusqu'à la rivière. Alors, "sauvons les meubles". Les bras, les voitures sont réquisitionnés et bientôt c'est un sauvetage universel. Le Collège avait mis à ma disposition deux voitures et deux hommes qui sauvèrent plusieurs ameublements de la rue Mondor.

Les espaces libres, le futur parc public, les prairies, au-delà du chemin de fer, sur la rue Girouard, les îles de l'Yamaska furent couverts d'amas simulant autant de bivouacs gardés par les enfants, par les femmes qui y passèrent la nuit par crainte des pillards. Mais, je me hâte de le dire, à la louange de la population, personne n'entendit parler de vol en ces jours de bouleversement. Les grandes salles encore inoccupées du nouveau Couvent s'ouvrirent au malheur. Des familles s'y entassèrent avec leurs meubles et y séjournèrent plusieurs jours.

Vers 4 h, deux pompes à vapeur arrivèrent de Montréal, ayant fait le trajet en 32 minutes. La tâche de l'une fut de protéger l'ouest de la ville à commencer par la "Compagnie de chaussures", située Saint-Antoine-Saint-Hyacinthe. Dans une lettre publiée par les journaux, cette compagnie se plut à attribuer sa conservation aux conseils judicieux de MM. Dessaulles, maire, P. Bachand, Rom. Saint-Jacques, Th. Richer qui dirigèrent la pompe vers son établissement. L'autre pompe fut placée au croisement des rues Concorde et Saint-Antoine.

À 9 h, les flammes avaient cessé, laissant partout des charbons incandescents. Vu de l'oeil-de-boeuf du fronton de l'Évêché, le

théâtre de l'incendie présentait l'aspect d'un brasier continu depuis la rue Saint-Hyacinthe jusqu'aux limites est, de la ville. Deux taches sombres marquaient les emplacements de M. Cormier, rue William, n° 66, et de M. Laflamme, rue Concorde, près de la rivière, restés intacts au milieu du feu.

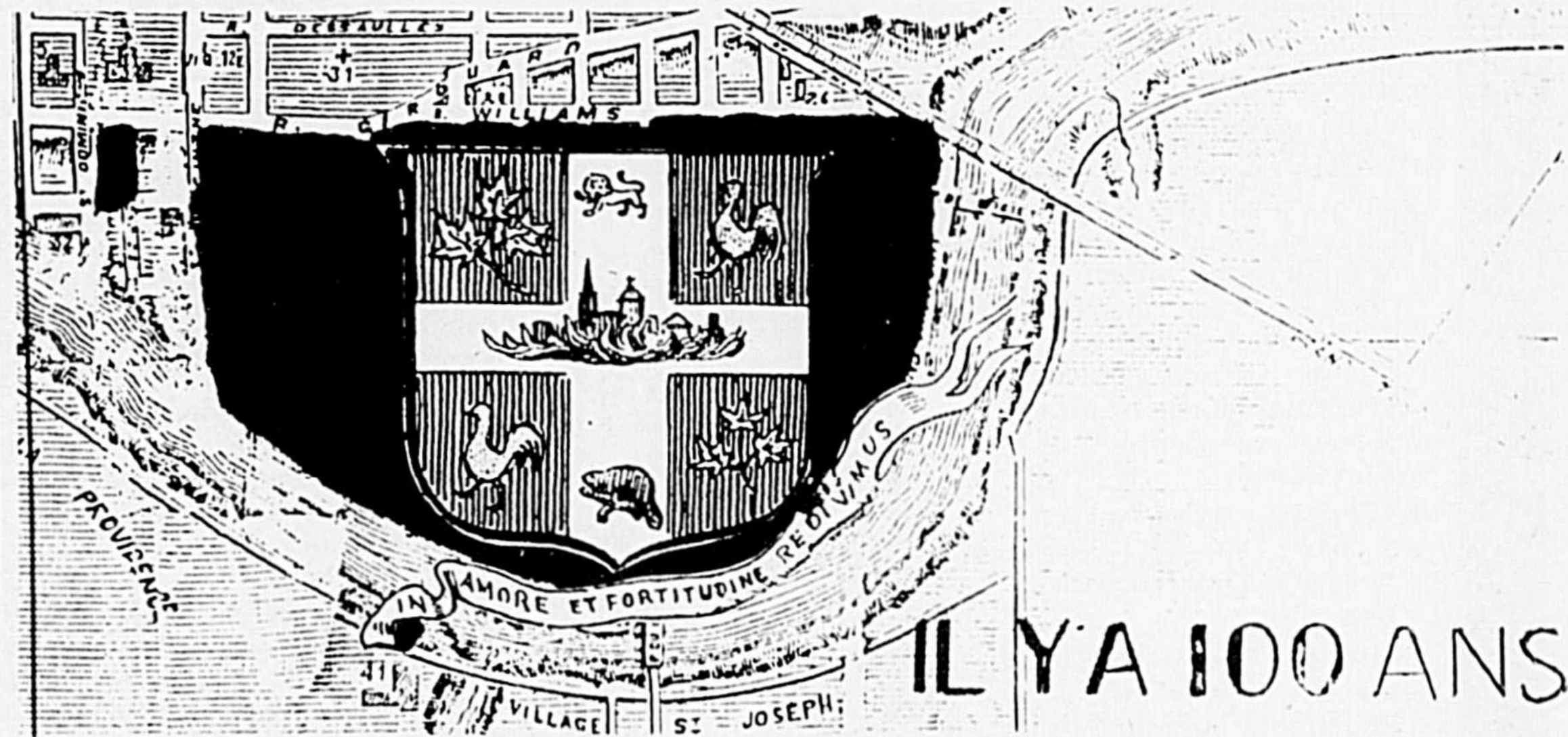
Le lendemain, c'est la visite en détail du grand organisme carbonisé; deux milles personnes y recherchent leur foyer. L'infortune a pénétré au coeur des victimes et révèle, semble-t-il, sur les figures une désolation plus émouvante qu'à l'heure de l'incendie...

Autrefois, c'était à qui des porteurs d'eau entendant le tocsin apporterait la première tonne d'eau payée cinq dollars par la ville. L'aqueduc avait chassé les tonneaux en mettant fin au service quotidien des porteurs d'eau.

Plus de 600 habitations et maisons de commerce à reconstruire, des dizaines d'autres à réparer. Tout le monde s'est attelé à la tâche sans se laisser décourager...

Dans les pages suivantes, grâce à la collaboration exceptionnelle du père Saint-Laurent, assomptionniste, les lecteurs apprendront à connaître la nouvelle ville de Saint-Hyacinthe. Ou du moins comme elle fut reconstruite sur les cendres de 1876 par ceux qui, prenant à la lettre la devise maskoutaine, "Avec amour et courage, nous revenons à la vie", ont fait la ville que nous connaissons. Bonne lecture à tous.

Pierre Bornais, rédacteur en chef



SUPPLÉMENT SPECIAL
le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

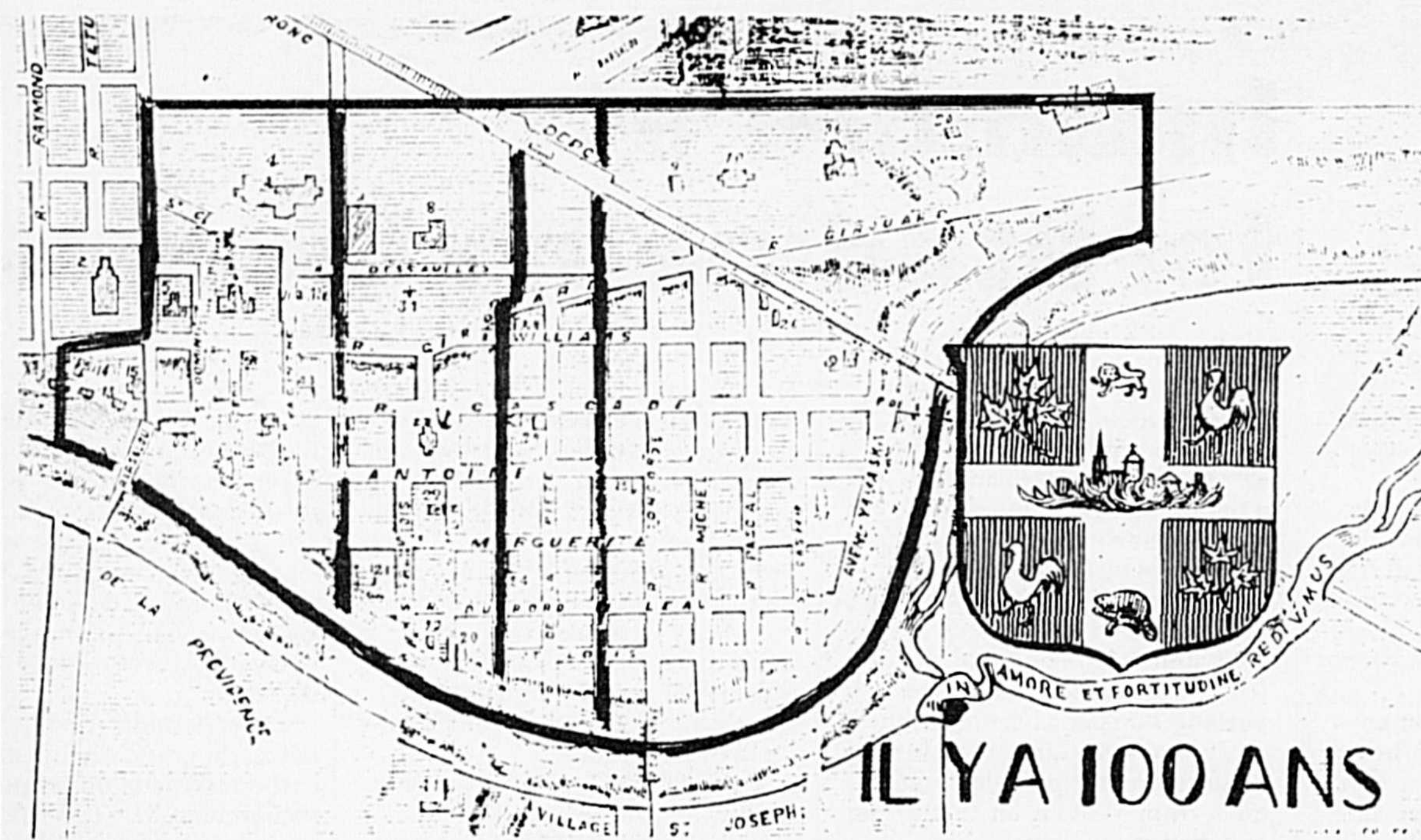
Directeur et rédacteur en chef : Pierre Bornais
Textes, collaboration spéciale : Père Jean-Paul Saint-Laurent
Photographe : Raymond Bélanger

Directeur de la publicité : Réal Brodeur
Publicitaires : Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Secrétaire : Louise Denette
Graphiste : Guillaume Bédard

le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
C'est la...
parce que...
VENDU!

Médaillon de l'année Canada

Copyright ©
Tous les droits réservés sur les textes.
les photos et les annonces



“Oublier ne puis”

À la suite de nombreux incendies, dont celui de 1876 qui avait ravagé la plus grande partie de son territoire au sud de la rue Girouard et n'avait laissé que de rares maisons isolées, la Cité se trouvait presque toute renouvelée.

En effet, ses rues avaient été élargies dès 1877, plus de 800 maisons rebâties, puis numérotées en 1880, pourvues d'eau par l'aqueduc de 1875.

Il ne restait pratiquement rien du passé, si ce n'est les anciens noms de rues empruntés presque tous aux membres des familles seigneuriales qui avaient donné les terrains de ces rues, dans une proportion des $\frac{2}{3}$ de tous les terrains de la Cité d'une part et d'autre part avaient contribué à son développement depuis les jours de la Cascade et pendant le premier siècle de son existence.

Rappelons les noms de ces personnages de notre histoire maskoutaine, dont cette nouvelle Cité gardait le souvenir il y a cent ans, même si quelques-uns de ces noms ont été remplacés par d'autres aujourd'hui.

Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme premier seigneur et fondateur : - rue Saint-Hyacinthe remplacée aujourd'hui par Hôtel-Dieu - rue Saint-Simon.

Marie-Joseph Jutras et Marie-Anne Crevier épouses de Delorme : - rue Sainte-Marie, Hyacinthe-Marie Delorme 2e seigneur - rue Sainte-Anne - rue Saint-Joseph.

Jean Dessaulles, troisième seigneur : - rue Saint-Jean bientôt changée en Girouard - rue Dessaulles.

Rosalie Papineau, épouse de Jean Dessaulles et Rosalie sa fille : - rue Rosalie aujourd'hui changée en Hôtel-de-Ville.

Louis-Antoine Dessaulles héritier de Jean Dessaulles : - Saint-Antoine et Saint-Louis.

Claude Dénéchaud, époux de Marie-Anne-Joseph Delorme, héritière : - Saint-Claude.

Dominique Debartzch, époux de Marie-Joseph Delorme, héritière : - Saint-Dominique.

Maurice Laframboise, époux de Rosalie Dessaulles : - rue Laframboise.

Georges-Casimir Dessaulles : - rue Saint-Casimir.

Limites de la Cité et des quartiers

Article 4 : Limites de la Cité

La cité de Saint-Hyacinthe sera bornée comme suit, savoir : au sud-ouest par la ligne qui sépare les terrains des moulins de celui de la succession Eusèbe Cartier depuis la chaussée du moulin jusqu'au milieu de la rue Girouard, delà, par le milieu de la rue Girouard jusqu'au milieu de la rue Bourdages, delà par une ligne passant par le milieu de la rue Bourdages jusqu'au point où elle coupe la rue Saint-Claude et de ce point continuant par le fossé de ligne qui sépare le chemin du Petit Rang de la terre de la Fabrique jusqu'aux terres du Petit Rang.

Au nord-ouest par la ligne de séparation entre les terres de la rivière et celles du Petit Rang depuis la route du Petit Rang jusqu'à la limite nord-est de la cité.

Au nord-est par la ligne qui sépare la terre sur laquelle est construit le Collège de Saint-Hyacinthe de celle que la corporation du dit collège a achetée d'Antoine Charron dit Cabana.

Au sud-est par le milieu de la rivière Yamaska.

Article 4 : Cité divisée en quatre quartiers

La cité sera divisée en quatre quartiers, lesquels seront respectivement désignés et connus sous les noms de “quartier numéro un”, “quartier numéro deux”, “quartier numéro trois”, “quartier numéro quatre”.

Le quartier numéro un sera borné en front par la rivière Yamaska, au nord-est et en profondeur par les limites de la cité, au sud-ouest par la ligne de profondeur des emplacements situés sur le côté nord-est de la rue Sainte-Marie, depuis la rivière jusqu'à la rue Girouard, et de la même ligne prolongée jusqu'aux limites de la cité.

Le quartier numéro deux sera borné en front par la dite rivière, en profondeur par les limites de la cité, au nord-est par le quartier “numéro un”, au sud-ouest par la ligne passant par le milieu de la rue Mondor depuis la dite rivière, jusqu'à la rue Girouard delà par le milieu de la rue Girouard jusqu'au milieu de la rue Laframboise et

delà par le milieu de la rue Laframboise et sa continuation, jusqu'aux limites de la cité.

Le quartier numéro trois sera borné en front par la dite rivière, en profondeur par les limites de la cité, au nord-est par le “quartier numéro deux”, au sud-ouest par une ligne passant par le milieu de la rue Sainte-Anne, depuis la rivière et se prolongeant jusqu'aux limites de la cité.

Le quartier numéro quatre sera borné en front par la dite rivière, en profondeur et au sud-ouest par les limites de la cité au nord-est par le “quartier numéro trois.”

Une ville neuve en 1884

Il y a 100 ans, en 1884, à la suite d'incendies trop nombreux; - celui de mai 1853 qui avait détruit toutes les bâtisses érigées entre les rues Cascades et Girouard, Bourdages et Saint-Dominique, y compris le premier collège situé sur le terrain de l'évêché; - celui de 1864 - carré Cascades, Mondor, Sainte-Marie, William; - celui du 3 septembre 1876 qui avait détruit 800 maisons c'est-à-dire toute la ville comprise entre la rivière et la rue Girouard - la basse ville, (Magloire Blanchet accusé d'avoir mis le feu); - celui de novembre 1876 qui avait réduit en cendres le carré formé par les rues Cascades, Saint-Dominique, Saint-Joseph et Girouard, on se trouvait en présence d'une ville neuve, reconstruite en neuf et décidée de survivre au malheur, selon sa devise “IN AMORE ET FORTITUDINE REDIVIMUS” qui trouve ici tout son sens. En 1877, 700 maisons neuves avaient été reconstruites et le département du feu réorganisé avec boîtes d'alarme.

En 1880 une station de Police et Feu apparaît sur la rue Cascades qui se trouvait auparavant rue Girouard (app. Corora) et se trouve maintenant sur le site de l'ancienne usine à gaz.

GARDONS NOTRE VILLE PROPRE

ed. Règlements, Département de Police - Nuisances. p. 149, no. 12, 13, 9

Chaque propriétaire ou

occupant de terrain ou emplacement joignant aucune rue, ruelle ou place publique de cette Ville, balayera les ordures des rues ou ruelles, vis-à-vis tel terrain ou emplacement, et les mettra en tas en dehors et près de l'égout, tous les samedis soir, depuis le premier mai jusqu'au premier novembre, chaque année, chaque fois que le temps le permettra, et fera transporter les dites ordures, à ses frais, à l'endroit qui sera désigné par le Conseil-de-Ville, sous peine d'une amende de une à deux piastres ou d'un emprisonnement d'un à six jours, pour chaque contravention...

ET NOTRE RIVIÈRE

Tout individu ou individus qui jetteront aucun animal mort, aucunes balayures, ordures ou saletés quelconques dans la rivière Yamaska, dans les limites de cette Ville, encourront et paieront une pénalité d'une à dix piastres, ou seront passibles d'un emprisonnement d'un à trente jours, pour chaque contravention.

LATRINE

Tout lot ou emplacement, où il y aura des bâtiments employés comme demeures seront fournis de privés ou latrines, à la distance d'au moins six pieds des voisins... avec une fosse d'au moins quatre pieds de profondeur... sous peine d'une amende d'une à dix piastres, ou d'un emprisonnement d'un à trente jours, pour chaque contravention.

Il y a 100 ans : second début

En 1884, il y a cent ans, Saint-Hyacinthe était déjà plus que centenaire, depuis la migration, du Rapide-Plat à la Cascade, de son premier établissement, l'installation d'un moulin en 1772, la construction d'une chapelle de bois en 1780.

Cependant, en 1884, des incendies successifs avaient pratiquement réduit en cendres toutes les constructions du siècle précédent et ce qui en restait ne se trouvait plus dans les limites officielles de la cité. En effet, le Village Notre-Dame ne sera annexé que trois ans plus tard, en 1887 et le prolongement de la rue Girouard vers l'est sera considéré comme en dehors de l'agglomération urbaine.

La Cité de Saint-Hyacinthe, en 1884, était donc comprise dans le quadrilatère formé par la rivière Yamaska à l'est et au sud, par la rue Bourdages à l'ouest, et au nord par la ligne de chemin de fer du Grand Tronc. Au-delà du chemin de fer il n'y avait que des pins à couper et des terres à exploiter. Quant à la cité proprement dite, c'était une cité toute neuve, presque entièrement reconstruite et qui figurait la 3e en importance dans la province de Québec. “Nous avons, dit le Guide de 1885, le Grand-Tronc qui nous conduit promptement des bords du Saint-Laurent aux plages de l'Atlantique et le chemin de fer du Sud-Est qui nous conduit des rives du Richelieu aux centres riches et peuplés de la Nouvelle-Angleterre, qui transportent annuellement des quantités énormes de nos produits

industriels et agricoles sur tous les marchés du monde.

Le télégraphe et le téléphone nous mettent instantanément en rapport avec tout le monde, et le gaz et l'aqueduc ajoutent à nos commodités domestiques. Au point de vue confort, Saint-Hyacinthe ne le cède en rien aux grandes villes et en plus nous avons les avantages de la campagne.”

Trois ponts jetés sur l'Yamaska relie la Cité aux villages environnants, un bateau à vapeur assure le service régulier entre la Cité et les villages de Saint-Pie, de Saint-Césaire, des chemins carrossables existent entre la Cité, le Rapide-Plat, Saint-Denis en nombre d'autres localités.

La Cité de Saint-Hyacinthe faisait donc partie du comté de Saint-Hyacinthe avec les paroisses suivantes : Notre-Dame, La Présentation, Saint-Damase, Saint-Charles, Saint-Jude, Saint-Barnabé, Saint-Denis. (Cf. Choquette, p. 287)

Saint-Hyacinthe déborde largement les limites officielles trop étroites de son incorporation et l'on peut déjà se faire une idée de la géographie possible d'un “Grand Saint-Hyacinthe”.

Ville prospère

Cf. Guide de Saint-Hyacinthe 1885

Saint-Hyacinthe est aujourd'hui la 3e ville en importance de la Province de Québec et marche à grands pas dans la voie du progrès. Nous avons le Grand Tronc qui nous conduit promptement des bords du Saint-Laurent aux plages de l'Atlantique et le chemin de fer du Sud-Est qui nous conduit des rives du Richelieu aux centres riches et peuplés de la Nouvelle-Angleterre, qui transportent annuellement des quantités énormes de nos produits industriels et agricoles sur tous les marchés du monde.

Le télégraphe et le téléphone

Bientôt nous l'espérons, la navigation viendra apporter son contingent au commerce de notre Cité. Le télégraphe et le téléphone nous mettent instantanément en rapport avec tout le monde, et le gaz et l'aqueduc ajoutent à nos commodités domestiques.

Notre ville possède actuellement douze grands établissements où l'on fabrique des chaussures, de la flanelle, des tricots, des meubles, des instruments aratoires, des portes et châssis, des machines de tout genre, des poêles, etc... sans compter les petites industries qui sont nombreuses.

Cf. Saint-Hyacinthe Illustré 1886

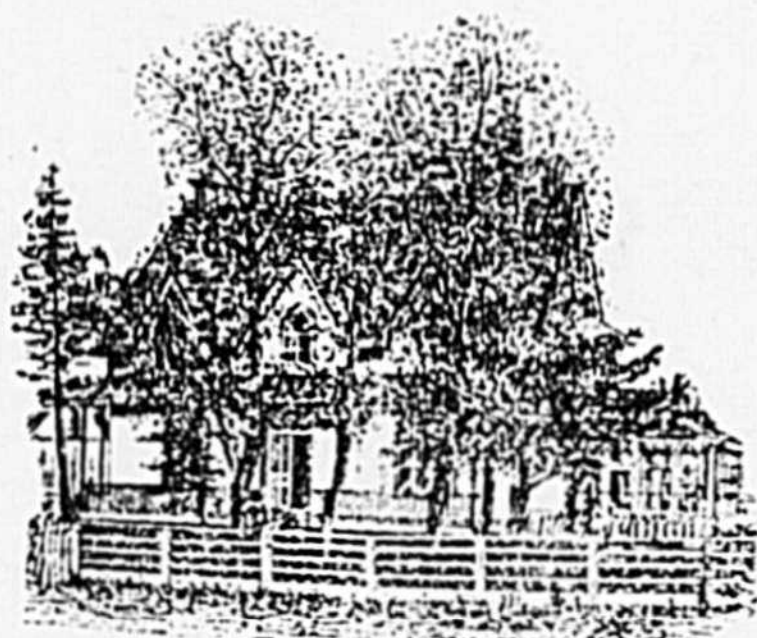
Texte de présentation de LaBruère, II partie “Ville actuelle”

L'importance des affaires exigea bientôt l'établissement d'un bureau de douanes, dès 1854, et dont les revenus furent de 79 58 5\$ en 1884.

Plusieurs familles émigrées aux E.U. pendant les années de crise reviendront à Saint-Hyacinthe à la fin des années 90.

Les affaires sont bonnes à Saint-Hyacinthe et les manufactures donnent suffisamment de travail à la population, les industries de même.

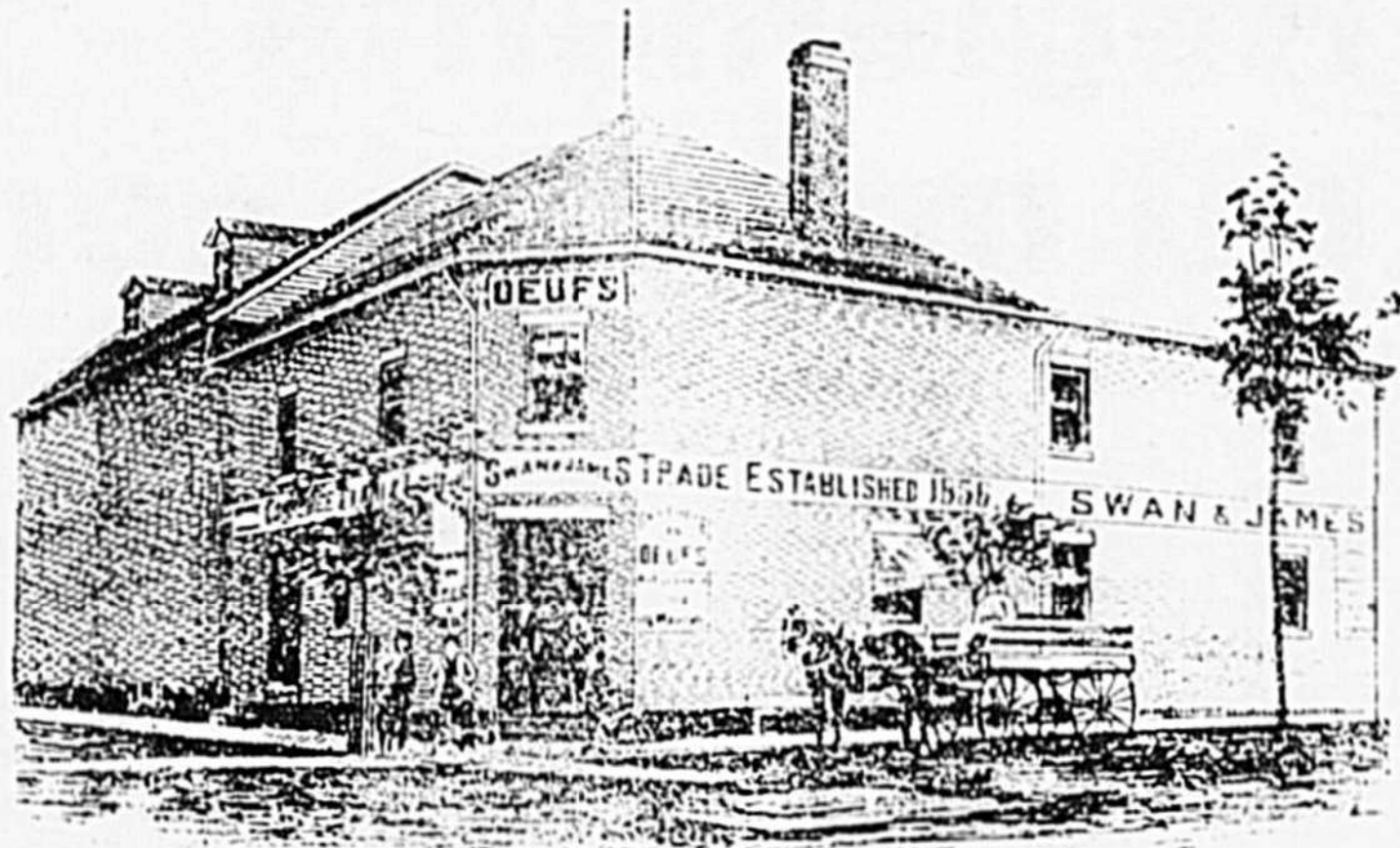
il y a 100 ans



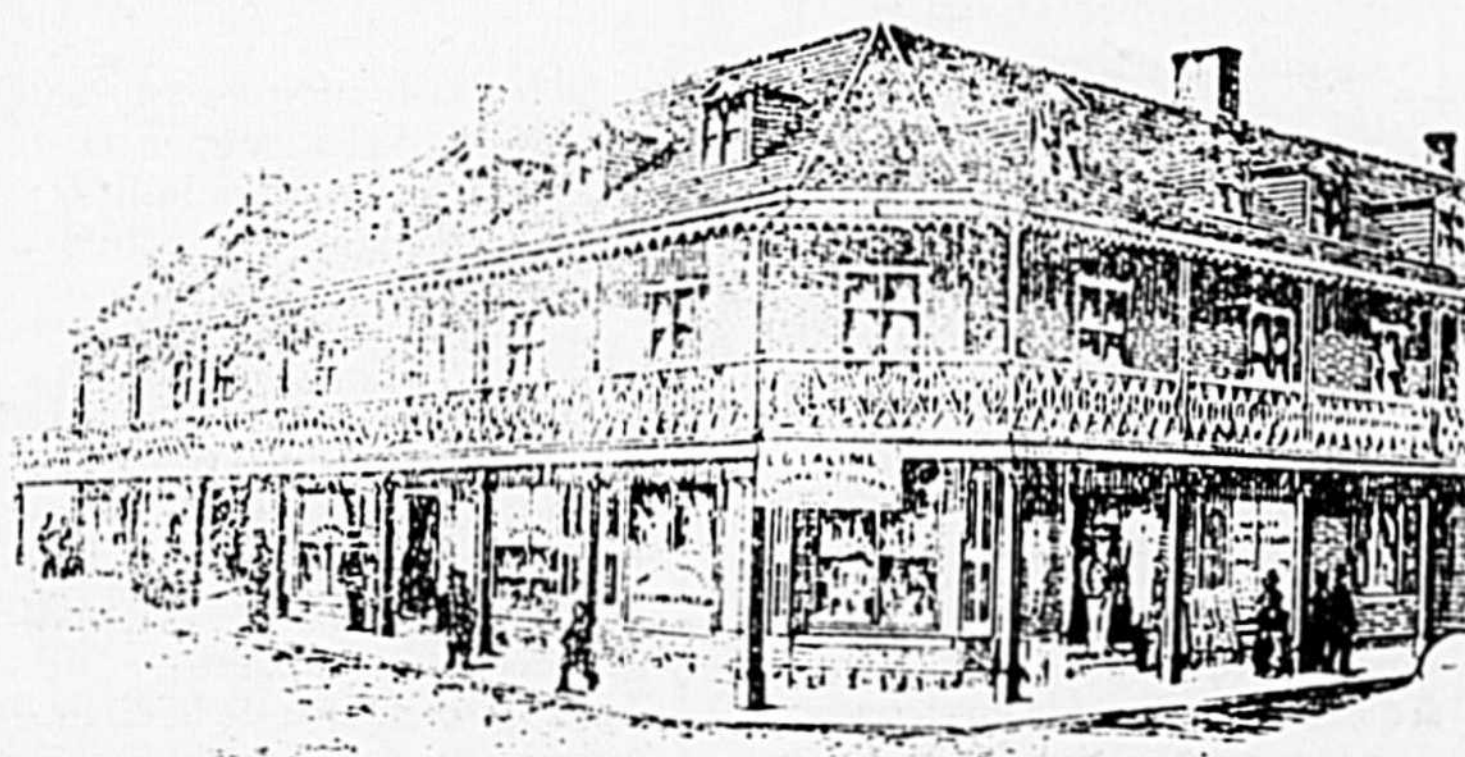
Morin et Co., épicier.



Hôtel Union, propriété de J. Barbeau.



Swan et James, exportateurs d'oeufs.



L.G. Lalime, marchand.



**SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE
ÉCONOMIQUE
DE SAINT-HYACINTHE**

Régie par la Loi des Sociétés d'Entraide Économique (1981 C 31)

**AU SERVICE DE LA RÉGION
DEPUIS 1977
SERVICES OFFERTS :**

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Services d'épargne | Services de crédit |
| - épargne mensuelle | - prêt personnel |
| - épargne à terme | - prêt hypothécaire résidentiel |
| - épargne-retraite | - prêt hypothécaire multi-logements |
| - épargne-logement | - prêt hypothécaire commercial |
| - épargne collective | - prêt hypothécaire industriel |
| | - nantissement |

TAUX ET TERMES TRÈS COMPÉTITIFS

S.E.E. Saint-Hyacinthe

2500, Ouest Boul. Casavant
Saint-Hyacinthe J2S 7R8 Tél. : 773-4111

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE D'ASSURANCE DÉPÔT DU QUÉBEC

**Si c'est pas un SONY.
c'est pas un WALKMAN**

Walkman économique pour réception AM et FM

Spécial \$70⁰⁰

Walkman WM-16
Lecteur de cassettes Stéréo, dolby NR auto-reverse disponible : blanc, rouge ou argent

Spécial \$99⁹⁹

VASTE CHOIX de CASSETTES AUDIO
Garantie à vie

MISE DE CÔTÉ

Service fait par nos propres techniciens
VENTE et DÉPÔT de Service Sony pour Saint-Hyacinthe

Spécial \$219
WM-F10 Pocket FM Walkman

Le plus petit Walkman au monde
Réducteur de bruit Dolby B

Spécial \$149
WM-F1

Combiné stéréophonique Walkman lecteur de cassettes et radio FM à un prix très invitant

SRF-5
Unique en son genre : Walkman FM étanche, avec écouteurs miniatures

Rég. : \$115.00
Spécial \$99⁰⁰

TCM-737
Magnéto-scope portatif à cassettes, aux lignes modernes et sobres, adapté à la prise de notes

Spécial \$85⁰⁰

MESSAGE POUR LA ST-JEAN ET POUR LA FÊTE DU CANADA

La fête de la St-Jean et du Canada sont des occasions uniques d'exprimer notre joie et notre fierté d'appartenir à la collectivité française et à un grand pays, le Canada.

Et la plus belle façon de fêter, c'est d'y participer.



À tous,
je souhaite
une bonne St-Jean
et une bonne fête
du Canada.

Me Bernard Loiselle
Député de Verchères
Chambre des communes
Ottawa



JEAN-MARC **Darsigny**

Bel Air TV ENR

892 Des Cascades Saint-Hyacinthe

773-1988

774-8804

Règlements des bouchers

Les étaux et bancs dans le Marché sont loués annuellement, par encan public commençant à midi le samedi qui précédera le 1 mai... tout banc ou étal qui ne sera pas payé aussitôt après l'adjudication sera remis à l'encan...

Il est cependant loisible au maire et conseil de ville de louer privément pour une période n'excédant pas 5 ans.

Devoir du boucher d'entretenir nets crochets et dossiers, de gratter les bancs et billots si nécessaire afin qu'il n'y reste ni sang ni saleté.

Défense de bûcher sur les étaux (comptoirs).

Défense de garder viandes ou poissons répandant une mauvaise odeur.

Défense d'encombrer les espaces entre les étaux de boîtes, tables, etc...

Défense de passer avec des traîneaux ou brouettes, aux heures du marché sur aucun des passages ou trottoirs du Marché.

Défense aux cultivateurs auxquels aucun espace vacant ne peut être loué d'embarasser de leurs voitures les rues et place du Marché.

Tous les étaux et toutes les

places du Marché sont numérotés de la manière qui sera déterminé par le Comité du Marché.

Toute personne ou personnes qui joueront à aucun jeu quelconque, ou se tiendront couchées ou dormiront ou se conduiront de façon désordonnée... seront passibles d'une amende ou d'un emprisonnement.

Les viandes, marchandises provisions ou autres effets confisqués dans les limites de la Ville en vertu des règlements, seront données par le Clerc du Marché, à la Prison de la Ville, à l'Hôtel-Dieu.



Brousseau et frères, marchands.

Aucun boucher ou regrattier qui achètent pour revendre, n'achèteront sous aucun prétexte que ce soit, ne retiendront ou ne

feront retenir dans les rues ou places publiques avant dix heures le matin les jours de Marché aucun des articles suivants : perdrix, oies,

dindes, canards, poules, poulets, tourtres, beurre, veau, mouton, lard frais, (par morceaux), légumes, ou autres denrées.

Règlements du marché centre

Ouvert trois jours par semaine : mardi, jeudi et samedi, du lever au coucher du soleil.

Placement des voitures par le Clerc du marché le long du trottoir de chaque côté des étaux.

Placement des personnes par le Clerc du marché qui décidera de toute contestation.

Classification des denrées par le Clerc du marché qui regroupera les vendeurs des mêmes articles.

Le dit Clerc est tenu de faire balayer la place du marché tous les samedis soirs de mai à novembre chaque année et la moitié des rues qui bordent la place du marché d'y faire enlever la neige en hiver.

Toute personne qui tentera de vendre ailleurs qu'au marché encourra et paiera une amende de \$4 ou jusqu'à 15 jours de prison.

Cependant il sera toujours loisible au Comité des Marchés d'établir des étaux privés dans d'autres parties de la ville sujets aux règlements relatifs aux

bouchers du Marché pourvu qu'ils ne vendent pas de fruits ou autres produits vendus dans les épiceries, magasins.

Les provisions ou effets apportés au Marché et exposés en vente seront placés sur des étaux ou bancs, ou contenus dans des voitures, boîtes, quarts, poches, paniers et ne seront point placés sur la terre ou le pavé du Marché à l'exception, en hiver des moutons, cochons entiers, des quartiers de boeuf.

Défense de tuer des animaux sur le Marché, de les saigner ou éventrer de plumer volailles, gibiers, d'exposer des viandes saignantes, entrailles non nettoyées.

Défense de placer sur le Marché la chair d'un animal mort de maladie. Du porc lardé : portant des larves de ténia sous la langue ou dans les muscles; des viandes soufflées ou arrangées frauduleusement; de la chair de taureau ou de verrat; du gibier ou de la volaille gâtée; du veau ou de

l'agneau de moins de trois semaines; de la viande trop maigre pour être mangée.

Confiscation de tout article qui n'aura pas le poids ou la mesure dite. Possibilité de les faire peser ou mesurer de nouveau par le Marché.

Obligation d'utiliser des balances et mesures estampées suivant la loi.

Défense de vendre sur le Marché des articles fabriqués en cuir (amendes de \$3 ou de prison jusqu'à 8 jours) exposés par des colporteurs.

Défense de vendre des gâteaux et pâtisseries, des pommes en quantité moindre que ¼ de minot, du grain, de la fleur, du son, en dehors du lieu désigné.

Défense de laisser des chevaux attachés aux voitures sur la place du Marché.

Défense de vendre par encan sur la place du Marché ou sur les rues voisines.

Victor Martin Itée

présente sa collection d'orgues



YAMAHA 1985

YAMAHA

vous invite à découvrir les nouvelles caractéristiques de ces étonnants claviers aux performances inédites.

- Touches sensibles
- Système de mémorisation complet des registrations
- Souplesse des voix
- Section rythmique de haute technicité
- Assistance professionnelle et effets



FS-30



YAMAHA

l'orgue le plus en demande dans le monde entier

Les jeudis et vendredis soirs venez rencontrer Yves Masse qui vous le fera entendre et vous en fera faire l'essai

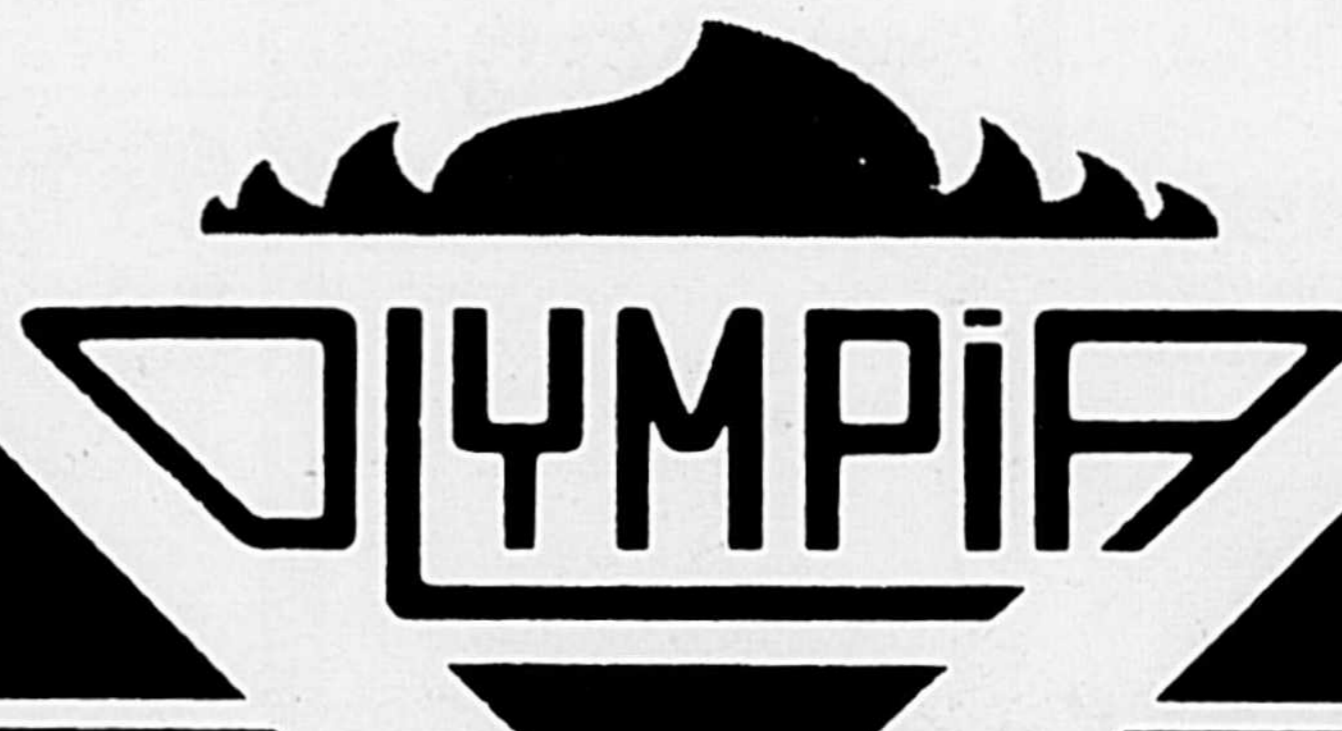
Victor Martin Itée.

438, rue St-Simon, Saint-Hyacinthe.

Tél. : 774-8578

Le GROUPE OLYMPIA

situé au coeur de l'Agro-alimentaire est heureux de participer à la Semaine du Patrimoine pour revoir les grands moments de la ville de Saint-Hyacinthe à la période de 1884



St-Simon, cté St-Hyacinthe, Qué. J0H 1Y0

LE GROUPE OLYMPIA

DE PLUS EN PLUS PRÉSENT

1861 - Fondation du magasin
M.O. David

1874 - Déménagement du bloc
Doherty au no 44,
rue Saint-François

1885 - Le fils de Maxime O.
David continue le
commerce de son père

1926 - M. Armand LaHaise
devient propriétaire

1931 - J.-Ernest Cadieux et
Lionel Lamoureux
achètent le magasin

1960 - Guy Lamoureux devient
propriétaire

1975 - Ouverture de la Boutique
Jeune Homme D. Rouge

1982 - Ouverture Évolution
M.O. David

La maison M.-O. David qui compte quatre générations de bâtisseurs, durant ses 123 années d'existence, s'inscrit au coeur même de Saint-Hyacinthe.

Depuis deux ans, sa présence aux Galeries de Saint-Hyacinthe, avec sa boutique Évolution M.O. David, témoigne d'une diversité et d'un dynamisme toujours vivant.

M.O. David, une maison bien de chez nous !

Guy Lamoureux

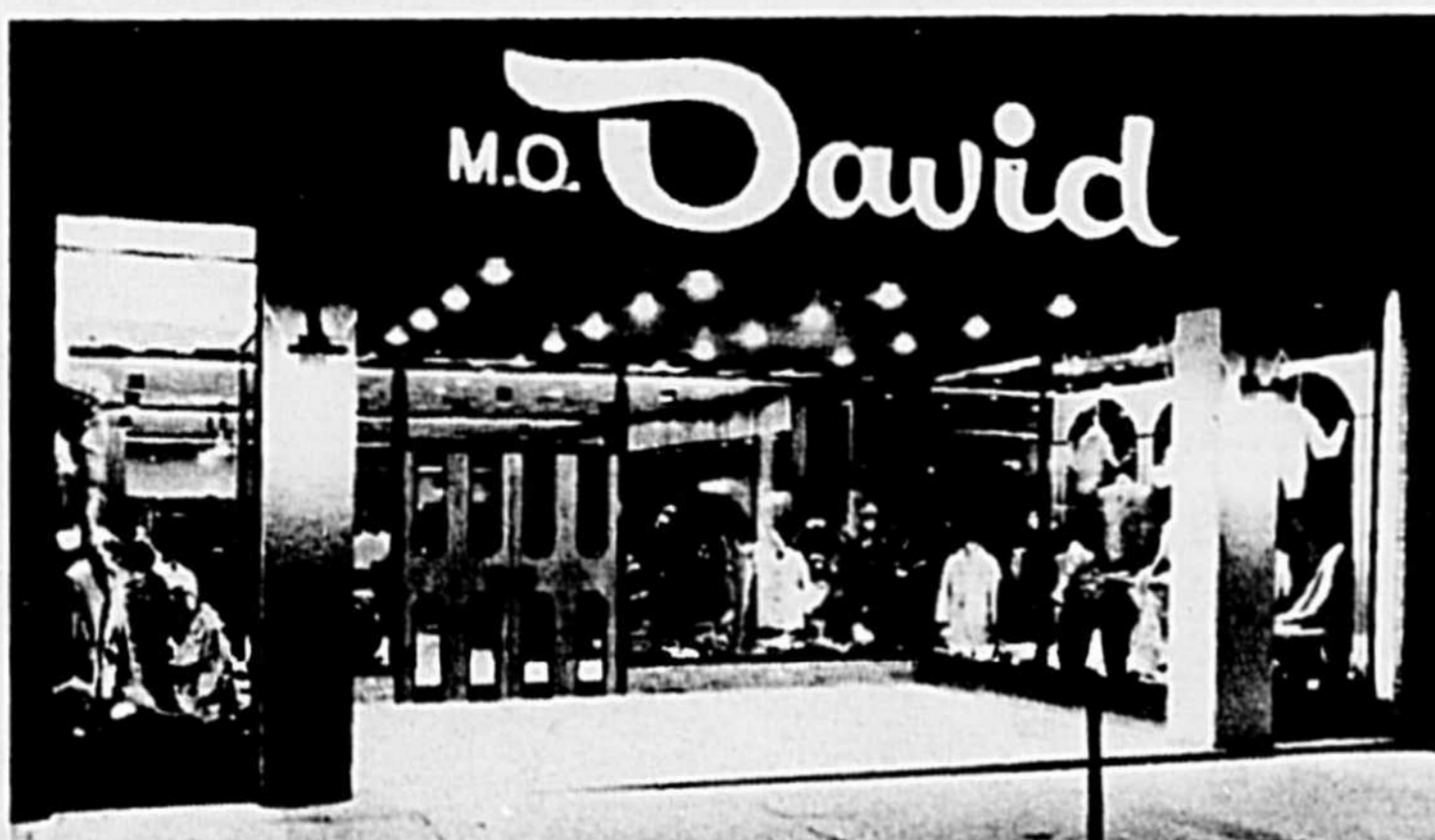
Président, M.O. David



M.O. **David**

BOUTIQUE HOMME

Centre-ville, 460, rue Saint-Simon,
Saint-Hyacinthe Tél. : 774-6171



EVOLUTION
M.O. **David**

3200, boul. Laframboise
Galeries St-Hyacinthe



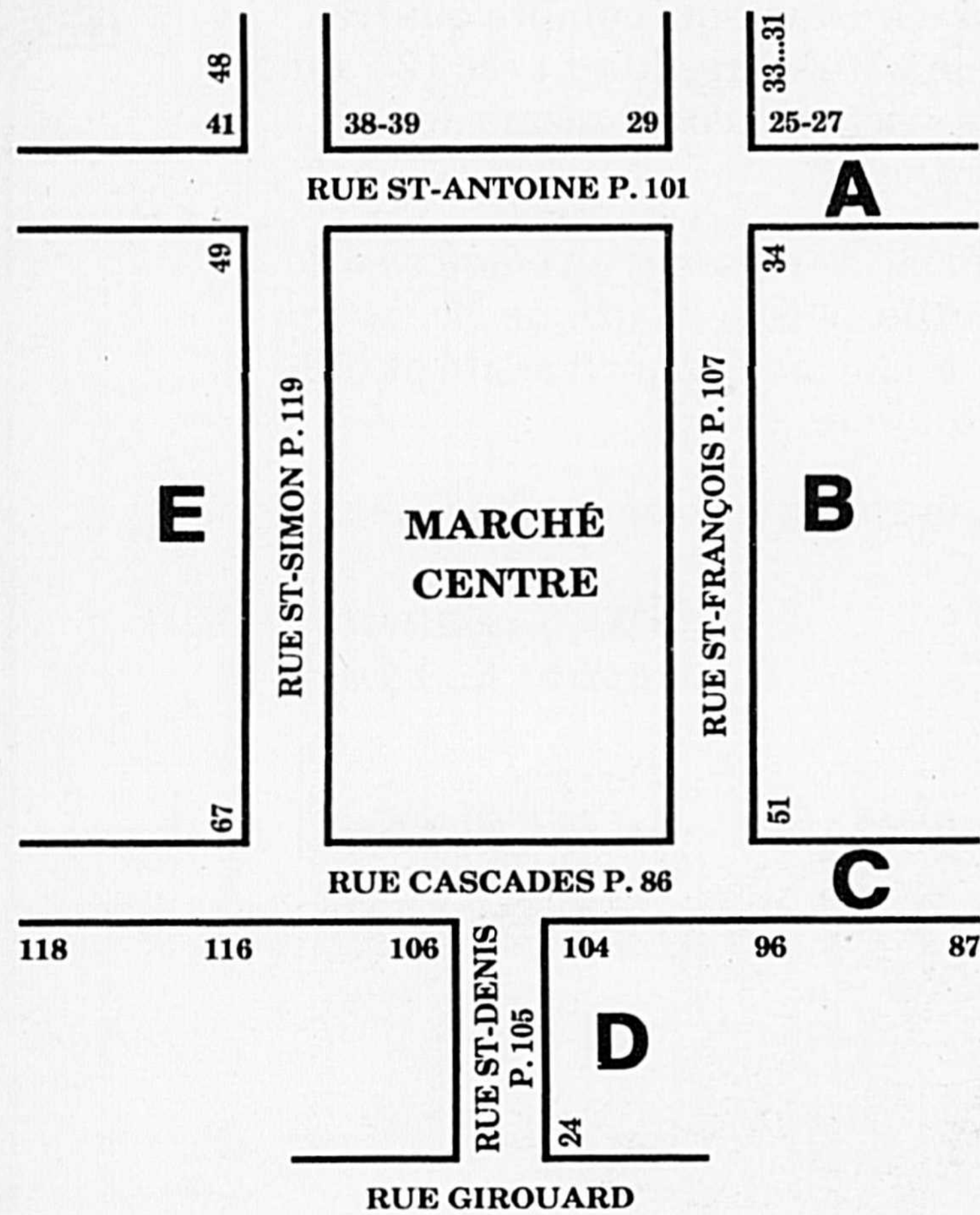
Les numéros civiques commencent à la rue Bourdages

RUE CASCADES IL Y A 100 ANS

CF. Guide des rues de Saint-Hyacinthe

Les numéros de rues commençaient au bord de la rivière et montant de la rue

Bourdages allant vers le marché et jusqu'à la rivière.



A
25-27 Hôtel-Union, Joachim Vigneux (voir annonce)
Comet François, commis
Delisle Joseph, tricoteur
Illingsworth Robert, tricoteur
Wilson Wm., commerçant de fromage

Traverse de la rue Saint-François
29 Magasin à Poisson de A. Ménard
31 Simard C.A., meublier résidence 6 rue Saint-François (Voir annonce)
Singer, Dépôt de moulin à coudre, A.J. Richer, agent
31½ Deschênes Robert, notaire, de Guertin & Deschênes
33 Fournier Léonidas, salle de billard
34 Fauteux Clovis, médecin
35 Choquette & Cie, meubliers, fabrique rue Sainte-Anne Providence, Alf. Choquette rue Sainte-Anne Providence, Thuriaffe Choquette rue Saint-Joseph, Providence (Voir annonce)
36 Lalime J.B., fabricant de chaussures, de Séguin Lalime & Cie 135 7 rue de la Cascade
37 Bourgeois Samuel, marchand, magasin, 38 & 39
Beauregard P.H., commis
Morin J.H., commis
St-Jacques Édouard, commis

Traverse de la rue Saint-Simon
24-26-28-30 Morin, Brodeur & Dupré, épiciers vins et liqueurs

41-43 Hôtel Ottawa, Calixte Gaudette, propriétaire
Beauchamp Aimé, médecin vétérinaire
Lemieux Johny, commis de bar
Léonard delle
Roy Anatole, sellier

B
27 Markgraf Charles, commis
29 Taillefer Joseph, menuisier
31-33 Hôtel-Union, J. Vigneux, propriétaire. (Voir annonce)

Traverse de la rue Saint-Antoine
34 Beaudry Léonard, horloger et Bijoutier, résidence rue Saint-François, (voir annonce)
35 Lafontaine delle A. magasin de 8 cents
Lafontaine, dame veuve Olivier
36 Beaudry Léonard, orfèvre, magasin 34 rue Saint-François
Beaudry Auguste, Etud. en Méd.
Giard Guillaume, orfèvre
Lacoste Wilfrid, horloger
L'Espérance Pierre, bourgeois
37 Marsereault Victor, marchand d'épicerie, provisions vins et liqueurs, résidence 20 rue Saint-Hyacinthe (voir annonce)
38 Privé & Larivé, Hôtel Windsor (voir annonce)
39 Bélanger Louis, commis
Blanchette J.B., avocat, de Sicotte & Blanchette, 34 rue Girouard
Chaput Édouard, commis
Gauvreau Joseph, tailleur
Larivée dame veuve Charles
Larivée J.P., hôtelier, de Privée & Larivée
Logan delle Aggie
O'Connor James, commerçant de

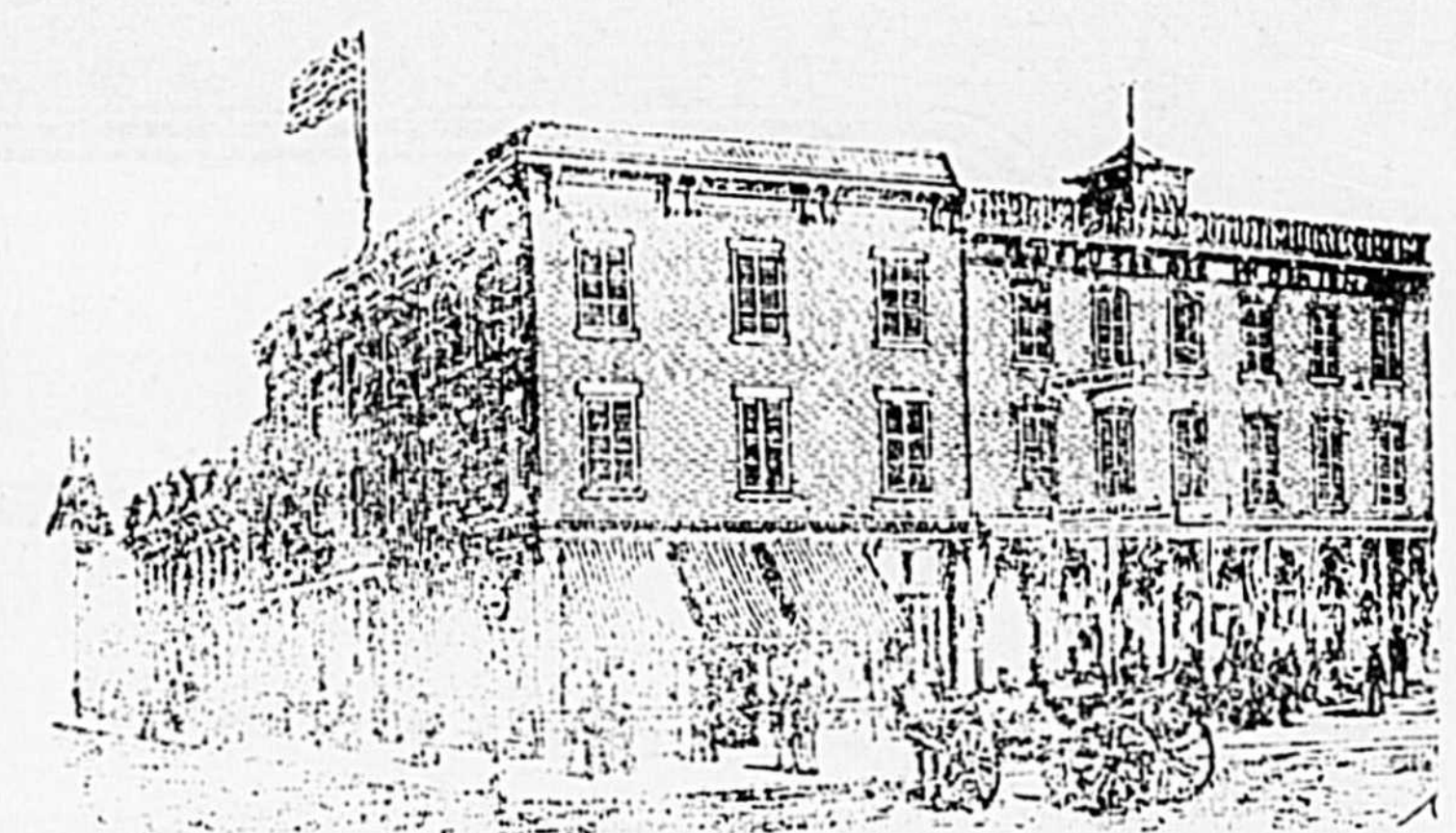
fromage
Mauzet George, agent
Privée A., hôtelier, de Privé & Larivée
40 Laflamme Victor, barbier-coiffeur, résidence 26 rue Saint-Louis
41 Langelier Dame L. Napoléon, modiste, résidence 42 rue Saint-François
42 Langelier L. N., chapellier
Plouffe delle Rose-Anna, commis
Blanchette F.X., marchand
43 Blanchette F.X., chapellier, résidence 42 rue Saint-François
Labatte Antoine, horloger, résidence 3 rue Sainte-Anne
44 David M.O. & fils, marchands tailleurs
45 David M.O., marchand, de M.O. David & fils
46 Dubois delle Elisabeth, modiste
Larivière dame veuve François, couturière
47 Brousseau Frères, magasin de marchandises sèches, tapis, etc. Louis Brousseau, J.B. Brousseau, résidence rue Girouard, Notre-Dame (voir annonce).
48 Morin J.A. horloger, magasin 48 rue Saint-François
49 Morin J.A., horloger, bijoutier, résidence 48 rue Saint-François
50 Lamoureux Henri, marchand, résid. 2 rue Girouard
51 Librairie E.H. Richer, résidence 87 rue de la Cascade

C
87 Richer Euclide, libraire, magasin 89 Richer delle Joséphine, commis
88 Lajoie Pierre, ferblantier, résidence 26 rue Girouard
89 Librairie, Euclide Richer, résidence 87
90 Lapalme Alfred, manchonnier et chapellier, résidence 86 rue de la Cascade, (voir annonce)
92 Beauregard F.X., commis
Flibotte dame veuve Joseph, Hôtel Montréal
Flibotte Henry, mécanicien
Leduc Emery, journalier

Fin de la Rue Saint-François
96 Sicotte dame veuve L.V., marchand de nouveautés, résidence 98
Gendron Joseph, commis
98 Sicotte dame veuve L.V., marchand, magasin 96
Marin F.X., marchand, magasin 100
100 Marin F.X., magasin de modes et nouveautés
102 Daignault Godfroid, marchandises sèches et nouveautés, 9 rue du Palais
104 Morin et Lalime, marchands de Nouveautés, marchandises sèches et Fonds de Banqueroute, E. Morin 21 rue Girouard, L.G. Lalime 8 rue Bourdage. Voir annonce.

Commencement de la rue Saint-Denis
106 Hôtel du Canada, A. S. Maynard, résid. 2 rue Saint-Denis
108 Charland & Pariseau, tabaconistes, Joseph A. Pariseau 5 rue Concorde
Charland Frank, 20 rue Piété
111 Lapiere Prospère, marchand magasin 114
114 Lapiere Prospère, marchand de feronneries, résidence 112. Voir annonce
116 Lamarche Eugène, horloger et bijoutier, résidence rue Girouard, près du Séminaire (Voir annonce).

Fin de la rue Saint-Simon
91 Pelletier, J.L., magasin de chaussures
95 Fish Allen, consul américain, résidence 84 rue Mondor
97 Lapiere Isaac, journalier



S. Bartles, insurance office; E. H. Richer, librairie; Morin et Bergeron. Angle Cascades et St-Simon.

99 Bartels Francis, agent d'assurance, résidence 76 rue Mondor Voir annonce
101 Morin François, bourgeois
118 Pagnuelo Frères, marchands d'épicerie, vins et liqueurs, quincailleries, faiences C & H Pagnuelo, résidence rue Saint-Pierre, village de La Providence Notre-Dame. Voir annonce.

D
Saint-Denis
1 Morin & Lalime, magasin de marchandises sèches
2 Hôtel du Canada, A.S. Maynard, propriétaire
Daviau Narcisse, journaliste
Holiday William, fleur
McNamera Thomas, cardeur
Monette dame veuve J. Bte.
Sasseville Joseph, commis
Thérien Pierre, plombier
3 Fournier, dame veuve Louis
Lagassé Roch, menuisier
4 Laflamme Eugène, barbier, résidence 24 rue Saint-Simon
5 St-Germain Jules, notaire, résidence 74 rue de la Cascade
Mallette G.E., avocat, résidence 16 rue Girouard
6 Prince François, forgeron
7 Bureau du revenu de l'intérieur, C.A. Boivin, percepteur, résidence rue Girouard, Notre-Dame
8 Duplessis Théodule, cordonnier
Duplessis Wilbrod, finisseur
10 Bureau du Great North Western Telegraph Company, M.A. Cohnell gérant; delle Elisa Connell, assistante; delle Rosarita Lussier, opératrice, résidence 38 rue Girouard
Bureau du Bell Telephone Cie., M. A. Connell gérant, delle Eliza Connell, assistante. (voir annonce)

11 Tellier, de LaBruère & Beauchemin, avocats, Ls. Tellier, résidence 22 rue Girouard; P.B. De LaBruère, rue Girouard Notre-Dame; A.O.T. Beauchemin, rue Girouard Notre-Dame
12 Rondeau Alfred, barbier
Hébert Eugène, mécanicien
13 St-Jacques Eugène, médecin pharmacien, résidence 8 rue Girouard (voir annonce)
14 Burke H., boutique de tailleur, résidence 35 rue Mondor
15 St-Germain Rodolphe, comptable à la Banque Jacques-Cartier
16 Boisseau F.X., notaire, et agent d'assurance, résid. 36 rue Girouard (voir annonce)
17 L'Union de Saint-Hyacinthe, A. Denis, gérant, résidence 11 rue Laframboise

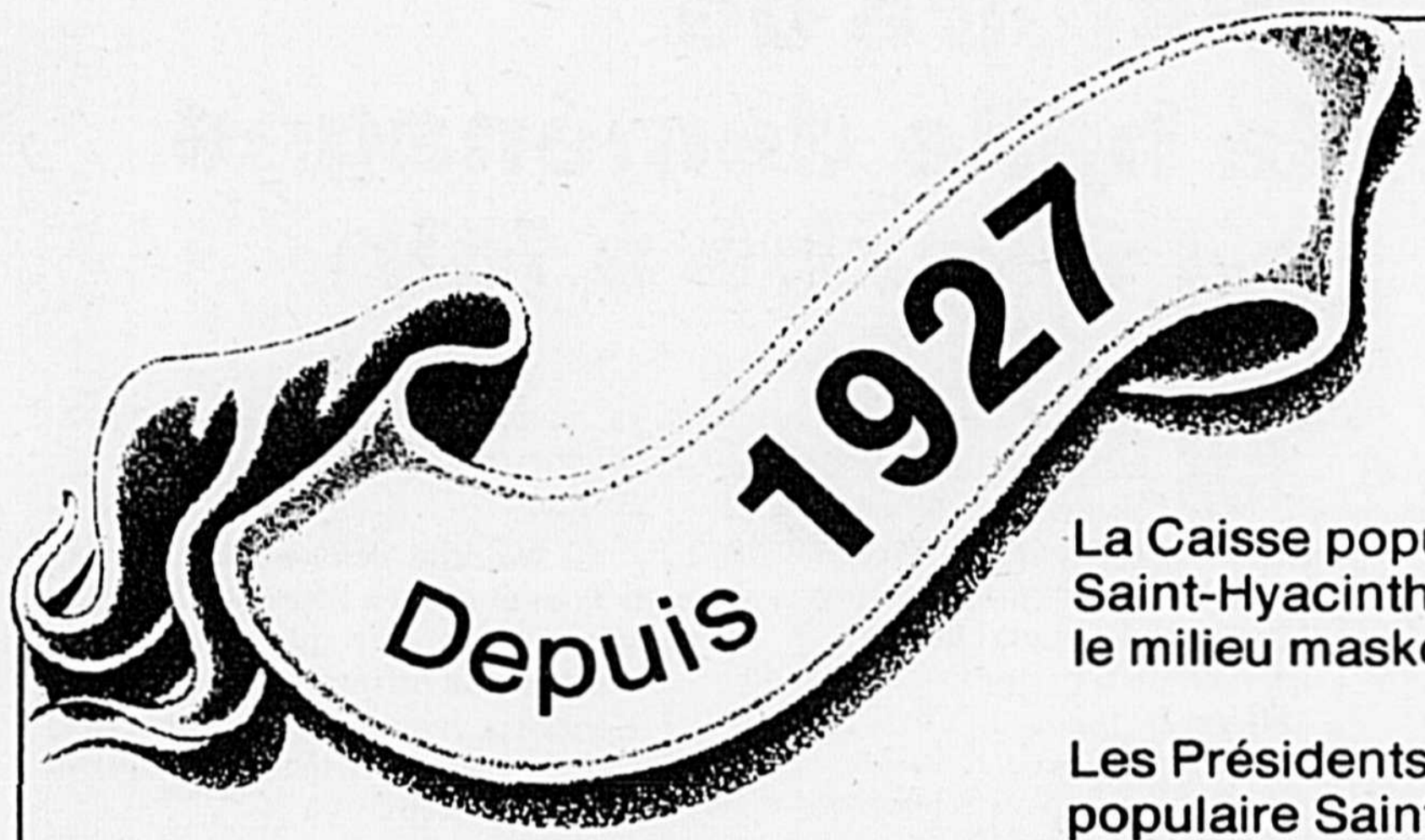
18 Blanchard H.R., notaire et coronaire, résidence 64 rue Girouard Jean-notte Aimé, étudiant
22 Guertin Léopold, peintre
24 Boivin Joseph, avocat, résidence rue Girouard près du Séminaire

E
Traverse de la rue Saint-Antoine
49 Morin, Brodeur & Dupré, épicerie, provisions, vins et liqueurs, en gros et en détail, Eusèbe Morin, 21 rue Girouard, O. Brodeur 50, rue Saint-Simon, A. Dupré, 8 rue Saint-Paul
50 Brodeur Olivier, de Morin, Brodeur & Dupré
51 Chagnon Félix, commis
Sinotte delle Rosalie, couturière
52 Laporte J.A., Ferronneries de toute sortes, résidence, 15 rue Laframboise. (Voir annonce)
53 Delorme Louis, barbier, résidence, rue Sainte-Anne, Providence
Hévey Louis, sellier, résidence 9 rue Saint-Antoine
54 Hôtel de la Cité, Azarie Beauregard, propriétaire
55 Beauregard Azarie, propriétaire, Hôtel de la Cité
Beauregard Hormisdas, cordonnier
Beauregard Herménégilde, cordonnier
Beauregard Gustave, Étudiant
Gagnon Louis, menuisier
56 Ledoux Calixte, propriétaire de l'Hôtel de Québec
Champagne J. Bte, de Champagne et Flibotte 166 rue de la Cascade
Arpin Frédéric, ourdisseur
Bergeron Jean, commis
Chagnon Joseph, fileur
Ledoux Albert, gérant
Blanchard Cyriac Étienne, journaliste
Ledoux Calixte fils, comptable à la Banque Saint-Hyacinthe
57 Hôtel de Québec, Calixte Ledoux, propriétaire. (Voir annonce)
58 Côté Victor, marchand de cuir, chaussures et harnais. Résidence rue Saint-Pierre, village de La Providence
59 Leduc Joseph, sellier
Leduc dame veuve Séraphin
62 Sauvageau, J.J.E., Artiste-Photographe, résidence 61 rue Concorde. (Voir annonce)
64 Leduc Joseph, ferblantier, couvreur en tôle et ferblantier, résidence 65 rue Saint-Simon. (Voir annonce)
65 Leduc Joseph, ferblantier, magasin et boutique 64 rue Saint-Simon
66 Monast Frédéric, bourgeois
67 Pelletier J.L. & Cie., marchand de chaussures, H. Latour gérant, 13 rue Laframboise



Version 29'
\$10695⁰⁰
Même son prix est une des bonnes surprises

Version 29' de 13 à 17 heures
A&S LÉVESQUE Inc.
555 Boul. Laurier
Douville, Saint-Hyacinthe. tél. **774-4971**



La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe est présente dans le milieu maskoutain.

Les Présidents de la Caisse populaire Saint-Hyacinthe depuis sa fondation.



Maxime-A. David
Nov.-Déc. 1927



J.-B. St-Pierre
1927-1928



J.-A. Baillargeon
1928-1943



Lucien Beauregard
1943-1952



Gilles Giard
1952-1955



Roland Daudelin
1955-1967



Paul-Émile Lemoine
1967-1974



Viateur Dubé
1974-1982



Jacques Dupré
1982-1984



Denis Proulx
1984-

SERVICE DE CRÉDIT

- Personnel
- Crédit budget (marge de crédit personnel)
- Hypothécaire
- Prêt commercial et agricole



ÉPARGNE SPÉCIALISÉE

- Épargne à terme
- Épargne retraite
- Épargne logement
- Placement Boni
- Intérêt quotidien
- Épargne stable

- Guichet automobile
- Dépôt de nuit
- Chèque de voyage
- Change étranger
- Vente d'obligation (Québec, Canada)
- Coffrets de sûreté

HEURES D'AFFAIRES

Lundi - Mardi - Mercredi
9 h 30 à 15 heures
Jeudi 9 h 30 à 20 heures
Vendredi 9 h 30 à 16 h 30

Un avenir prometteur !

des services adaptés aux besoins de nos membres



GUICHET AUTOMATIQUE

6 heures a.m. à minuit
7 jours par semaine

- RETRAIT
- DÉPÔT
- VIREMENT
- INFORMATION



La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe

1697, Girouard-Ouest Saint-Hyacinthe J2S 2Z9 773-9751



Règlements de santé-hygiène (1884)

• Inhumations

Vu l'aménagement d'un cimetière en dehors des limites de la Cité en 1884 il est défendu d'inhumer dans les limites de la Cité exception faite pour les institutions religieuses qui ont un cimetière pour leurs membres.

• Falsification des aliments, du lait

Il est défendu de vendre ou d'offrir en vente ou d'avoir en sa possession pour en vendre, comme du lait pur, du lait dont la crème ou autre partie aura été enlevée.

• Chandelleries, savonneries, tanneries, étables, ateliers de produits chimiques, fabriques de colle, de gélatine, toute autre place nauséabonde... le propriétaire ou

l'occupant est tenu de les nettoyer tel que requis par le Bureau de Santé.

• Ventilation, drainage, cabinets d'aisance

Dans les maisons d'habitation ou logements, bâtiments, hôtels, dans les collèges, écoles, manufactures. "Nulle maison ou partie d'icelle ne servira pour y mettre ou entasser des "détritus, matières de rebut...on n'y gardera pas non plus de cheval, "vache, veau, cochon, mouton, chèvre ou volaille."

• Vaccinations... maladies contagieuses

En cas de décès par suite de maladie contagieuse ou pestilentielle, faire

immédiatement mettre le corps dans un cercueil bien clos avec des désinfectants convenables, de les tenir enfermés jusqu'à l'inhumation et de faire enlever le défunt dans les 24 heures.

• Abattoirs

"Il sera placé sur tout abattoir public une enseigne avec les lettres d'au moins quatre pouces de haut et portant ces mots "Abattoir public" et il ne sera pas permis de tuer des animaux ailleurs".

• Cochons cf. p. 151 no. 7

Toute personne ou personnes qui garderont des cochons sur aucune propriété de la Ville ne les laisseront jamais errer dans les rues et seront tenues de nettoyer de temps en temps les souilles où elles logent.

• Animaux morts cf. p. 151, no. 8

Le ou les propriétaires d'aucun animal mort trouvé dans une rue, ruelle, place publique ou ailleurs l'enterreront aussitôt et ailleurs que dans la ruelle, rue, place publique ou grève de la rivière... à trois pieds au moins sous terre.

cf. p. 153, no. 13

Tout individu ou individus qui jetteront aucun animal mort, aucunes balayures, ordures ou saletés quelconques dans la rivière Yamaska, dans les limites de la Ville.

Histoire de la halle déménagée au marché à foin

M Jean Dessaulles, alors futur seigneur de Saint-Hyacinthe, avait obtenu dès 1796, de Dame Veuve Delorme héritière de son mari Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme, la concession d'un lopin de terre de 180 par 80 pieds, à l'angle nord des rues Sainte-Anne et Saint-Antoine, pour l'établissement d'un marché public, mais rien n'y fut érigé avant 1827.

Cependant, dès le début des années 1800, une sorte de halle fut construite sur la rue Saint-Antoine. Cet endroit sera occupé plus tard par la boulangerie de M. Napoléon Bernier, qui figure au numéro 20 de la rue Saint-Antoine, dans le Guide des Rues de Saint-Hyacinthe édité en 1884. Aujourd'hui, c'est un terrain de stationnement.

En 1830, la halle de la rue Saint-Antoine sera déménagée sur la concession seigneuriale beaucoup plus vaste, qui deviendra la place du marché actuel. La halle se résumait en une construction sommaire de 50 par 30 pieds : soit un toit reposant sur des poteaux, avec lambris en planches debout, tel qu'il apparaît sur la vignette ci-contre.

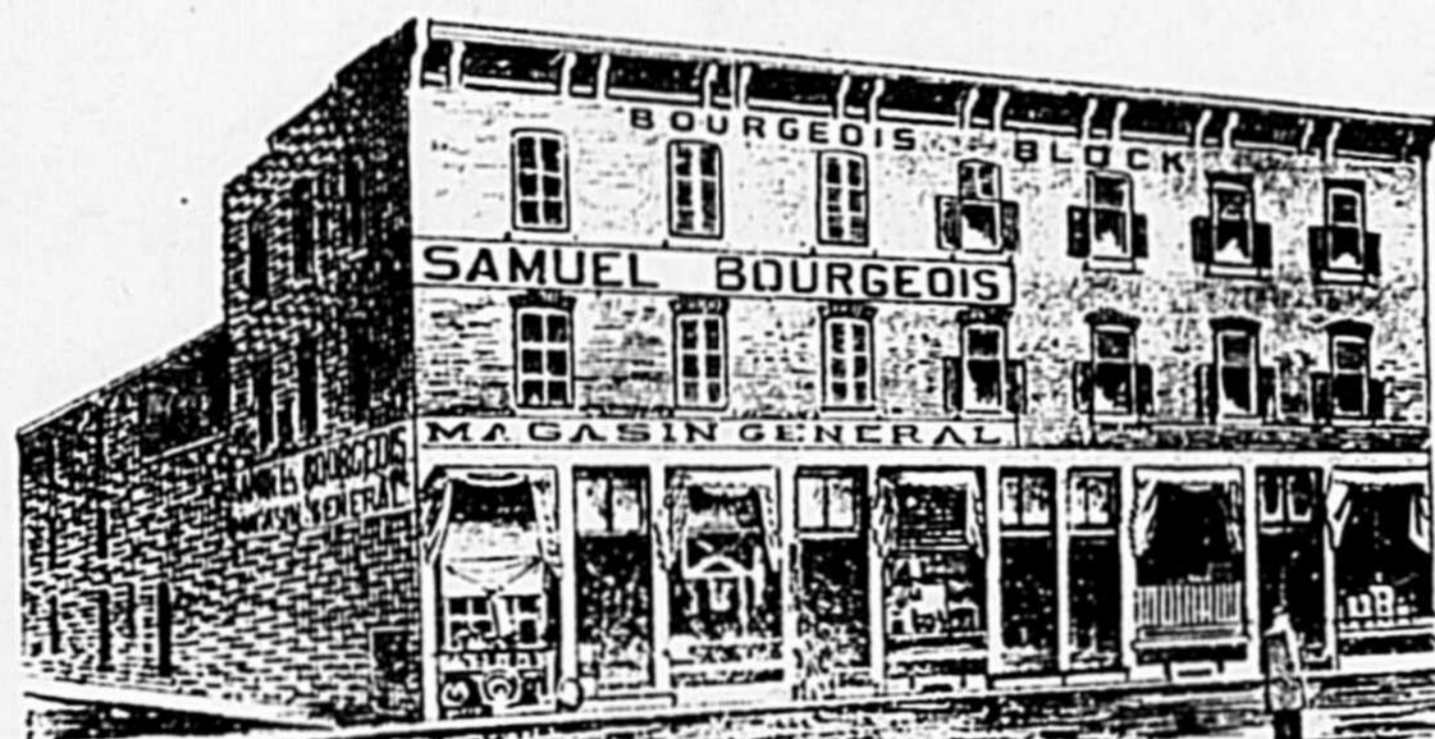
Cette halle fut agrandie plusieurs fois, notamment en 1843, avant d'être acheminée vers le Marché à Foin en 1856, puis

remplacée au Marché Centre par une première construction en briques.

Le Marché Centre et le Marché à Foin étaient à l'époque d'égale importance, bien que répondant à des besoins différents. Au Marché Centre se faisait le commerce des viandes, fruits et légumes et autres denrées destinées à la consommation humaine. Au Marché à Foin se faisait non seulement le commerce du foin, comme son nom l'indique, mais aussi le commerce des animaux vivants gros et petits, des divers combustibles tels que bois de corde, tourbe, charbon, houille, ainsi que des matériaux de construction en général, tels que bois de charpente, madriers, planches, bardeaux, pierre, brique, plâtre, chaux, etc...

La halle fut donc adaptée aux nouveaux besoins : les étaux et bancs des bouchers furent donc remplacés par des enclos pour les petits animaux vivants, cochons, veaux, moutons, volailles, etc... Des poteaux reliés en palissade furent plantés pour y attacher chevaux et bêtes à cornes. Nous lisons même à l'article 44 des Règlements des Marchés que : "Tout propriétaire ou conducteur de voiture chargée de chaux, de bois ou de tout autre objet, qui mettra telle voiture à l'abri sous la

(voir suite p. 11 et photo)



Samuel Bourgeois, magasin général, rue Saint-Antoine.

Comme dirait Félix moi mes souliers...

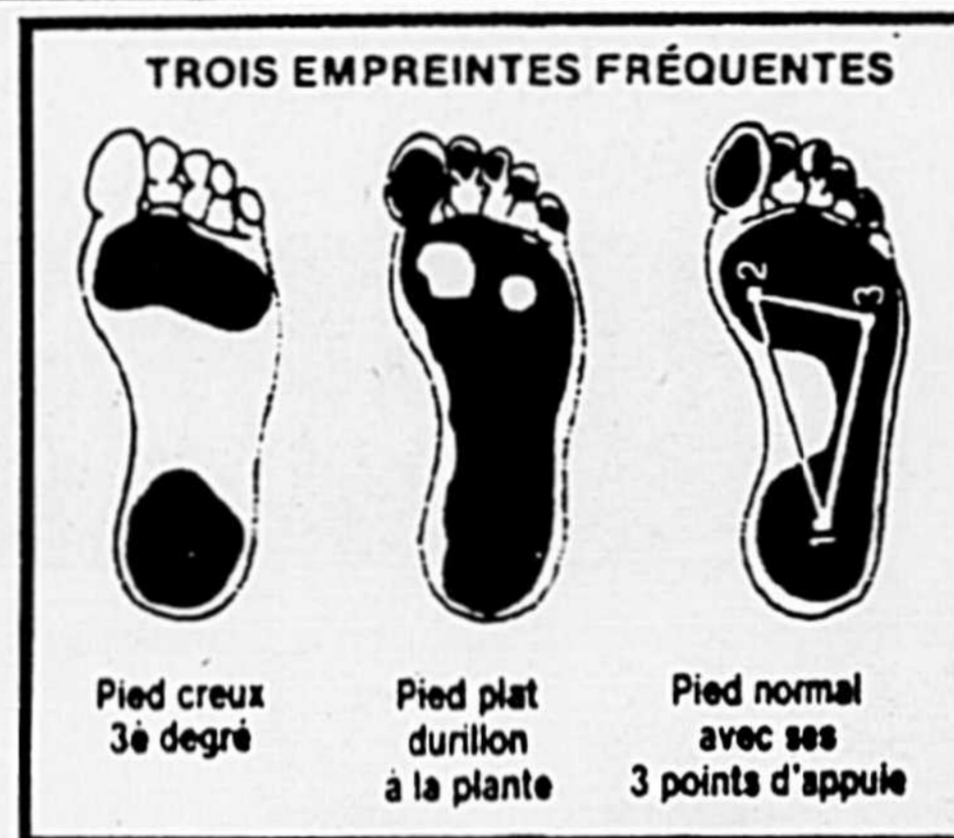
EH BIEN VOS SOULIERS PARLONS-EN

À la fine pointe de la technologie, le podoscope évalue avec précision les mauvais points d'appui, souvent la cause dans les problèmes de pied. Nous avons à votre disposition un service d'atelier professionnel de réparation, fabrication ou modification de chaussures et d'orthèses du pied. Les ordonnances pour toutes les techniques d'orthèses (chaussure orthopédique sur mesure et support) sont conçues et exécutées avec précision. Avec les années, nous avons perfectionné une technique issue de

l'Université de North Western (É.-U.) qui, grâce à un modelage direct du pied, nous permet de concevoir une orthèse d'une précision inégalée. Cette orthèse est interchangeable d'une paire de chaussures à une autre, pourvu qu'il s'agisse de chaussures qui conviennent à votre pied.

PLUS DE 395 POINTURES ET LARGEURS SONT DISPONIBLES EN INVENTAIRE.

INVESTIR DANS DES CHAUSSURES ADAPTÉES À VOS PIEDS AVEC OU SANS ORTHÈSE CONÇUE DANS NOTRE LABORATOIRE D'ORTHÈSES CHEZ LES VRAIS SPÉCIALISTES DU PIED, VOILÀ UNE DÉMARCHÉ DONT VOUS SEREZ ENTIÈREMENT SATISFAIT...



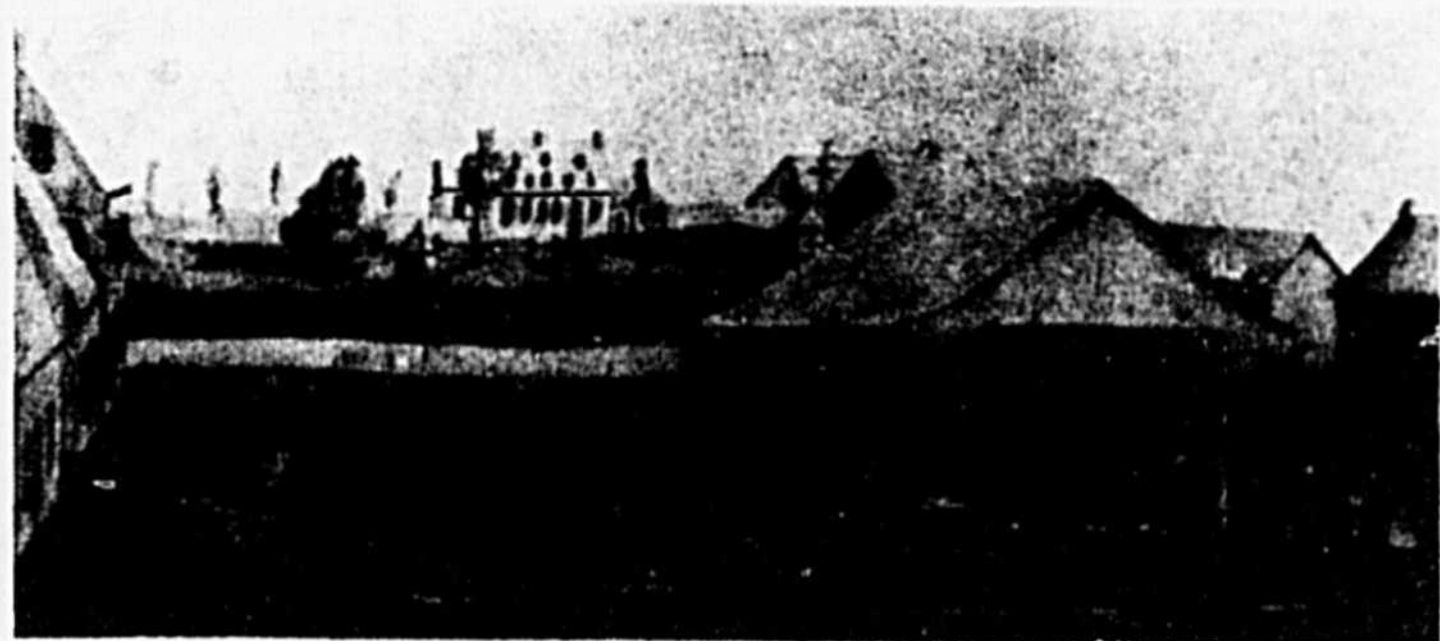
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

Centre de la Chaussure M. P. LANGELIER inc.

1057 ST-JOSEPH BELOEIL

467-0762
Dé détenteur d'un permis laboratoire en orthèse du pied
PERMIS 2103-623-1





Halle qui fut transportée du marché centre au marché à foin en 1853.

halle du Marché à Foin et aux Animaux paiera pour chaque fois, au Clerc de ce Marché ou à son député, cinq centins pour chaque telle voiture à un seul cheval et huit centins pour chaque telle

voiture à deux chevaux." (Cf Règlements du Conseil de Ville de Saint-Hyacinthe, révisés et codifiés conformément à une résolution passée par le dit Conseil de Ville, le 31 mars 1882.)

Le marché à foin de Saint-Hyacinthe

Quand on parle de "Marché à Foin" à Saint-Hyacinthe, on pense tout d'abord, à l'un des plus anciens quartiers de la ville, qui porte le numéro un, et à sa population en grande majorité ouvrière, par comparaison avec

celle d'autres quartiers plus commerciale, professionnelle ou résidentielle. On entretient le vague souvenir d'un marché quelconque, où l'on vendait du foin et dont les derniers vestiges furent la balance publique et



Tous nos monuments sont garantis à perpétuité par contrat

Fabricant de monuments

Nous acceptons les frais d'appels Interurbains

Membre de l'association des détaillants de monuments du Québec Inc.

MRF
MONUMENTS

ROGER FONTAINE INC.

Tél.: 774-4137

1535, Girouard Est, Saint-Hyacinthe
Qué., J2S 2P9

(Bureau en face du terrain de démonstration)

Les Galeries Saint-Hyacinthe

sont fières de participer au développement de la communauté maskoutaine



galeries SH
Galeries
Saint-Hyacinthe

HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU MERCREDI
9:30 hres à 18:00 hres

h plus tard

JÉUDI - VENDREDI
9:30 hres à 21:00 hres
SAMEDI: 9:00 hres à 17:00 hres

TRANS-CANADIENNE
SORTIE 130-S SUD

l'abreuvoir à chevaux qui disparurent avec la création d'un parc à cet endroit vers 1945. On oublie tout simplement l'importance d'un marché qui s'y tenait il y a cent ans, répondait aux besoins du temps, perdura jusqu'à l'avènement de l'automobile et finit par laisser son nom au quartier. Où se trouvait exactement ce marché ? Quel était son aspect physique ? Quelle en était la vocation précise ? Voilà des questions sur lesquelles, à défaut de photographies, les Règlements de la Cité, édités en 1884, peuvent nous renseigner.

Voici le texte de l'article no. 41 concernant les Règlements des Marchés : "Le terrain appartenant au Maire et Conseil-de-Ville de Saint-Hyacinthe, borné, en front par la rue Saint-Pascal, en profondeur par la rue Saint-Casimir, du côté Nord par la rue Saint-Antoine et du côté sud par la rue Sainte-Marguerite, dans le quartier numéro un de la Cité de Saint-Hyacinthe, avec la halle y érigée, est par le présent déclaré être le seul Marché public, dans cette Cité, pour y vendre ou exposer en vente toute espèce d'animaux : chevaux, bestiaux, moutons, veaux, cochons (autres que des cochons de lait) et tous autres animaux vivants quelconques, amenés pour être vendus en cette Cité; et aussi le seul Marché public, dans cette Cité, pour y vendre ou exposer en vente du foin, de la paille, et du fourrage de toute espèce; du bois de chauffage et autre bois, du charbon, de la houille, de la tourbe et autres combustibles; de la chaux, de la pierre, de la brique et du bardeau; et tel Marché sera

désigné sous le nom de "Marché à Foin et aux Animaux."

Nous pouvons déduire de cet article 1) que l'espace réservé à ce Marché équivalait à l'espace réservé au Marché Centre, 2) qu'il s'y trouvait un bâtiment appelé halle, 3) qu'on y faisait le commerce non seulement du foin, comme son nom pourrait le laisser croire, mais encore des animaux vivants, et tout ce qui servait alors de nourriture à ces animaux, 4) qu'on y faisait en plus le commerce des divers combustibles, 5) même des matériaux de construction.

En ce qui concerne les établissements du Marché, nous lisons dans les articles suivants (44) qu'il en coûtait, au propriétaire ou au conducteur, pour mettre à l'abri sous la halle, cinq centins pour une voiture à un cheval, huit centins pour une voiture à deux chevaux... (59) que des parcs ou enclos, ainsi que des poteaux étaient mis à la disposition des vendeurs, pour y contenir ou attacher leurs animaux, cela va de soi, moyennant la somme de cinq centins pour chaque animal.

Étant donnée la nature des marchandises mises en vente, la Balance du Marché jouait un rôle de première importance, dans toutes les transactions au poids faites au Marché, et en demeurera longtemps le symbole. Le Marché était aussi équipé de mesures estampillées selon la loi et c'était le chef du Marché qui en avait la garde officielle. (Art.43, 50)

Il faut absolument dire un mot de ce "personnage", sans lequel le Marché n'aurait jamais été ce qu'il fut. Ce clerc était responsable de la place du Marché : il y mettait de

l'ordre, entretenait la paix et surtout veillait au respect de la justice, avec toute l'autorité d'un connétable. Chacun y avait une place clairement établie et il fallait couper court aux envies et jalousies des rivaux; quant aux clients, ils avaient droit à la qualité, au poids ou à la mesure. Tandis qu'on allait au Marché Centre faire son "petit marché de semaine", en viandes, fruits et légumes, etc... on venait au Marché à Foin s'approvisionner en bois ou charbon pour la maison, pour satisfaire la gourmandise du poêle et de la fournaise. À défaut d'automobiles, en ces temps-là, les

chevaux n'étaient pas rares en ville, on y trouvait même des vaches et des cochons, qui réclamaient eux aussi leur pitance quotidienne. Il fallait que les vaches en particulier donnent un lait riche et crémeux, car il était défendu, en Ville, de vendre du lait sans crème (Santé et Hygiène : article XXIII). Le maquignonnage, interdit dans les rues, ruelles, places de la Ville, sous peine d'amende ou d'emprisonnement (Règlement de Police : art. 2) se pratiquait au Marché à Foin et aux Animaux : c'était l'endroit tout désigné pour des rendez-vous et le commerce

des animaux vivants, en sorte qu'il y avait de la vie au Marché à Foin.

Bref, le Marché à Foin, en son temps, n'avait pas moins d'importance et ne suscitait pas moins d'intérêt que le Marché Centre, sauf que la disparition des conditions qui l'avaient fait naître devait entraîner sa propre disparition. Autres temps, autres moeurs ! Il ne se mange plus de foin, en Ville, on ne chauffe plus au bois, etc... mais on peut toujours se payer une promenade au site de Marché à Foin pour entretenir son souvenir.

Location du Marché à foin et animaux

Terrain borné en front par la rue Saint-Pascal, en profondeur par la rue Saint-Casimir, du côté nord par la rue Saint-Antoine, du côté sud par la rue Sainte-Marguerite avec halle érigée dessus pour s'y mettre à l'abri avec enclos et poteaux.

Le foin, la paille, seront considérés comme vendus au poids et quand ils seront vendus au tonneau, chaque tonneau équivaldra à 20 quintaux avoirdupois... chaque botte de foin pèsera 15 livres, chaque botte de paille 12 livres.

Les voitures seront estampées par le Clerc qui en gardera la liste.



Une entreprise familiale établit au centre-ville depuis un peu plus de 50 ans

LE PLUS GRAND
MAGASIN DE TISSUS
DE LA RÉGION

2

étages de
marchandises
pour votre choix

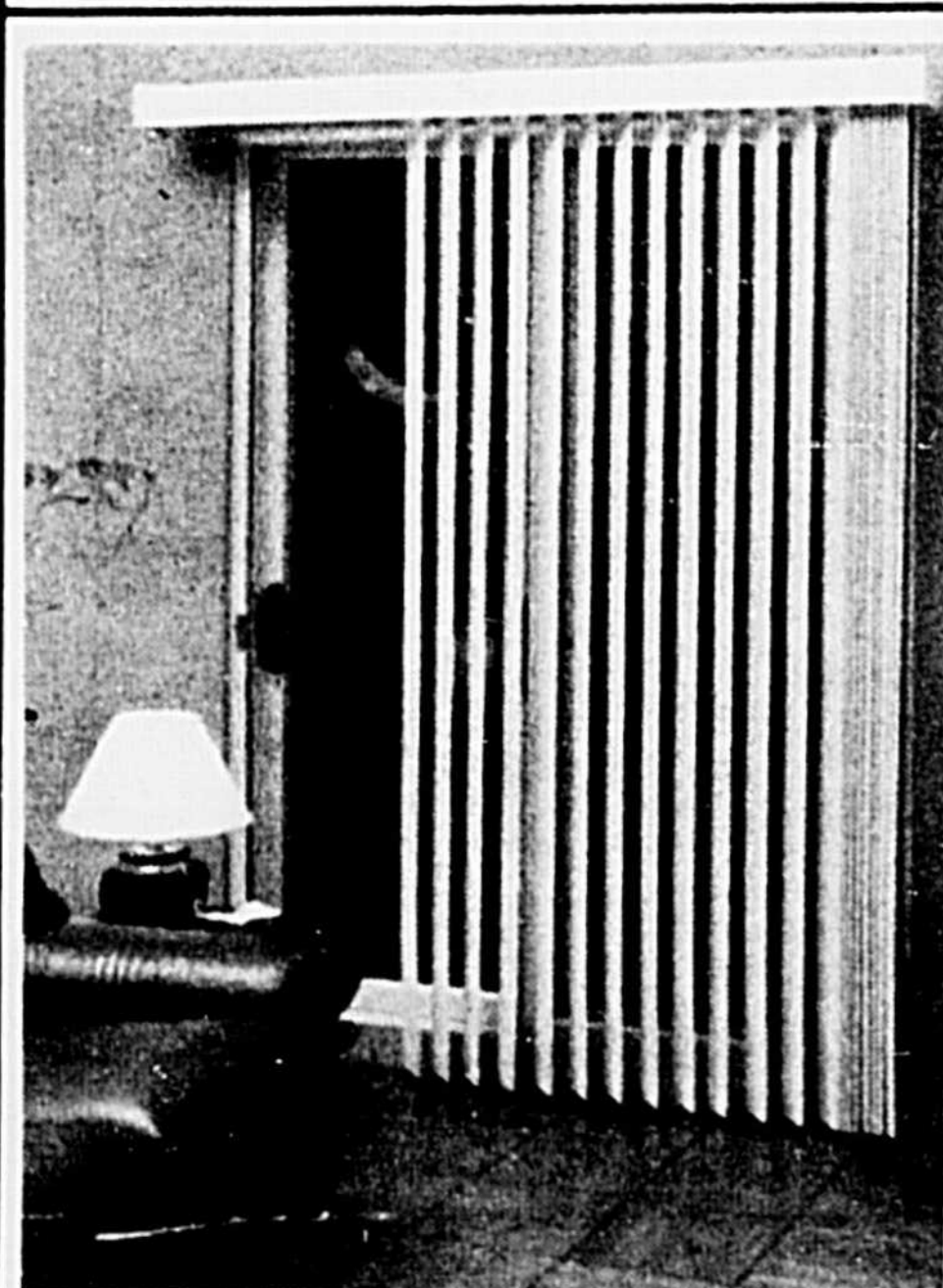
5

grands
départements pour
votre bon goût

b. st-germain

1805, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe

VASTE CHOIX DE SUGGESTIONS DE CADEAUX
DÉCORATIFS ET BIEN D'AUTRES

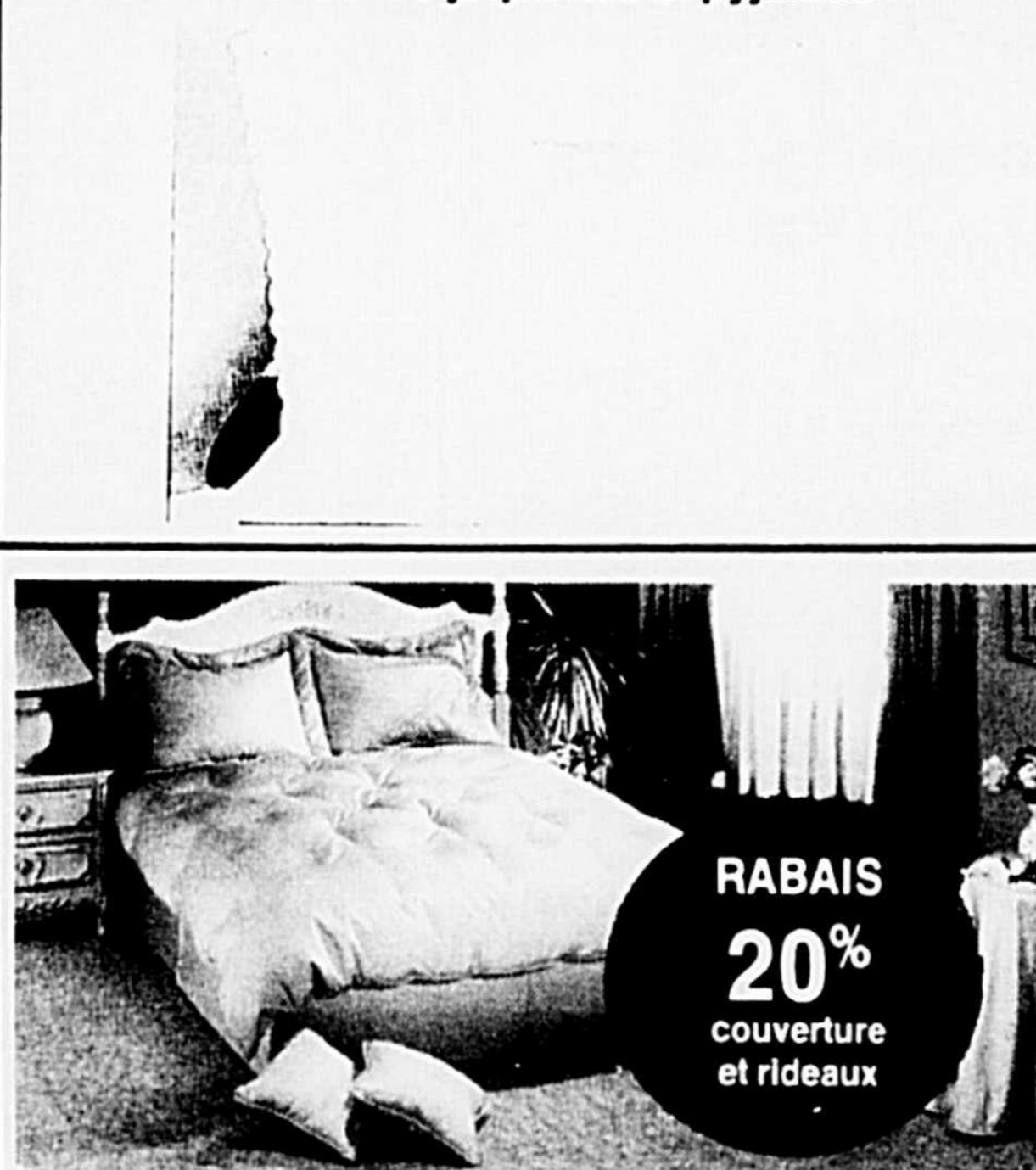


OFFRE SPÉCIALE
Rabais **30%** sur
vertiflex[®]
pour un temps limité

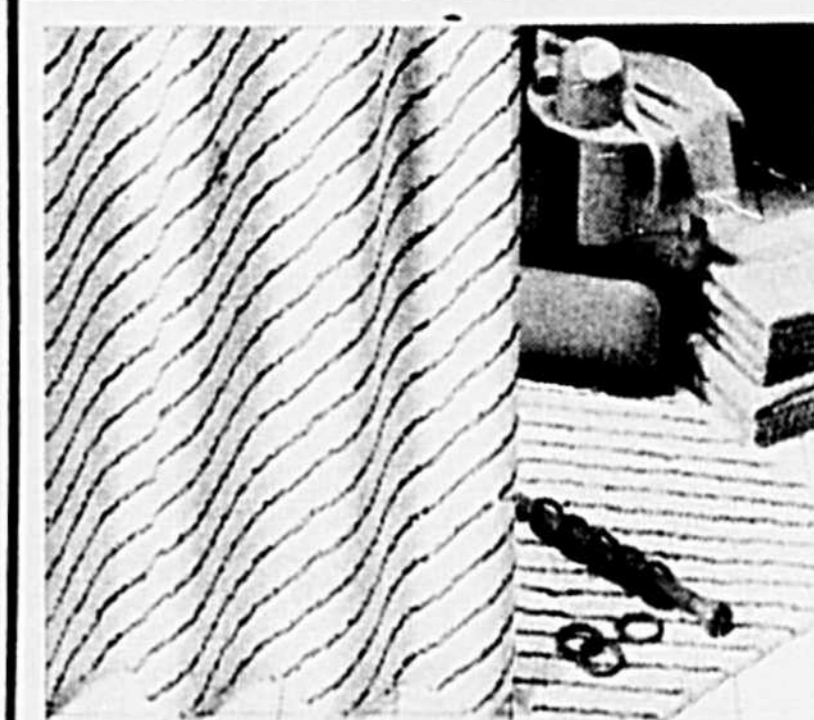


Service de décoration intérieure sans frais additionnel pour vous aider à sélectionner vos rideaux, tentures, accessoires. En plus nous le confectionnons sur demande pour vous.

AU SOUS-SOL
Tout un choix de jaquettes et pyjamas



Collection pour chambre
Nouveau couvre-lit en satin d'une élégance romantique avec ou sans broderie



Bienvenue dans notre vaste mode impressionnante d'accessoires et rideaux de salle de bain.

Le marché centre il y a 100 ans

C'est depuis les premières années de 1800 qu'il existe un marché à Saint-Hyacinthe. Le tout premier marché, qui n'était pratiquement qu'un abri, se trouvait sur la rue Saint-Antoine, à l'endroit de la propriété occupée plus tard par un M. Napoléon Bernier.

En 1830, la "halle" de la rue Saint-Antoine fut déménagée sur le site du marché actuel, qui devint la Place du Marché, grâce à un don du seigneur Jean Dessaulles. En effet, dès 1796, Jean Dessaulles avait obtenu de la seigneurie Delorme (administrée par Mme Vve Delorme, qui décéda en 1801) la concession d'un lopin de terre de 180 x 80 pieds, à l'angle nord des rues Sainte-Anne et Saint-Antoine. Mais rien n'y fut construit avant 1827. En 1830, la halle de la rue Saint-Antoine fut déménagée sur la concession seigneuriale, beaucoup plus vaste et qui devint la Place du Marché actuelle. Quant au marché proprement dit, il se résumait à une construction temporaire de 50 x 30 pieds, soit un toit sur poteaux avec lambris en planches debout (cf. vignette) Cette construction fut agrandie plusieurs fois en 1843 avant d'être acheminée vers le marché à foin en 1856, puis remplacée par un marché en briques, d'apparence cubique et dépouillée. (cf. Langelier, album) Ce marché fut détruit lors de l'incendie de 1876. De 1859 à 1862, le Palais de Justice avait eut ses

quartiers au 2e étage de ce marché. Il y eut bien un marché libre ouvert par les bouchers et les producteurs de la campagne, sur le territoire de la paroisse, mais ce ne fut que de courte durée.

(cf. Société des Numismates de St-H.)

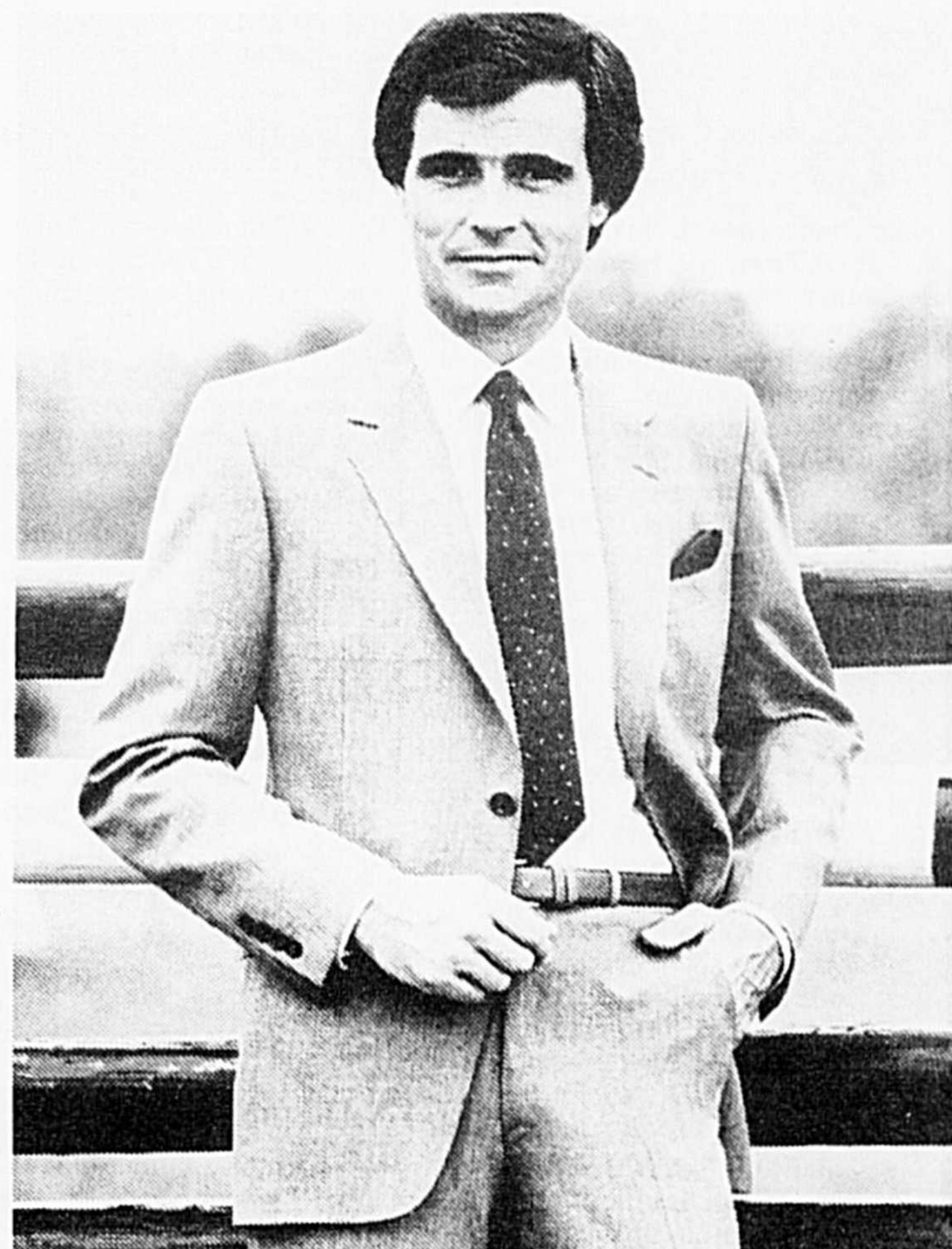
C'est le Marché de 1876 (qui apparaît sur la médaille, embelli d'une marquise ajoutée en 1929.) Il faut dire que de 1876 à 1924, le second étage de ce marché servit d'hôtel de ville, de théâtre, de salle de concert et de spectacles, y comprises des assemblées politiques. La fontaine-abreuvoir installée sur la Place du Marché, face à rue Saint-Denis, est une gracieuseté de Robert Jones, dernier seigneur de Saint-Hyacinthe, en 1879, la (bouche) chante-

pleure de cette fontaine a malheureusement été enlevée par quelque vandale, ces derniers temps. Des projets sont en cours pour restaurer le Marché Centre et redonner à son second étage sa vocation de salle de concerts, de spectacles, etc... Il serait intéressant de comparer l'actuelle place du marché avec ce qu'elle était il y a cent ans, après la reconstruction obligée par l'incendie de 1876. Il faut lire aussi dans les règlements refondus et recodifiés de la Cité en 1882, tout ce qui concerne le fonctionnement de cette véritable institution que fut et demeure le Marché Centre de Saint-Hyacinthe.



Hôtel de ville et la place du Marché.

Duralene



À PARTIR DE 350\$

Duralene. Un complet léger de grande distinction, enrichi de laine et tissé en Angleterre. Conçu avec art pour conserver au mieux ligne et apparence. Une belle réussite, de mise trois saisons sur quatre. Taillé en toute exclusivité par Progress Brand.

TAILLÉ PAR
Progress Brand

léo
Trudel inc

1605, rue Des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe

CELEBRATION FORD 84

TOPAZ

Du créateur des voitures
nord-américaines les mieux construites



Automobile
Jérôme (1977) inc

Ensembles,
VALEUR SPÉCIALE
TOPAZ

Ensemble A:	
comprenant toit ouvrant à panneaux amovible	386\$
régulateur de vitesse	228\$
volant réglable	137\$
Valeur globale	751\$
Rabais 51%	386\$
Prix de l'ensemble	365\$

Ensemble B:	
comprenant climatisation, commande manuelle	912\$
régulateur de vitesse	228\$
volant réglable	137\$
direction assistée	276\$
console	167\$
glaces teintées	142\$
Valeur totale	1862\$
Rabais 49%	912\$
Prix de l'ensemble	950\$

UNE EXPÉRIENCE
INCROYABLE!

1280, rue Des Cascades Est
Saint-Hyacinthe 773-6647
Beloell 467-1833

Règlements du département des chemins/rues

Obstuction ou embarras des rues, égouttement, etc... 18 nov. 1884 "Tout ingénieur ou conducteur de locomotive sur le Grand Tronc du chemin de fer du Canada, ou sur la voie d'aucune autre compagnie de chemin de fer, qui conduira ou fera aller la ou les locomotives, sans sa charge, avec une vitesse plus grande que six milles à l'heure, dans les limites de cette ville, encourra une amende de \$1 à \$20 piastres (\$20) et, à défaut de paiement immédiat, sera passible d'emprisonnement de six à trente jours, pour chaque contravention."

- CIRCULATION : p. 16
- STATIONNEMENT : p. 16

Défense d'arrêter chevaux et voitures sur les trottoirs ou traverses de rues.

Qui brise pavé ou trottoir est obligé de les réparer dans les 24 h.

• Tous les escaliers, perrons, portiques, barrières, plates-formes ou autres élévations s'avancant dans ou obstruant aucun trottoir, rue ou ruelle, seront enlevés par et aux dépens du propriétaire...

• Aucune personne ou personnes ne poseront, ne fixeront,

n'étendront au-dessus des rues de cette Ville, aucunes toiles ou couvertures pour se mettre à l'abri du soleil, à moins qu'elles ne soient élevées à une hauteur suffisante pour ne causer aucune nuisance au public...

• Aucune personne ou personnes n'exposeront dans aucunes rues, ruelles ou places publiques de cette Ville, aucune table ou machine quelconque sur laquelle on puisse jouer à aucun jeu de chance ou de fortune...

• Aucune personne ou personnes n'embarrasseront aucun trottoir, rue ou ruelle de cette Ville, en y exposant en vente, soit dans des paniers ou sur des tables, ou d'aucune autre manière que ce soit, aucuns fruits, pâtisseries,



A. Denis, escr.

menues marchandises, bières ou autres articles...

• Il est défendu de jeter ou tirer des pelottes de neige, des pierres, mottes ou autres projectiles, de patiner ou de glisser en traîne ou traîneau, ou autrement, de courir pour envoyer ou diriger aucun cerf-volant, ou de jouer au cercle dans aucunes rues, ruelles ou places publiques... sous peine d'une amende de \$1 ou d'un emprisonnement de vingt-quatre heures pour chaque contravention.

Toutes les fois que, durant l'hiver, la neige ou la glace se sera



G.-C. Dessales, escr., maire



Saint-Hyacinthe, 1836

accumulée sur aucun trottoir... il sera du devoir de la personne ou des personnes propriétaires ou locataires... de couper et abattre la dite glace ou neige, à la profondeur de pas plus de trois pouces au-dessus de la surface des dits trottoirs...

... de creuser des rigoles pour faire écouler l'eau au moment de la fonte.

Ouverture des portes, remises, murs, clôtures, bâties sur le bord d'aucunes rues, ruelles ou places publiques... en dedans des propriétés et non en dehors... afin de laisser les trottoirs libres.

Obligation d'ériger autour d'un terrain vacant donnant sur la rue, un mur ou une clôture devant s'élever à une hauteur de trois pieds au-dessus du trottoir...

Toutes les rues de la Ville seront égouttées par la surface jusqu'à la

rivière... dans toutes les rues de cette Ville, il sera fait le long du trottoir, à six pouces du bord, un petit fossé arrondi et évasé...



F.-X. Bertrand, escr.

LA SURVIVANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE CONNAÎT MAINTENANT UNE NOUVELLE DIMENSION : 1\$ MILLIARD D'ASSURANCE EN VIGUEUR

GRATITUDE...

La Survivance, au cours de l'exercice 1983, a continué sa marche ascendante. C'est ainsi qu'elle a franchi le cap important de 50 000 000\$ d'actif et de 1 000 000 000\$ d'assurance en vigueur, deux étapes cruciales dans la croissance d'une compagnie d'assurance-vie. Elle joue ainsi pleinement son rôle de contribuer activement à la sécurité financière des nôtres et à leur avancement économique. Nul doute qu'elle continuera de progresser et d'améliorer sans cesse sa position parmi les plus importantes institutions d'assurance-vie du Québec. Ces réalisations notables sont dues surtout à l'harmonie et au synchronisme dans l'effort qui existent entre l'équipe des ventes et celle du Siège Social.

L'accent que nous mettons sur l'amélioration constante de la compétence de tout notre personnel, tant interne qu'externe, et sur la qualité de nos services sont, sans aucun doute, les causes prédominantes de la confiance accrue du public envers notre Compagnie; je saisis la présente occasion pour exprimer, à tous nos assurés, notre vive gratitude.

Je rends un vibrant hommage à l'ensemble de notre valeureux personnel qui, tout au long de l'année, a multiplié ses efforts permettant, à La Survivance, d'obtenir des succès aussi marquants. Il est certain qu'une telle constance dans la détermination illustre, une fois de plus, le fait que le capital humain au sein de notre Compagnie est d'emblée notre plus grande richesse.

LUCIEN BROUSSEAU,
Président et Directeur Général.



SUPER ESCOMPTES **Chartier** VINCENT ET ASSOCIÉS

SPÉCIAUX VALIDES DU 20 JUIN AU 11 JUILLET 84
Limite 3 par clients

PHOTO POURQUOI PAYER PLUS



KODAK... film officiel
de Québec '84



FILM
C 110 - 24 poses
C 135 - 24 poses
C 126 - 24 poses
(limite 3 par client)

\$299
PRIX

IMPRESSION DE VOS PHOTOS

12 poses.....	\$ 399
20 poses.....	\$ 799
24 poses.....	\$ 819
36 poses.....	\$1179
Disque 15 poses.....	\$ 599
Double.....	\$ 150

DOUBLEZ VOS PHOTOS

12 et 20 poses
\$100
24 et 36 poses
\$200
Nous utilisons le papier Kodak

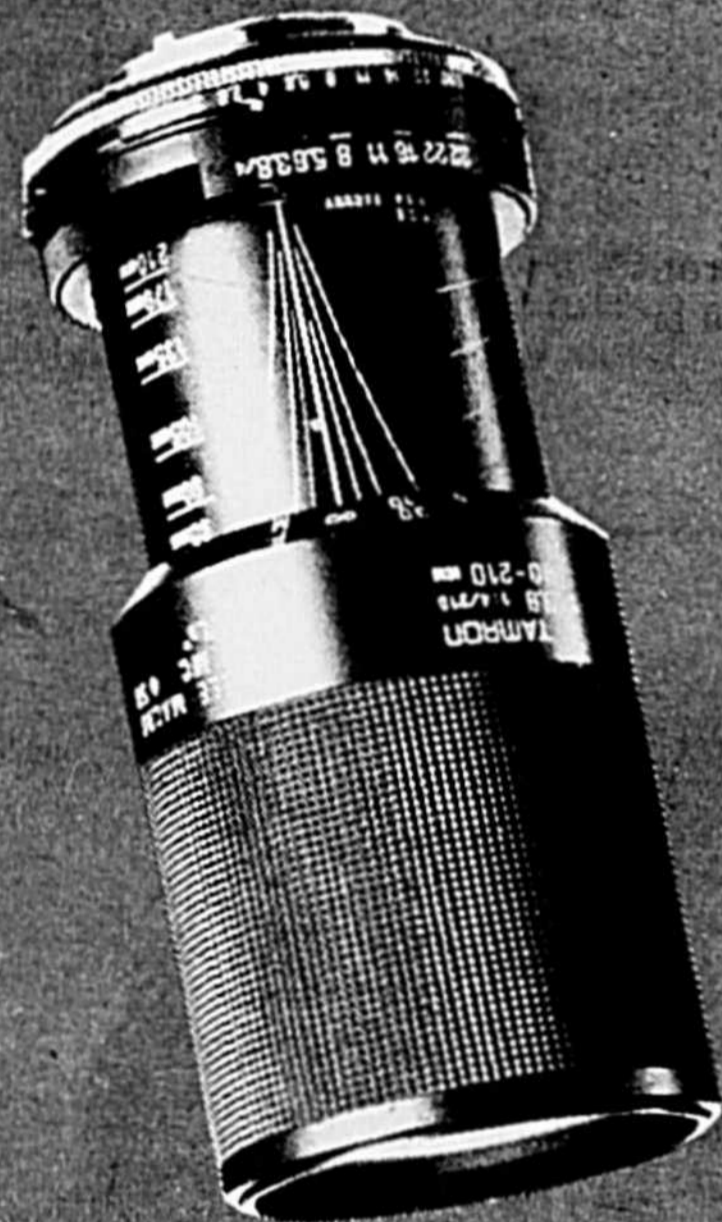
LENTILLES TAMRON pour caméra 35 mm

80 - 210 mm
pour appareils
Nikon et Minolta

\$23345
PRIX

28 mm
pour appareils
Pentax et Fujica

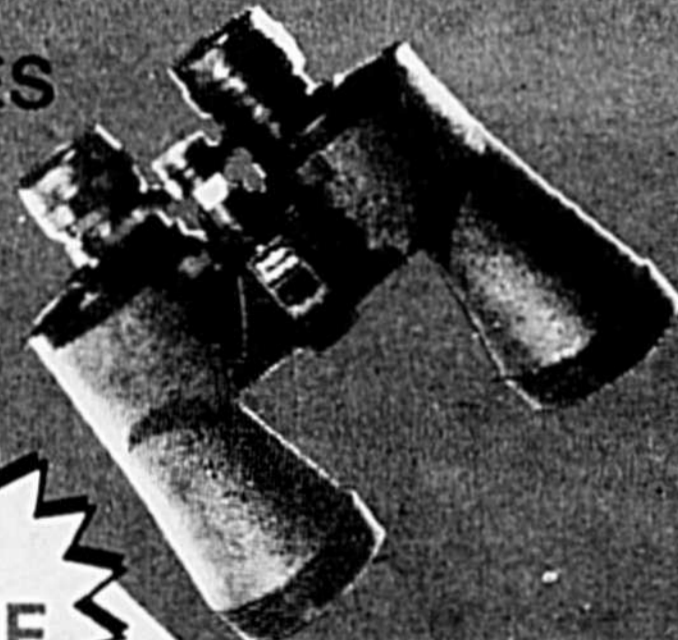
\$10526
PRIX



JUMELLES Banner

7 x 35
8 x 40
10 x 50

**À PRIX
MODIQUE**
PRIX



VIDÉO-CASSETTE

KODAK VHS ou
BETA L 750

\$1389
PRIX

POLAROID VHS ou
BETA T 120

\$1389
PRIX

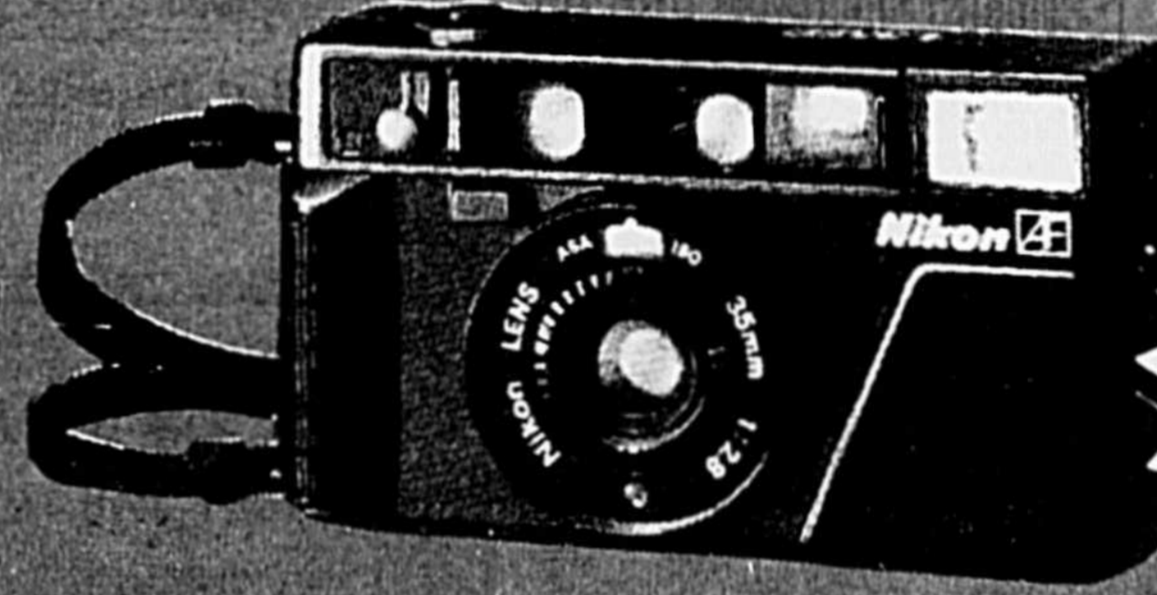
PILE ENERGIZER AA 1.5 V

Payez pour 2 piles
et obtenez la 3e

GRATUITEMENT

\$299
PRIX

Nikon L35 AF



\$20995
PRIX

Ces appareils photos sont disponibles au
1312, rue Des Cascades et 1100, boul. Casavant.
N.B. Nous regrettons : nous ne pouvons vendre ces appareils
aux magasins de photos

Pour de meilleurs écoulements, consultez nos catalogues et prospectus promotionnels. Quantité limitée jusqu'à épuisement de la marchandise.

25
ANNIVERSAIRE
FÊTES D'ARGENT

CLINIQUE MÉDICALE
FAMILIALE
2935, boul. Laframboise
Tél. : 774-7954

CENTRE-VILLE
1312, rue Des Cascades
Tél. : 773-8447

AUX 4 COINS DE LA VILLE
POUR VOUS SERVIR
À PRIX D'AMIS

CENTRE D'ACHAT
Galeries Saint-Hyacinthe
1100, boul. Casavant
Ouvert le dimanche après-midi
et jusqu'à 9 h 00 p.m. sur
semaine

FACE À L'HÔPITAL
Ouvert tous les jours
jusqu'à minuit
2665, Sainte-Anne
Tél. : 773-8449

25
ANNIVERSAIRE
FÊTES D'ARGENT

Règlements de police 1884 = moralité publique

Circulation : nos 1, 2, 3, 4, 5 :
1- clochettes en hiver ou
grelots : deux par cheval; 2-
échanges de chevaux dans les rues,
ruelles, places publiques; 3-
interruption de convois funèbres,
processions religieuses, nationales;
4- aller plus vite que le trot
ordinaire = excès de vitesse; 5-

rencontres : chacun se range à
droite et laisse la moitié à l'autre.
Stationnements : nos 3, 4, 5 :
Toute personne qui plantera un ou
plusieurs poteaux (parcomètres ?)
le long des trottoirs ou de la rue,
pour attacher les chevaux,
soutenir les enseignes ou pour
quelque autre raison que ce soit,

ou qui laissera de tels poteaux s'ils
ont été plantés vis-à-vis sa
propriété, encourra une peine de
\$1 pour chaque jour... ou d'un
emprisonnement d'un à trois jours,
pour chaque contravention.
• **Vandalisme** : 10- Dommages aux
maisons, enseignes, marteaux ou
plaques de porte, clôtures, arbres,

jardins, etc.. 11- Mauvais
traitements infligés aux animaux.
10- Toute personne qui,
illégalement et malicieusement,
arrachera ou effacera les enseignes,
cassera les plaques de portes ou les
marteaux, détruira ou
endommagera aucune clôture,
arbrisseau, arbre, plante, racine,

fruit ou production végétale,
croissant dans aucun jardin ou
terrain de cette Ville, ou fera
quelque dommage que ce soit, à la
personne ou à la propriété,
enlèvera les contrevents, contre-
portes, perrons, escaliers ou
échelles...

• **Ivresse** : 12, 19, 20, 21, 22, 24, 34
vente boisson aux enfants,
apprentis, domestiques.

• **Maladies contagieuses** : 13.
• **Indécence** : 15, 7 bains nus dans
la rivière, 25 maisons de débauche.

• **Vociférations, cris, jurons,
injures, bruits** : 16, 23 troublant la
paix publique.

• **Combats de coqs, de chiens** : 35
Toute personne ou personnes qui
feront combattre des coqs, des
chiens ou d'autres animaux, dans
les limites de la Ville ou qui
s'amuseront à regarder ou
encourager de tels combats,
encourront et paieront une
amende d'une à vingt piastres
courant ou seront passibles d'un
emprisonnement d'un à trente
jours, pour chaque offense.

• **Maisons de débauche** : 25 Tout
individu qui tiendra dans cette
Ville une maison de désordre, de
débauche, de jeu sera passible sur
preuve de telle accusation... d'une
amende de \$4 à \$20 piastres
courant ou d'un emprisonnement
de 6 à 30 jours, ou des deux à la
fois.

• **Boisson** : 24 Quiconque vendra,
boira, donnera à boire, fera boire
ou laissera boire dans les marchés,
ou sur les places du marché, ou sur
les places publiques ou dans les
rues et ruelles de cette Cité, aucun
spiritueux, ou autres boissons
enivrantes... amende d'une à dix
piastres ou d'un emprisonnement
d'un à trente jours, ou les deux à la
fois, à la discrétion de la cour.

Hôtels, à Saint-Hyacinthe, en 1884

En 1884, il n'y avait pas
moins de 14 hôtels à Saint-
Hyacinthe regroupés autour



Club Yamaska.

de deux centres principaux :
- le Marché Centre
- la Gare du Grand Tronc

Sur la rue Cascade : Hôtel
National, 4, rue Cascade, près de
Bourdage, J. Laperle; Hôtel
Montréal, 94, rue Cascade, Vve J.
Flibotte; Hôtel Canada 106, rue
Cascade, A.S. Maynard.

Sur la rue Saint-François (près
du marché) : Hôtel Union, 33
Saint-François, J. Vigneux; Hôtel
Windsor, 39 Saint-François, Privé
& Larivé.

Sur la rue Saint-Antoine : Hôtel
Ottawa, 43 Saint-Antoine, C.

Gaudette; Hotel Saint-Hyacinthe,
80 Saint-Antoine, C. Meunier.

Sur la rue Saint-Simon : Hôtel
de la Cité, 54 Saint-Simon, A.
Beauregard; Hôtel Québec, 59
Saint-Simon, C. Ledoux.

Sur la rue Girouard près de
Laframboise : Hôtel Yamaska, 21
Girouard, J.E. Perreault.

Sur la rue Laframboise : Hôtel
South Eastern, 14, rue
Laframboise, F. Langlois; Hôtel
Richelieu, 39, rue Laframboise, E.
Reeves.

Au village Saint-Joseph : Hôtel
Saint-Joseph, Broadway, F.

Dalpé; Hôtel Saint-Laurent,
Broadway, F.X. Beaupré.

En 1849, le curé Crevier avait
bâti sur le terrain actuel de la
Métairie un Hôtel-Sanatorium, à
l'endroit dénommé Salines, à
quelques milles de la rivière.

L'établissement s'intitulait :
Saint-Hyacinthe-les-Bains,
Providence des Malades... Mais
l'hôtel ferma ses portes, tomba en
ruines, et ne tarda pas à
disparaître totalement, sauf à
laisser son nom au village voisin
La Providence. (Choquette, p.
406).

Woolworth

Une entreprise au service
de la collectivité maskoutaine
depuis plusieurs générations.

WOOLWORTH VOUS OFFRE :

Un personnel compétent et courtois
pour mieux vous servir
Une ambiance amicale
Des spéciaux à toutes les semaines
Une variété de produits pour tous les goûts
Un restaurant pour votre détente

Bienvenue aux visiteurs de notre région

Woolworth

1305, Des Cascades
Centre-Ville Saint-Hyacinthe

Nous travaillons tout l'été pour confec-
tionner vos chauds vêtements de four-
rures que vous porterez cet hiver !

Depuis 3 générations déjà,
la famille Laflamme est maître d'oeuvre
pour réaliser les plus beaux man-
teaux de fourrure.

Durant les grandes chaleurs de l'été
vos manteaux de fourrures
que nous prenons grands soins
sont entreposés au froid dans nos voûtes.

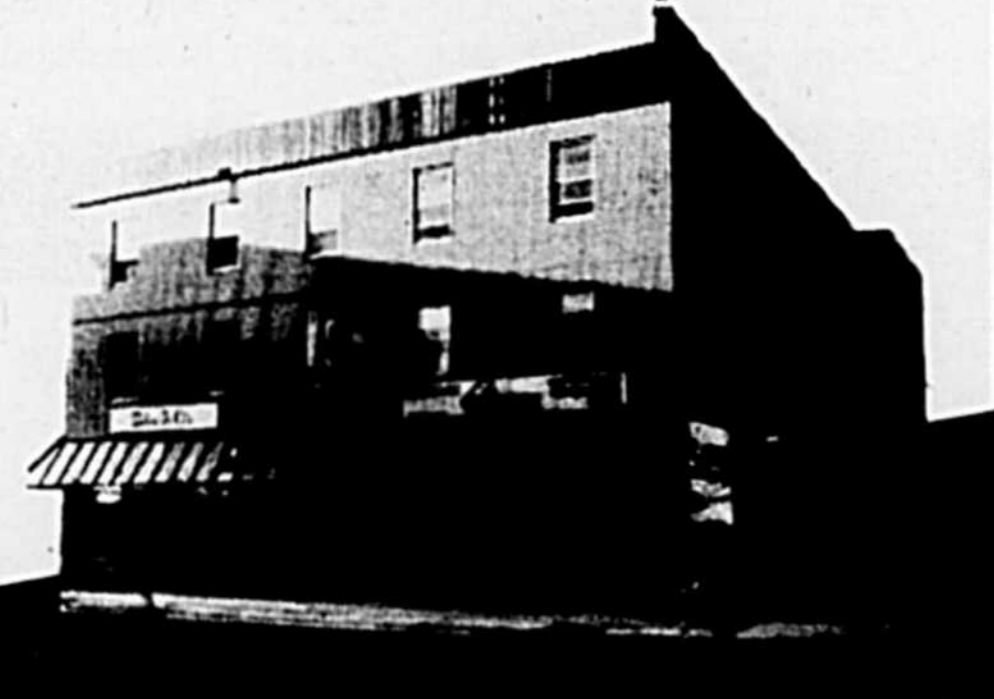
Notre expérience de plus de 60 ans, la
qualité de nos installations, et la perfection
de notre main-d'oeuvre vous assurent

Choix - Qualité
et le service

Laflamme

FOURRURE

421, Avenue Saint-François
Place Du Marché, Saint-Hyacinthe
773-9797



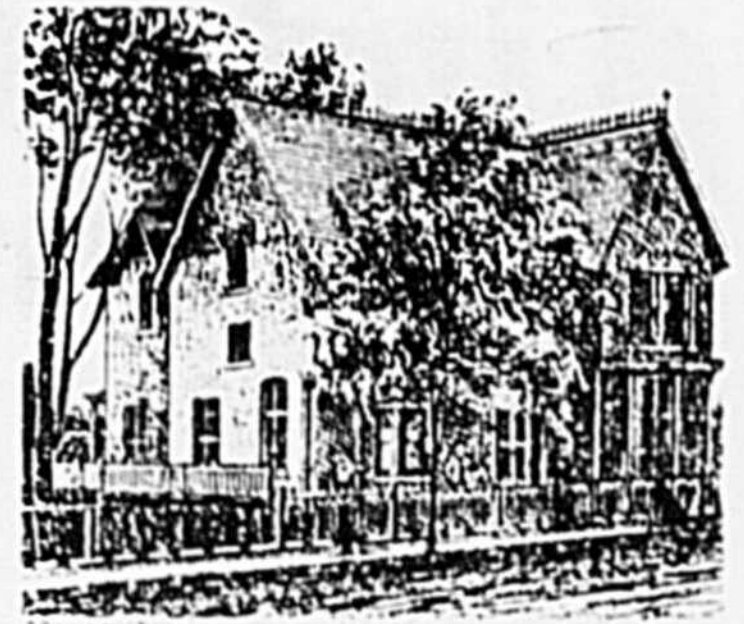
Règlements municipaux licences et taxes

Taxe sur les jeux publics, imposée aux propriétaires ou occupants de maisons d'entretien public, hôtel, auberge, taverne licenciée, maison de pension publique ou tout autre

lieu de rendez-vous (resort), d'entretien, d'amusement... club, associés, abonnés... pour tout et chaque table de billard, de Mississippi, bagatelle, table à roulette, trou-madame, quilles...

Pénalités, heures d'ouverture... licences de théâtres, exhibitions de caravanes d'animaux, cirques, carroussels, comédiens ménestrels, montreurs, marionnettes, concerts,

propriétaires ou occupants de maisons d'entretien, d'auberges \$200. Dépôt magasins de liqueurs spiritueuses : taxe de \$75 dépôt d'avance.



Dr E. St-Jacques
en face de la cathédrale



Règlements municipaux 1884 département du feu

1 - Toute personne ou personnes qui feront passer aucun tuyau de poêle dans une cloison en bois ou dans aucun colombage, ou à travers un plancher en aucune maison ou bâtiment, dans cette Ville, sans laisser six pouces de distance entre le tuyau... et sans entourer le tuyau d'une feuille de tôle... amende de \$4 ou emprisonnement de 15 jours.

2- Toute personne ou personnes... qui permettra qu'un trou de tuyau non employé en aucune cheminée ne soit pas fermé par un bouchon de métal...

3- Tout propriétaire ou occupant... qui négligera ou

refusera de tenir la ou les cheminées en bon état... ou qui permettra qu'un tuyau de poêle aboutisse à aucun autre endroit qu'à une cheminée... ou qui ferait passer le tuyau à travers le toit...

4- Toute personne ou personnes... qui construiront aucune ou aucunes cheminées ne dépassant pas de trois pieds au moins la faite de la maison... ou auront moins de huit pouces sur seize d'ouverture... ou qui seront fortement obliques de façon à difficiles à ramoner... ou qui ne seraient pas enduites de plâtre ou mortier à l'intérieur...

5- Ou dont les côtés auraient moins de huit pouces d'épaisseur

ou dont les fondations ne seraient pas assez solides.

6- Ou qui ne seraient pas à quarante pieds des maisons voisines en ce qui concerne les cuisines, boulangeries, boutiques... ou qui ne seraient pas assez élevées.

7- Poutres plus près de 8 pouces d'aucun tuyau ou dans les cheminées, poêles dans les cloisons qui ne seraient pas à neuf pouces de distance de tout ouvrage en bois placé immédiatement au-dessus du poêle et à six et sept pouces des ouvrages autour s'ils sont recouverts de métal.

8- Chaudrons et bouilloires pour l'usage des fabricants de

chandelles, savons, etc... qui ne seraient pas placés dans du fer, de la brique, du mortier et de la pierre et engagés d'au moins des 5/8 de sa profondeur de manière à éviter tout contact avec la flamme et à garder le feu enfermé par une porte en fer...

9- Fabrication d'allumettes chimiques de feux d'artifice.

10- Conservation et vente dans des boîtes de métal.

11- Ouvertures des cheminées fermées par des portes en fer au bas.

12- Échelles sur le toit des maisons.

13- Toute personne entrant dans une grange, un appentis, étable

avec une chandelle ou une lampe allumée, sans qu'elles soient enfermées dans une lanterne bien close ou qui entrerait dans telle grange, appentis, étable, boutique, contenant des matières inflammables, avec une pipe ou cigare allumé, ou y fumeront, ou y porteront du feu de toute autre manière que dans un vase de fer ou de tôle fermé... amende de \$10 ou 15 jours de prison, pour chaque contravention.

14- Dépôts de chaux vive près du bois.

15- Foin, paille, fourrage, dans les maisons habitées.

16- Feu porté dans les rues.

17- Grillage de cochons.

VOTRE MEILLEURE ASSURANCE C'EST ENCORE LA SOLVABILITÉ DE VOTRE ASSUREUR.

Présent dans toutes les régions du Québec,
le Groupe Commerce est, de tous les assureurs I.A.R.D.
qui opèrent au Canada, l'un des plus solides.

Voilà en somme, la meilleure des garanties... celle qui vous sert le mieux en cas de sinistre.

Parlez-en à votre courtier d'assurance pour votre maison,
votre voiture ou votre entreprise.



LE GROUPE
COMMERCE
Compagnie
d'assurances

Une présence rassurante... depuis 77 ans.

Industrie du taxi et transport à Saint-Hyacinthe en 1884

Voiture à un cheval : d'aucun endroit à un autre course ne dépassant pas 20 minutes : 1 ou 2 personnes .25; 3 ou 4 .40.

Course ne dépassant pas 30 minutes : 1 ou 2 personnes .35; 3 ou 4 .50.

Courses à l'heure, pour la

première heure : 1 ou 2 personnes .60; 3 ou 4 personnes .75; pour chaque heure subséquente : 1 ou 2 personnes .50; 3 ou 4 personnes .60.

Voiture à deux chevaux : d'aucun endroit à un autre course ne dépassant pas 20 minutes : 1 ou 2 personnes .40; 3 ou 4 personnes

.50.

Course ne dépassant pas 30 minutes : 1 ou 2 personnes .50; 3 ou 4 personnes .60.

Courses à l'heure, pour la première heure : 1 ou 2 personnes .75; 3 ou 4 personnes 1.00.

Pour chaque heure subséquente : 1 ou 2 personnes .60;

3 ou 4 personnes .75.

Fractions d'heure au prix de l'heure et on ne chargera pas moins qu'un quart d'heure.

Courses de minuit à 4 h. du matin : .50 en plus.

Bagages : pour toute malle ou boîte : .05; rien pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets

des passagers portés à la main.

Voitures de charge : depuis la station du chemin de fer à n'importe où en ville : charges de moins de 500 livres .10; charges de 500 à 1 000 livres .15; charges de 1 000 à 2 000 livres .20; charges de 2 000 à 2 500 livres .30; pour une corde de bois .30; pour un déménagement : l'heure .30.

Histoire des ponts jusqu'en 1884

Le pont Bienvenue

1783 - Le premier pont bâti fut le pont Bienvenue reliant le Grand Rang au Rang Saint-François

Le pont Volant

1810 - Le pont Volant situé au bout de la rue Saint-Michel fut construit et était la propriété de M. Blanchard (Mgr Choquette dit Jean Germain)

1823 - Les privilèges du pont Volant sont vendus à M. J.-Marie Langlois

Le pont de la Société ou pont Neuf qui a remplacé le pont Volant

1853 - Le pont Neuf (Société) a été endommagé par un baril de poudre de 26 livres qui avait été placé là pour le détruire

1853 - Le pont Neuf a été démolé en partie par des vandales
1853 - Le pont Neuf a été endommagé par le feu causé par les mêmes vandales

1854 - Inauguration du pont Neuf en octobre de cette année-là

1860 - Le pont Neuf porte maintenant le nom de pont Saint-Pierre et est la propriété de M. Charles L'Heureux. Il est également propriétaire du pont du Centre

1861 - Le pont Neuf est devenu maintenant le pont Biron étant la propriété de madame Veuve Biron

1862 - Le pont Biron est maintenant propriété de M. Narcisse Hébert qui en fait la reconstruction ayant été endommagé par la crue des eaux du printemps

1863 - Au printemps le pont de M. Hébert (Biron) qui avait été reconstruit l'automne dernier a été emporté par la débâcle à nouveau

1863 - Reconstruction du pont de la Société

Le pont du Centre ou du Milieu

1817 - M. Blanchard obtient le droit de construire un autre pont au bout de la rue Concorde

1818 - Construction du pont du Centre par M. Blanchard

1852 - Le pont du Centre est emporté par les eaux

1859 - Le pont du Centre est fermé à la circulation dû au fait qu'il a été endommagé par la crue des eaux

1877 - On couvre le pont du Milieu

1883 - Le pont Morisson (du Milieu) est fermé à la circulation après la débâcle du printemps à cause des dommages qu'il a subis

Le pont Barsalou

1864 - Construction du pont Barsalou

1875 - Incorporation du pont Barsalou

1876 - À la débâcle d'avril deux arches du pont Barsalou sont emportées. Dommages : 800,00 \$

1879 - Le pont Barsalou est refait à neuf par M. Louis Bélanger, contracteur

1880 - On refait la couverture du pont Barsalou pour 900,00 \$ par M. Girard

1880 - Vente par le shérif du pont Barsalou pour 10,00 \$ mais avec les dettes qui sont de 5 400,00 \$ à être remboursées par le nouveau propriétaire

1882 - Le pont Barsalou est emporté par la débâcle du printemps

1882 - Le pont Barsalou est reconstruit à l'automne de la même année

1883 - Le pont Barsalou est à nouveau emporté par la débâcle d'avril 1883

1883 - M.L.F. Morisson devient propriétaire des actions du pont Barsalou

1884 - Reconstruction du pont Barsalou par son nouveau propriétaire M. Morisson

CP8,9 (Archives de la Société d'Histoire de Saint-Hyacinthe)



Dépositaire des produits motorisés "Columbia" pour jardins et pelouses.



Durabilité, rendement, confort et excellentes caractéristiques.

Voilà ce que vous offre les scies à chaîne

Poulan



Venez voir la vaste gamme de coupe bordure

Tanaka

"Des produits de 1ère qualité"

Un service adéquat de réparations par des techniciens compétents.

UN TRAVAIL GARANTI

SPORT BEAUREGARD ENR.

Yvon Cadotte, prop

VENTE PIÈCES SERVICE

2770, boul. Laurier, Sainte-Rosalie Saint-Hyacinthe Tél. : (514) 773-5631

Spécialité **Simone inc.**



TAILLES 10 1/2 à 32 1/2
IMPERMEABLES
ROBES
VÊTEMENTS SPORT
VÊTEMENTS DE BASE
1695, Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe, J2S 3L3
Tél. : 774-8474
Madone Laurence, prop.



Pour une garde robe pratique et élégante.
De la petite à la grande taille
Coupe pour dames
Notre devise Choix et Qualité

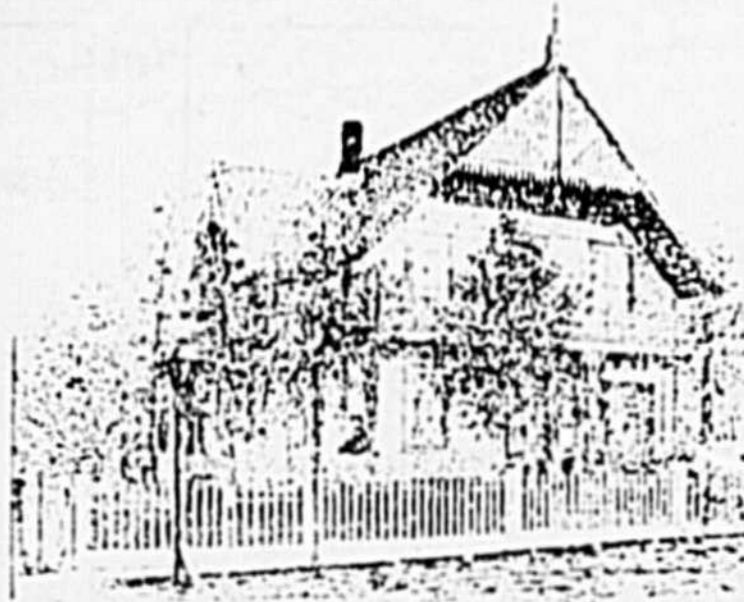
Il y a 100 ans, en 1884 : La Cascade était déjà centenaire

Depuis l'établissement du premier moulin à farine sur le site actuel de la Penmans en 1772, l'arrivée du premier curé proprement dit en 1776, M. Noisieux, la construction de la première chapelle de bois en 1780, pour une population de 75 familles. Cependant, le manoir seigneurial ne sera érigé qu'en 1798.

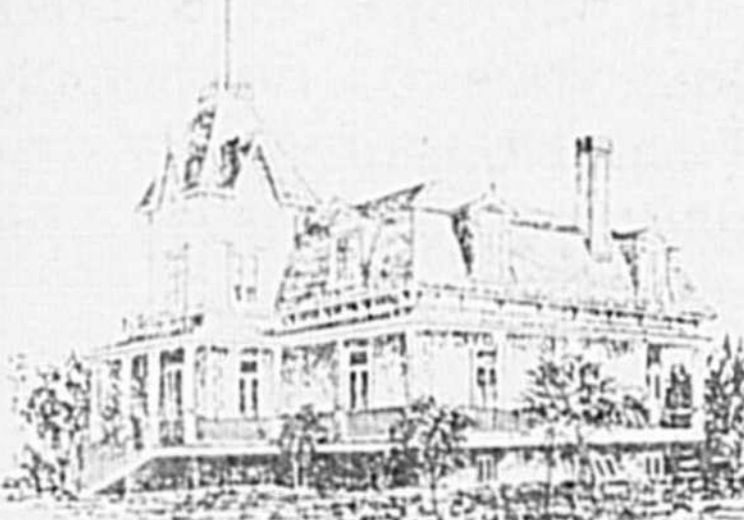
Il y a 100 ans la Cascade centenaire; de village (1849) en ville (1850) était devenue dès 1857 la Cité de Saint-Hyacinthe, avec une population de 5 321 âmes en 1881 et un territoire compris entre la rue Bourdages (chemin de Saint-Denis) la rivière Yamaska formant une anse et le chemin de fer du Grand Tronc tracé depuis 1848-1850.



F.L. Morisson, escr., rue Du Palais.



I. Fréchette, escr., rue Sainte-Anne.



H. Pagnuelo, escr. La Providence.



Villa Bellerive.

Le village Notre-Damé, ou futur quartier 5, ne sera annexé par la Cité proprement dite qu'en 1887.

Le Séminaire, le Couvent de La Présentation, etc... cimetière (1880) situés dans le prolongement de la rue Girouard se trouvaient en plein champ, en dehors de l'agglomération urbaine.

Au-delà du chemin de fer, à part quelques petites rues collées sur la voie ferrée, il n'y avait que de vastes terrains à développer.

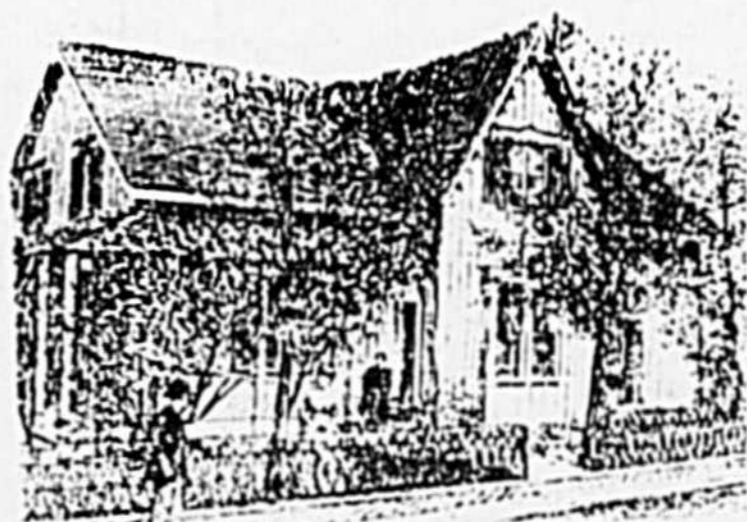
On accédait à la Ville, ou Cité, par le chemin du Rapide-Plat, le chemin de Saint-Denis.

Trois ponts reliaient la Cité aux villages de Sainte-Rosalie, de Saint-Joseph et de La Providence, Saint-Dominique et autres.

Le pont dit de La Société entretenu aux frais des villages de la rive sud de l'Yamaska (1862 ?)

Le pont du Centre (1818) et le pont Barsalou (1864) construit par des particuliers. En 1862, les trois ponts avaient été emportés par une inondation. C'étaient des ponts payants.

Il y avait aussi la voie d'eau qui reliait la Cité à Saint-Pie et à Saint-Césaire par bateau à vapeur et bien sûr la voie ferrée de Montréal à Richmond, puis à Sherbrooke. Pont des "chars" construit en 1850.



V.B. Sicotte, escr.



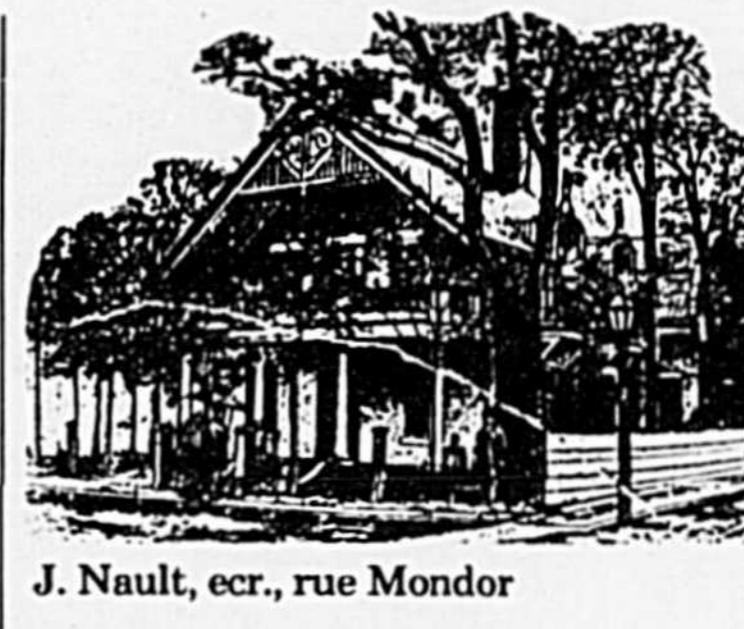
L. Tellier, escr. Ex. M.P., rue Girouard.



P.-F. Payan, escr., et S.-T. Duclos, escr., rue Girouard.



Louis Côté, esq., ex-maire (Club Maskoutain)

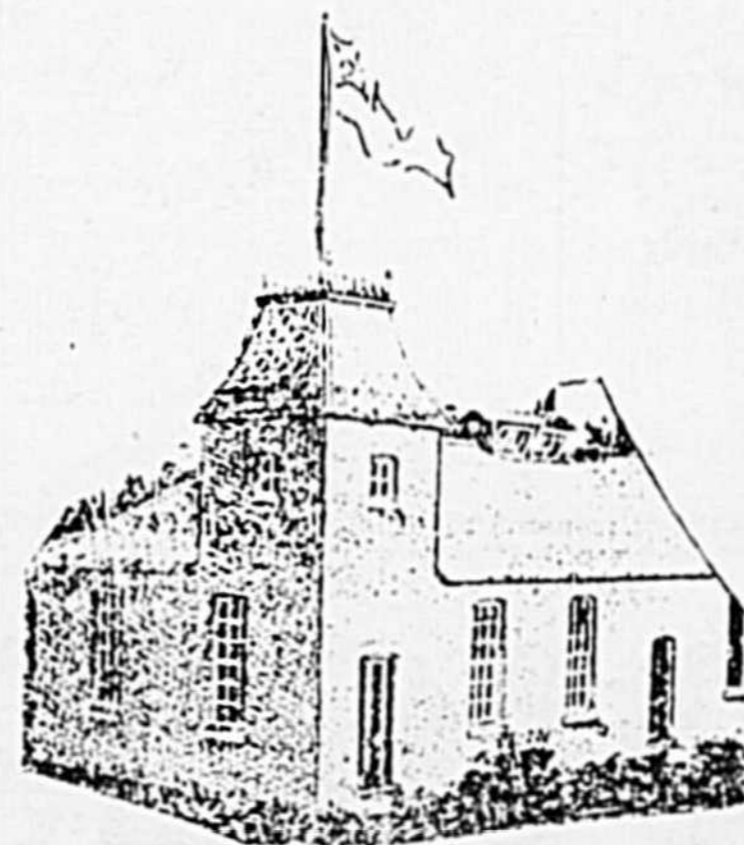


J. Nault, escr., rue Mondor

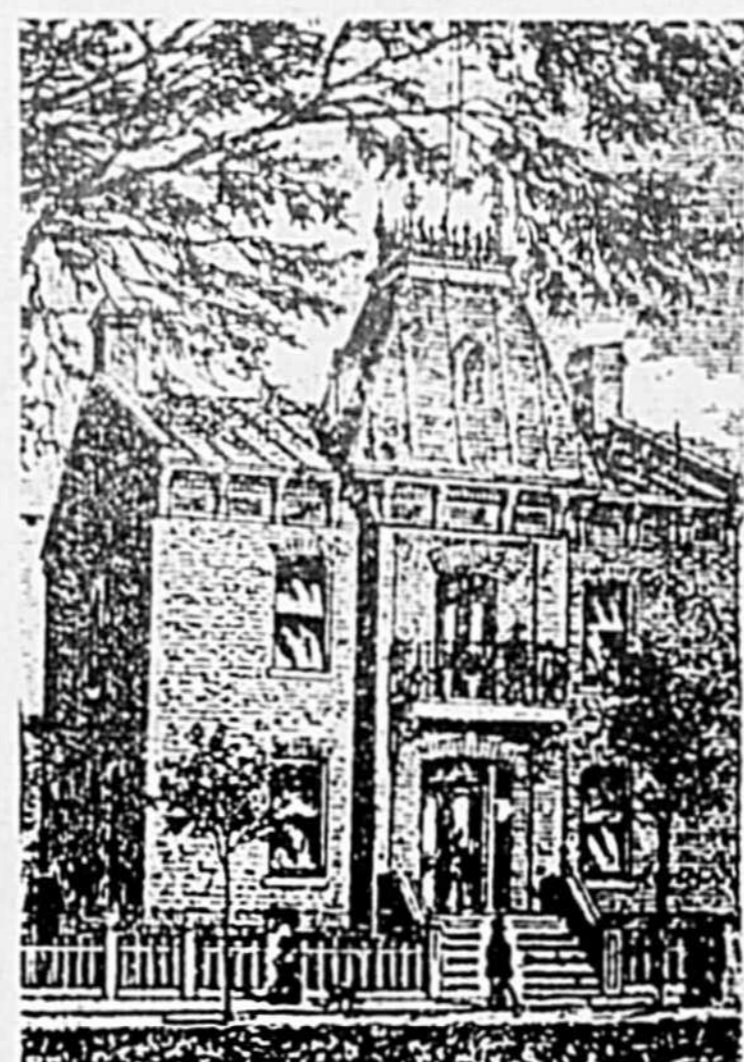


Feodor Boas, esq., Terrasse du Patro

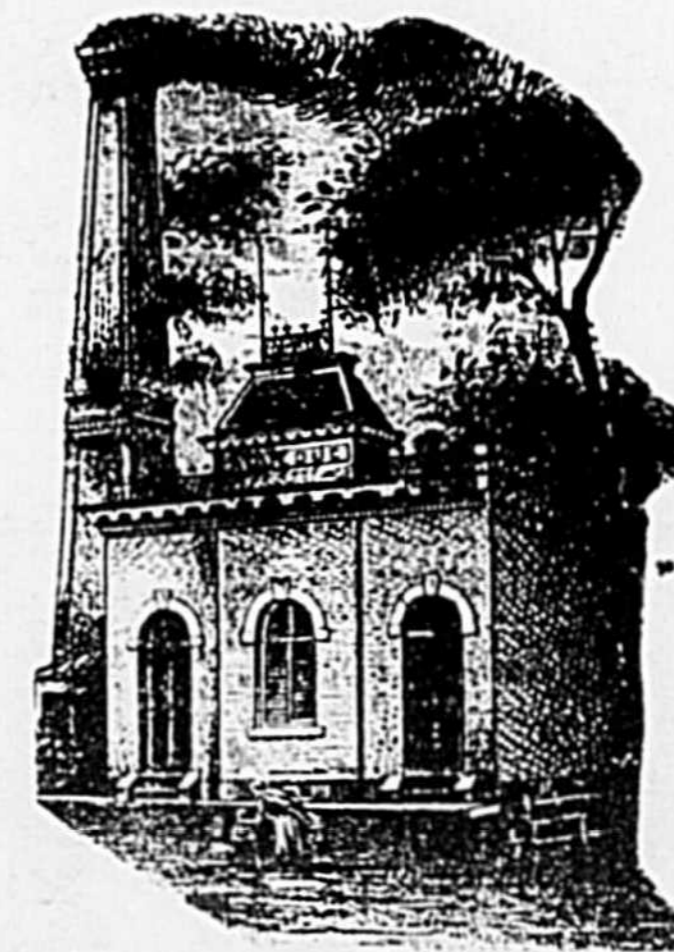
Édifices publics et résidences de Saint-Hyacinthe il y a 100 ans



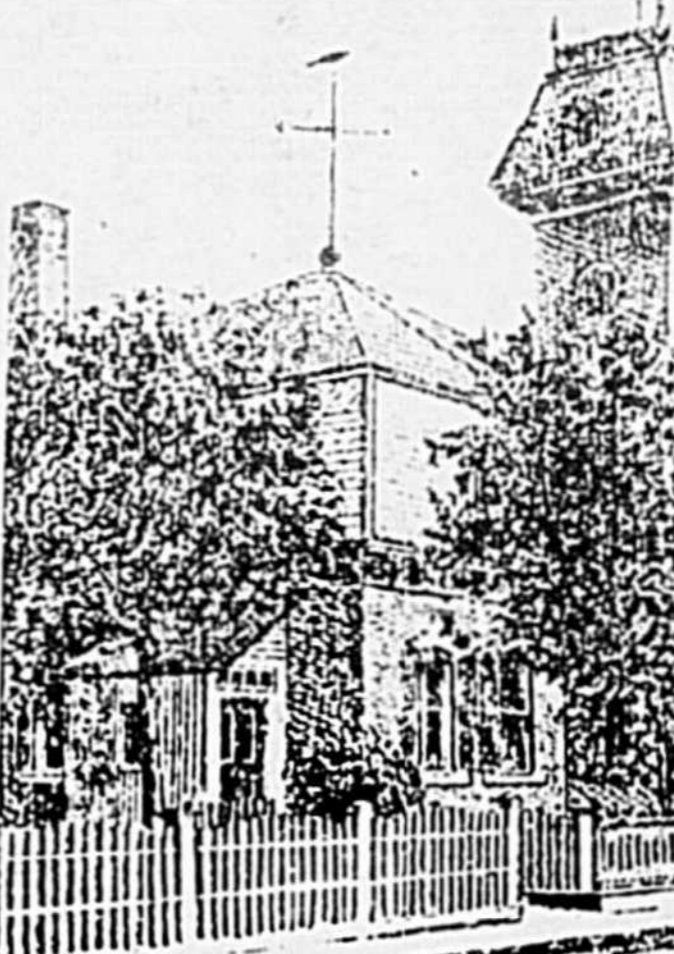
Usine à gaz. Poste de Police actuel.



Bureau d'enregistrement, rue Du Palais.



Aqueduc près du barrage.



Bureau de poste, rue Saint-Hyacinthe.



Compagnie générale transatlantique steamers, rue Saint-Denis.



L'Union printing Co., rue Saint-Denis.



Poste de police et des pompiers, rue Cascades.

*Nous sommes
fiers de nos
traditions*

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
**Abald
Walime Inc**

André Loiselle, dir.

900, BOURDAGES, SAINT-HYACINTHE

Succursales

- 2775, BOURDAGES, SAINT-HYACINTHE
- RUE PRINCIPALE, SAINT-DOMINIQUE

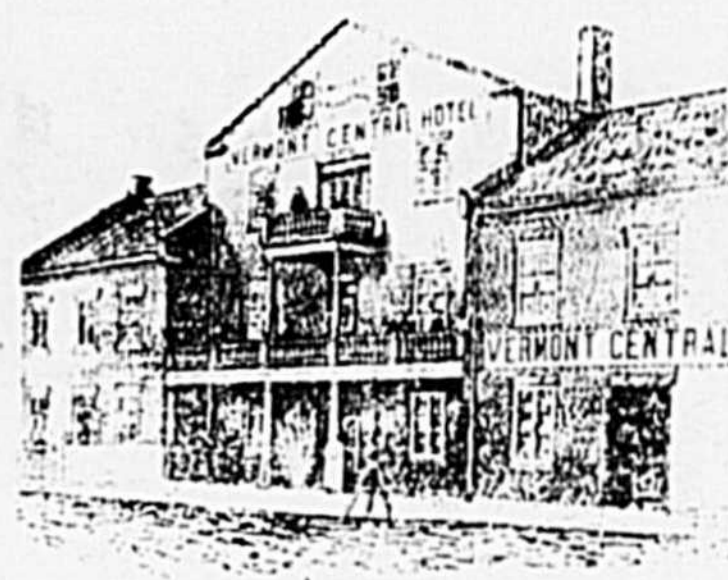
Tél. : 774-6417



Pagnuelo Frères, épiciers.
rue Cascades



La banque Jacques Cartier.
rue Cascades



Vermont Central Hotel, propriété de
E. Reeves, rue Laframboise



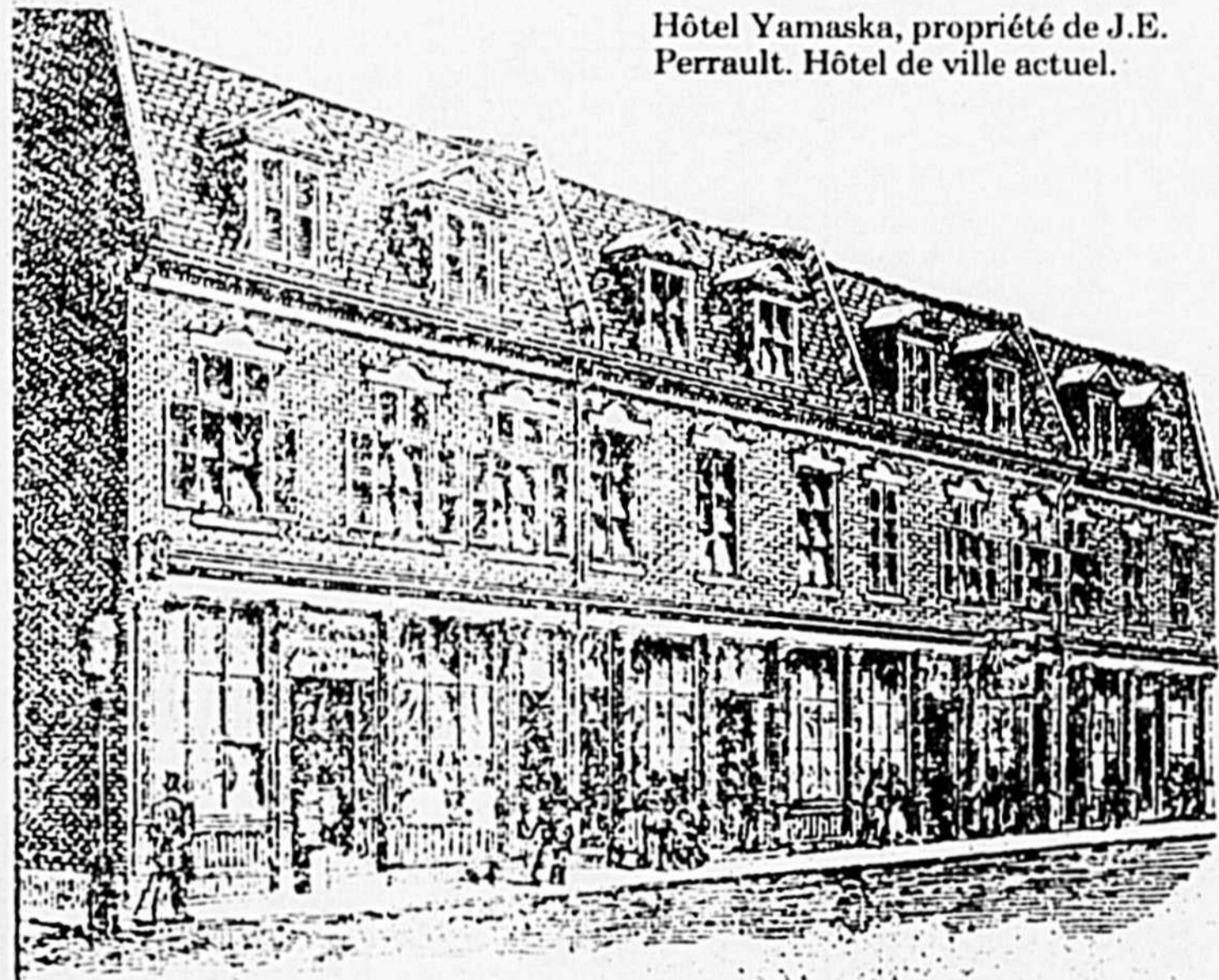
Sarazin, Ménard et Co., farine et grain.
rue Cascades



Raymond et frère, magasin Général.
rue Girouard N.D.



Hôtel Yamaska, propriété de J.E.
Perrault. Hôtel de ville actuel.



J. Brodeur, marchand.
rue Cascades

Les manufactures (12) et industries

Saint-Hyacinthe est remarquable à cette époque de crise économique par le nombre de ses manufactures et industries qui fournissent du travail à sa population ouvrière pendant que d'autres émigrent en grand nombre en Nouvelle-Angleterre pour gagner leur pain quotidien.

Du point de vue géographique presque toutes ces manufactures sont situées au bord de la rivière afin d'utiliser son pouvoir d'eau comme force motrice et même alimenter en eau ses engins à vapeur fabriqués sur place.

Vue du côté sud de la rivière Yamaska, du côté du village La Providence, on voit s'aligner, à partir de la dame et de l'aqueduc, en descendant : d'abord sur le site

des anciens moulins à farine et à cardes du seigneur à gauche du pont Barsalou, puis entre le pont Barsalou et le pont du Centre, et jusqu'au pont de la Société tout près du pont des Chars.

Ce sont : l'Aqueduc; la Cie Manufacturière; The Granite Mills; Séguin et Lalime, chaussures; Larivière et Fils, voitures, 1 Saint-Dominique; F.-X. Bertrand, machineries, 2,4,6 rue Saint-Dominique; Fréchette et Fils, ingénieurs machinistes, 1-3 Saint-Hyacinthe; Aikin & Dawson, fondeurs, 2 Saint-Hyacinthe; Fonderie Yamaska, 2 Saint-François; Duclos & Payan, tannerie, 2 Saint-Simon; Paquette & Godbout, portes et châssis, 30, rue Williams (Cal. Lavallée); Duclos et Payan, tannerie, 38, rue

Williams; Côté & Frères, chaussures, 5,6,7, Saint-Antoine; Bissonnette Napoléon, instruments aratoires, 20-22 Saint-Simon; H. Dussault, fonderie, 1 rue Saint-Paul; N. Dussault, boutique de machiniste, 1½ Saint-Paul; Usine à gaz, 80, rue Saint-Michel; J.F. Lahaise, moulin à farine, 7, rue Saint-Hyacinthe; Choquette & Frères, voituriers, 40-42 Cascades; Le Courrier, imprimerie, 59 Cascades; L.P. Morin, portes et châssis, 3, rue Saint-Antoine; Chalifoux & Fils, inst. aratoires, 20, rue Girouard, Notre-Dame; Jubinville et Gagnon, menuiserie, voitures, cercueils 88½ Concorde.

**À SAINT-HYACINTHE
ON MAGASINE
CHEZ G. BRABANT**

**QUALITÉ
ET PRIX**



**QUOI DEMANDER
DE MIEUX !**
Face au plus grand stationnement en ville

G. Brabant inc.

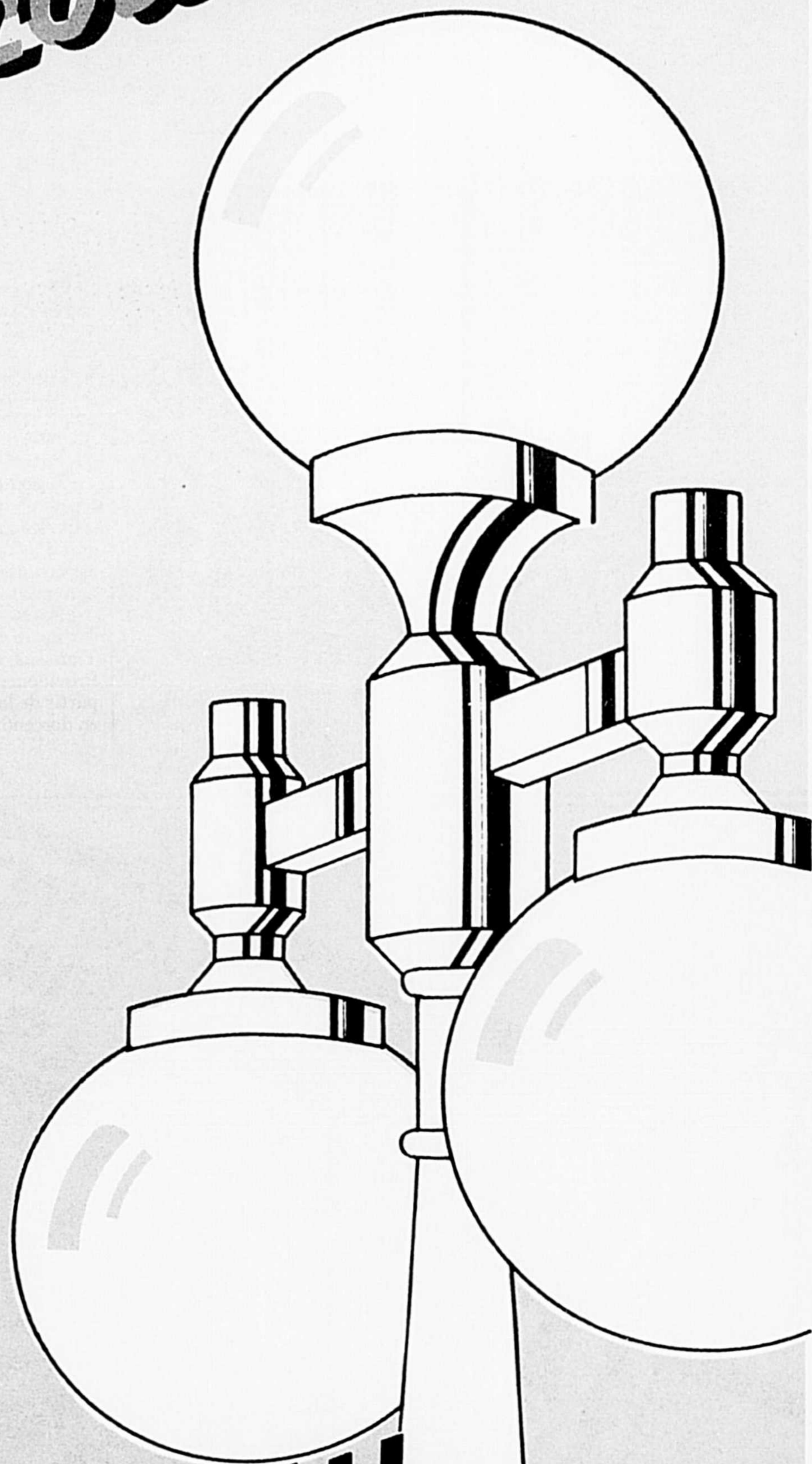
LE MAGASIN POUR HOMMES
LE PLUS COMPLET EN VILLE
410, rue Hôtel-Dieu Tél. : 774-7131
Air climatisé



Saint-Hyacinthe un Centre Ville à découvrir

- 21 restaurants
- 10 bars
- 5 quincailleries
- 6 magasins à rayon
- 31 alimentations
- 65 vêtements
- 18 meubles et accessoires
- 40 boutiques spécialisées
- 22 finances, assurances, services immobiliers
- 30 services personnels
- 8 services d'affaires
- 55 services professionnels
- 4 services éducationnels

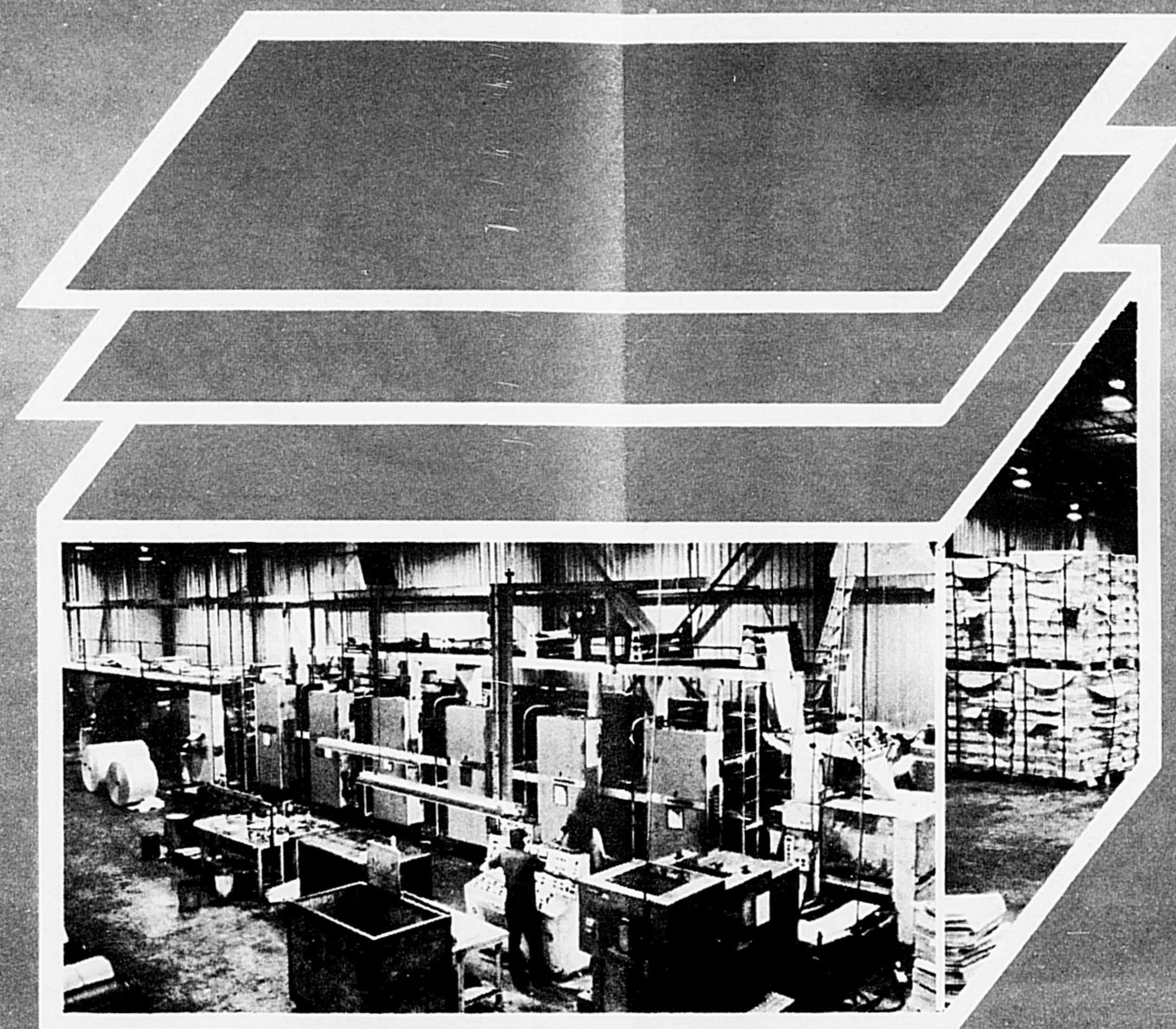
Tous ces services créent au centre ville
Saint-Hyacinthe plus de 1628 emplois
réguliers et 564 emplois partiels



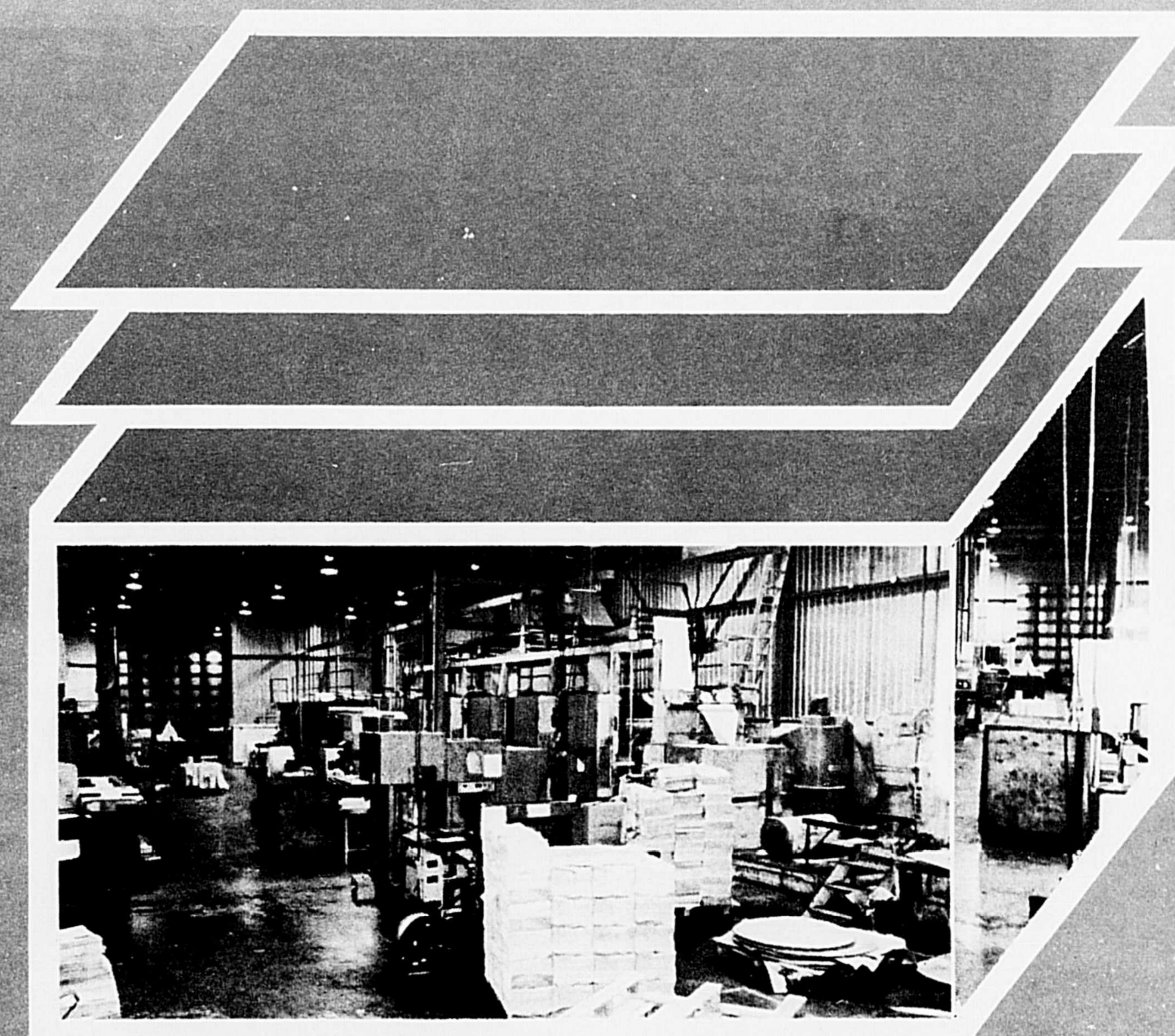
un
Centre Ville
qui vous va à ravir

Nous sommes fiers
d'être associés
au succès
de votre journal
hebdomadaire de l'année

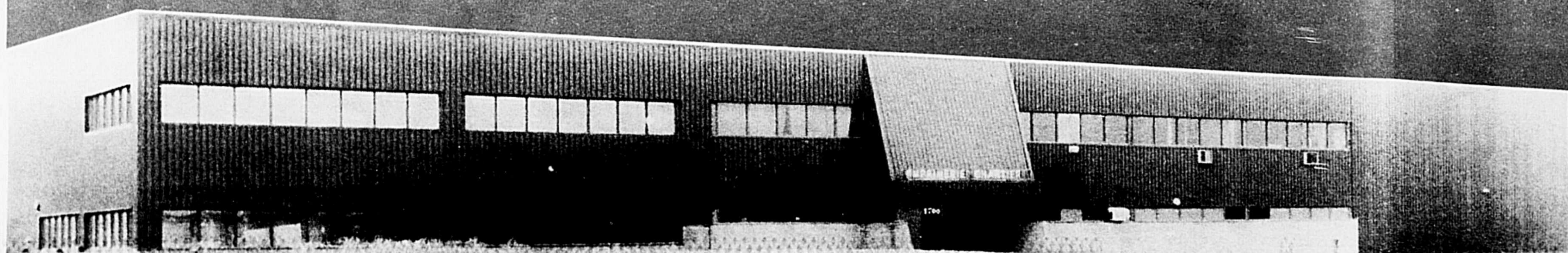
le courrier
DE SAINT-HYACINTHE



Une entreprise moderne
répondant aux aspirations
des hebdomadaires régionaux.



Nos 105 employés font partie
eux aussi du circuit économique
maskoutain. Plus de 2.0 millions \$
en salaires annuellement.



IMPRIMERIE
UNE DIVISION DE



CHARTIER
IMPRIMERIE TRANS-CONTINENTALE INC.



BOULEVARD LAURIER AUTO

MAZDA Saint-Hyacinthe : 774-1345 - Beloeil : 467-1777 VOLVO



Plusieurs voitures sedan de luxe coûtent sûrement beaucoup plus cher que la Volvo 760 GLE. Mais très peu d'entre elles vous en donnent autant pour votre argent.

Son rendement est saisissant.

Plusieurs pilotes d'essais en sont restés cloués d'étonnement à leur siège. Le magazine *Road and Track* a qualifié la Turbo diesel de: "la diesel la plus rapide qu'on ait jamais testée." Plutôt impressionnant quand on pense que ce sont d'habitude nos moteurs à essence qui sont réputés pour leur rapidité.

La 760 GLE est également d'un confort remarquable. Le siège du conducteur a été conçu par des orthopédistes. Son système de suspension adoucit non seulement la conduite sur route mais il permet au conducteur de se détendre. Tel qu'un pilote le disait: "c'est une expérience rare que de se sentir à l'aise et détendu au volant tout en roulant à 100 milles à l'heure*...cet engin donne toute une performance!"

Et puis même au repos, la 760 GLE vous transportera. Elle offre une foule d'avantages allant d'un système d'écoute stéréo sophistiqué au point d'avoir son propre égalisateur d'enregistrement, jusqu'à un système de climatisation contrôlée qui change l'air de l'habitacle quatre fois la minute.

Passez voir la 760 GLE de Volvo. Et découvrez l'un des grands investissements de tous les temps.



La 760 GLE de Volvo.

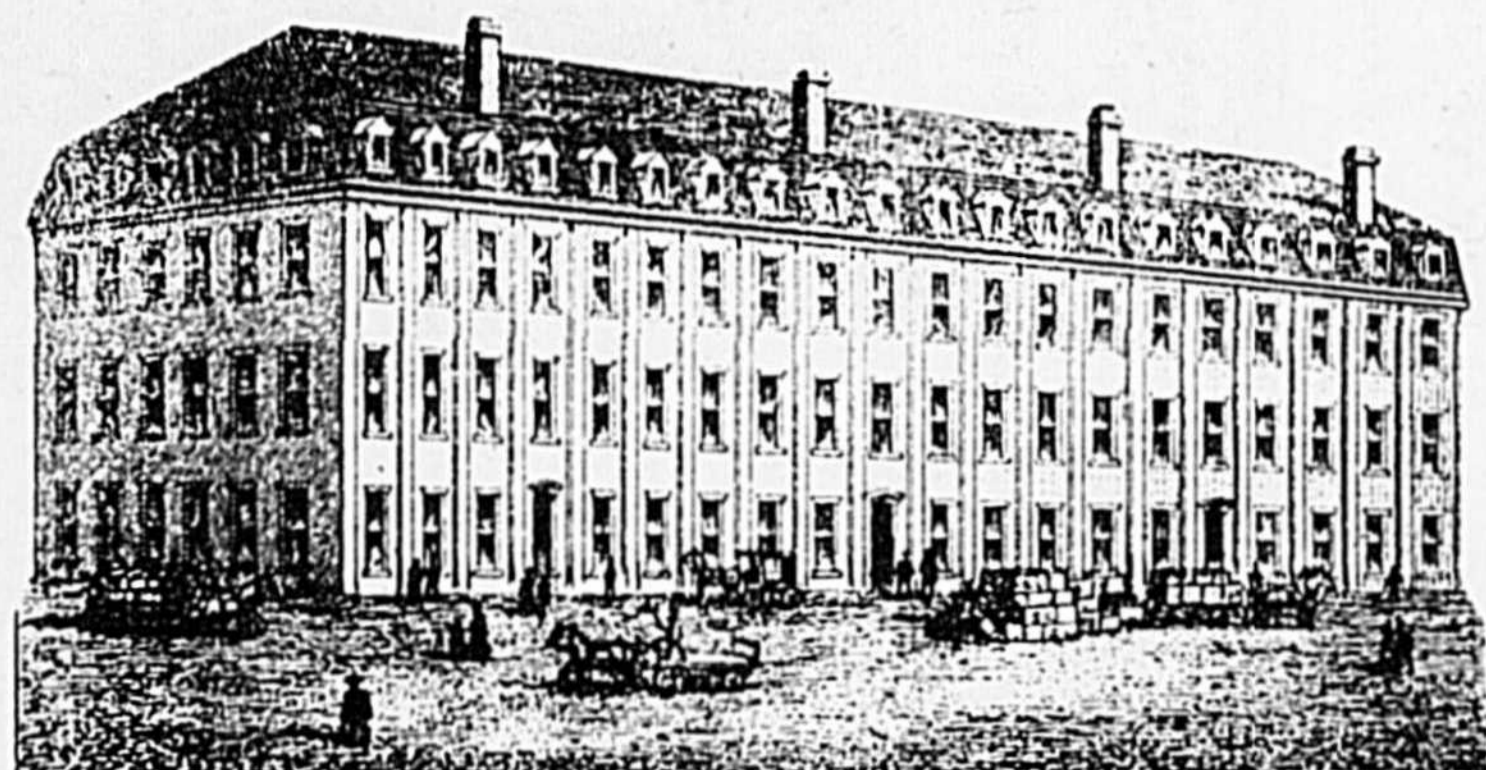
*Seul un pilote professionnel devrait effectuer de telles performances, et ce dans des conditions d'essai contrôlées.

© 1984, VOLVO CANADA LTÉE

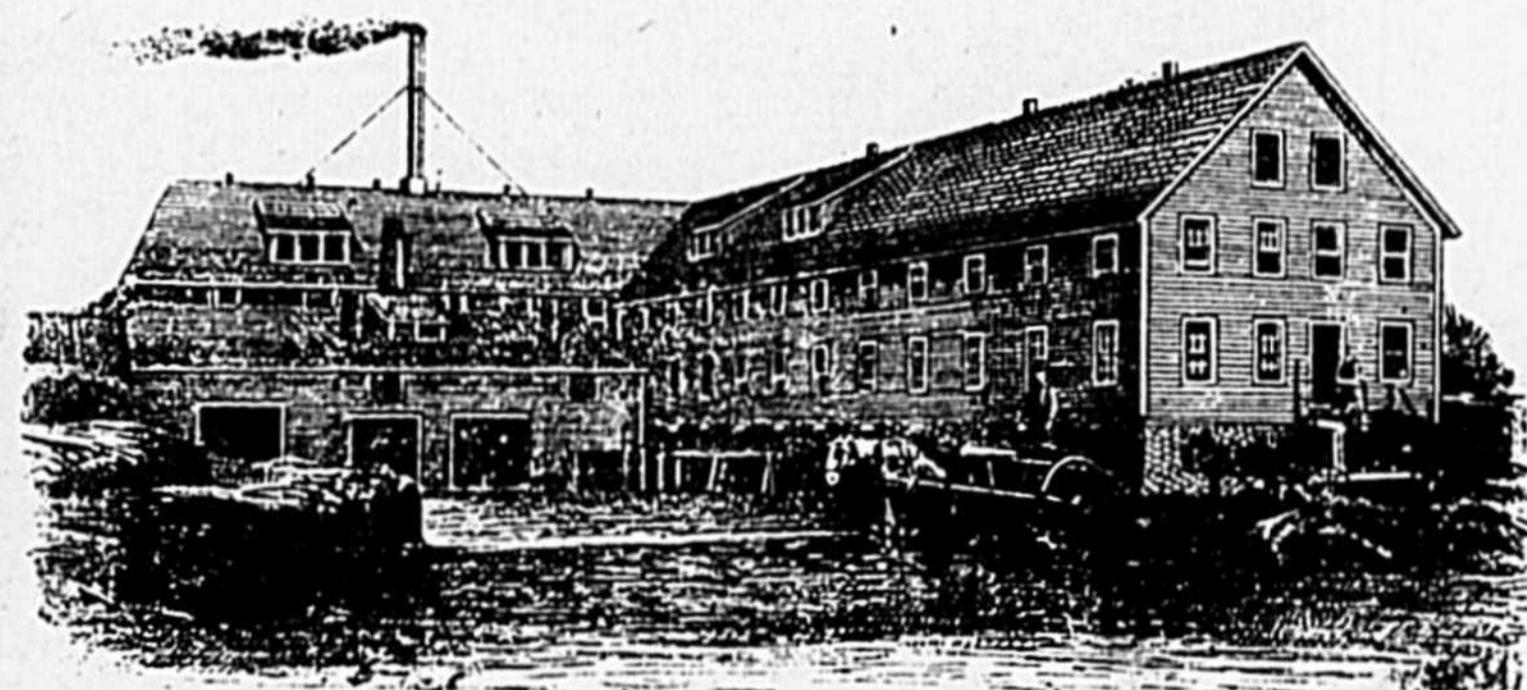
5255, Boul. Laurier, Saint-Hyacinthe



Vue du site de la fabrique de soieries projetée de M.A.J. Corriveau, et ses environs.



Séguin et Lalime, fabrique de chaussures.

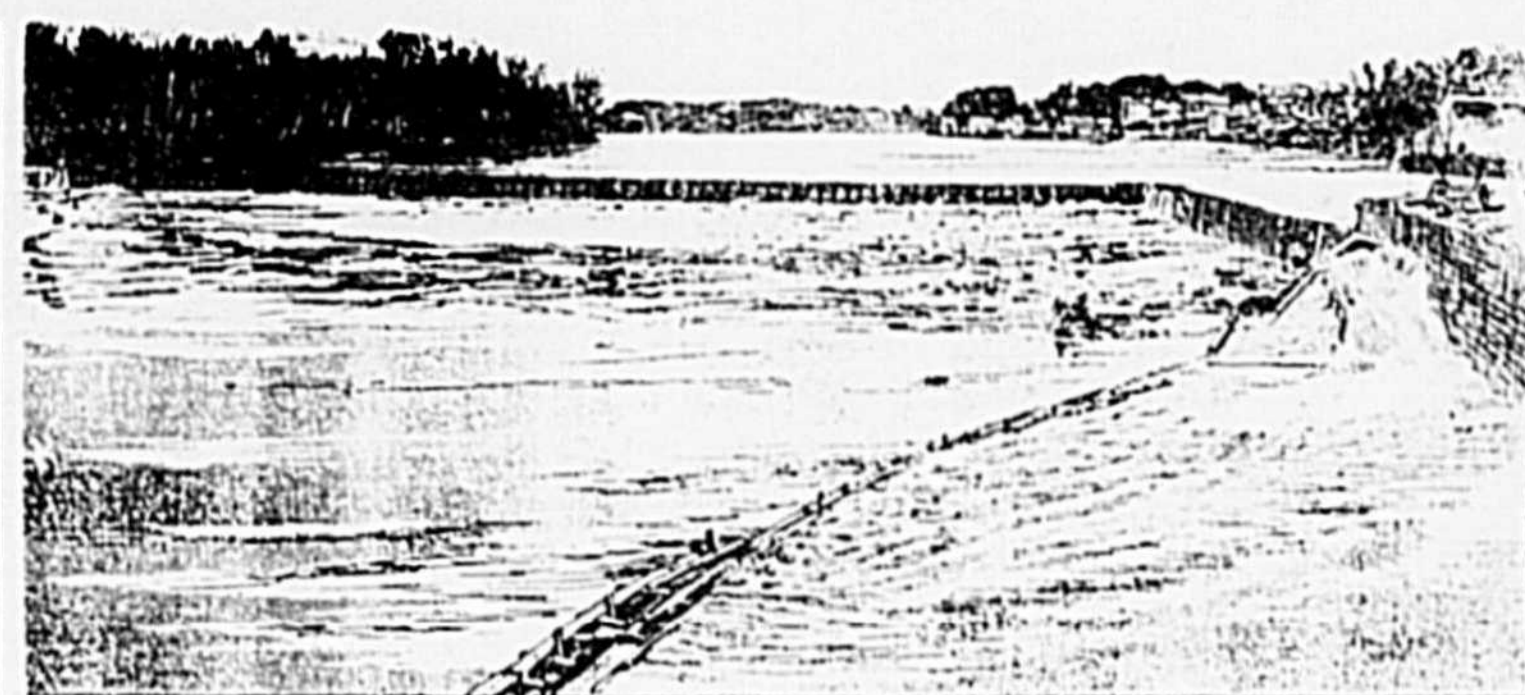


Tanneries Duclos et Payan.

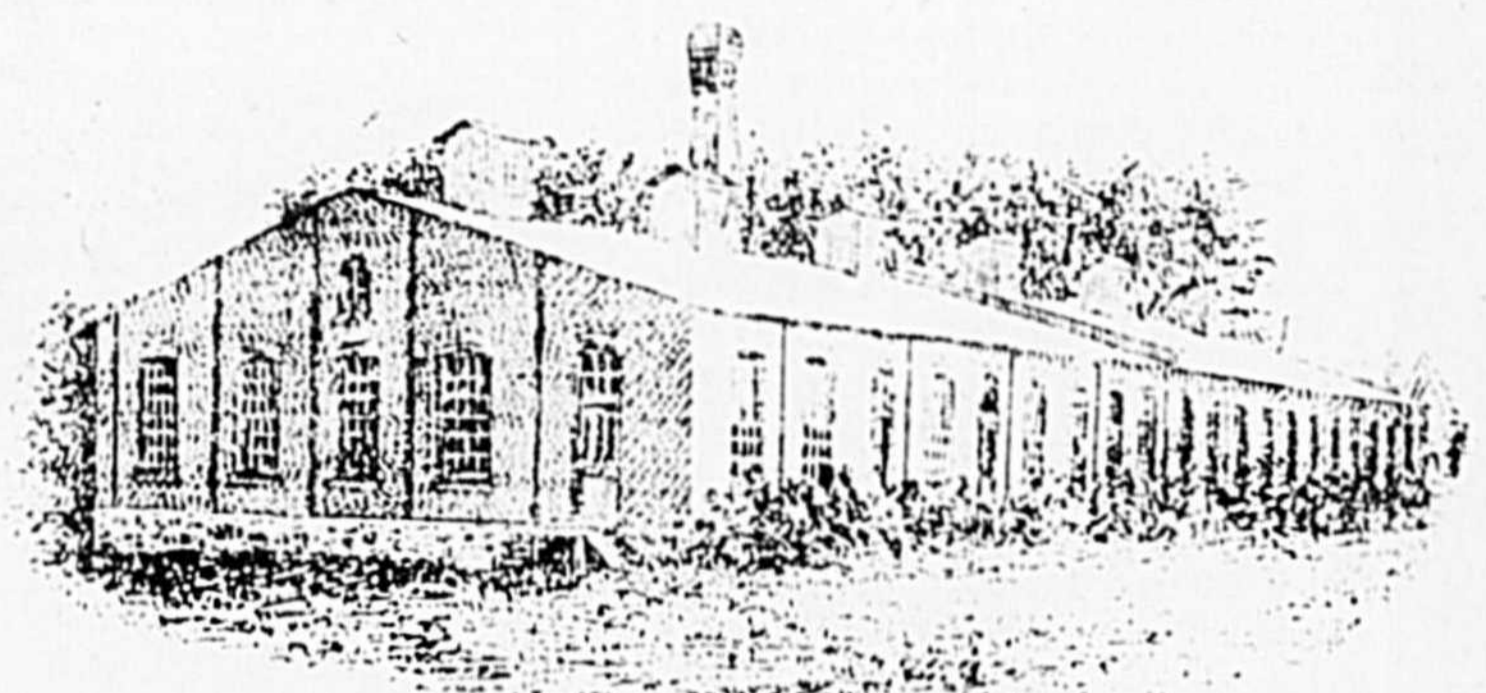
MANUFACTURES SISES SUR LA RIVE DE L'YAMASKA

surtout entre les ponts Barsalou et Centre

- Bourdages : Cie Manufacturière, Granite Mills, Séguin & Lalime, chaussures.
- Saint-Dominique : 1 - Larivière & Fils, voitures.
- Saint-Joseph : 2,4,6 - F.-X. Bertrand, boutique de machineries.
- Saint-Hyacinthe : 1 et 3 Fréchette & Fils, ingénieurs, machinistes, 2 Aikin & Dawson, fondeurs, 7- J.F. Lahaise, moulin à farine.
- Sainte-Anne : Isaie Fréchette, Arthur Fréchette, Ulric Fréchette.
- Dessalles : Eusèbe Brodeur, facteur d'orgues.
- Saint-François : 2 - Fonderie Yamaska, J.B. Bédard, propriétaire.
- Saint-Simon : 2 - Duclos & Payan, tannerie, 20,22 - Napoléon Bissonnette, instruments aratoires.
- Saint-Paul (Mondor) : H. Dussault, boutique de fondeur, N. Dussault, boutique de machiniste.
- Saint-Louis : 11 - Frs Brodeur, boulangerie.
- Saint-Antoine : 1,3, L.P. Morin, portes et châssis, 5,6,7, Côté & Frères, chaussures.
- Williams : 38 - Duclos et Payan, tannerie, 30 - Paquette & Godbout, portes et châssis.
- Cascade : 40,42 Choquette & Frère, voituriers.
- Girouard, près du Séminaire : Claver Casavant, facteur d'orgues.



Vue de l'Yamaska, et de pouvoirs d'eau.

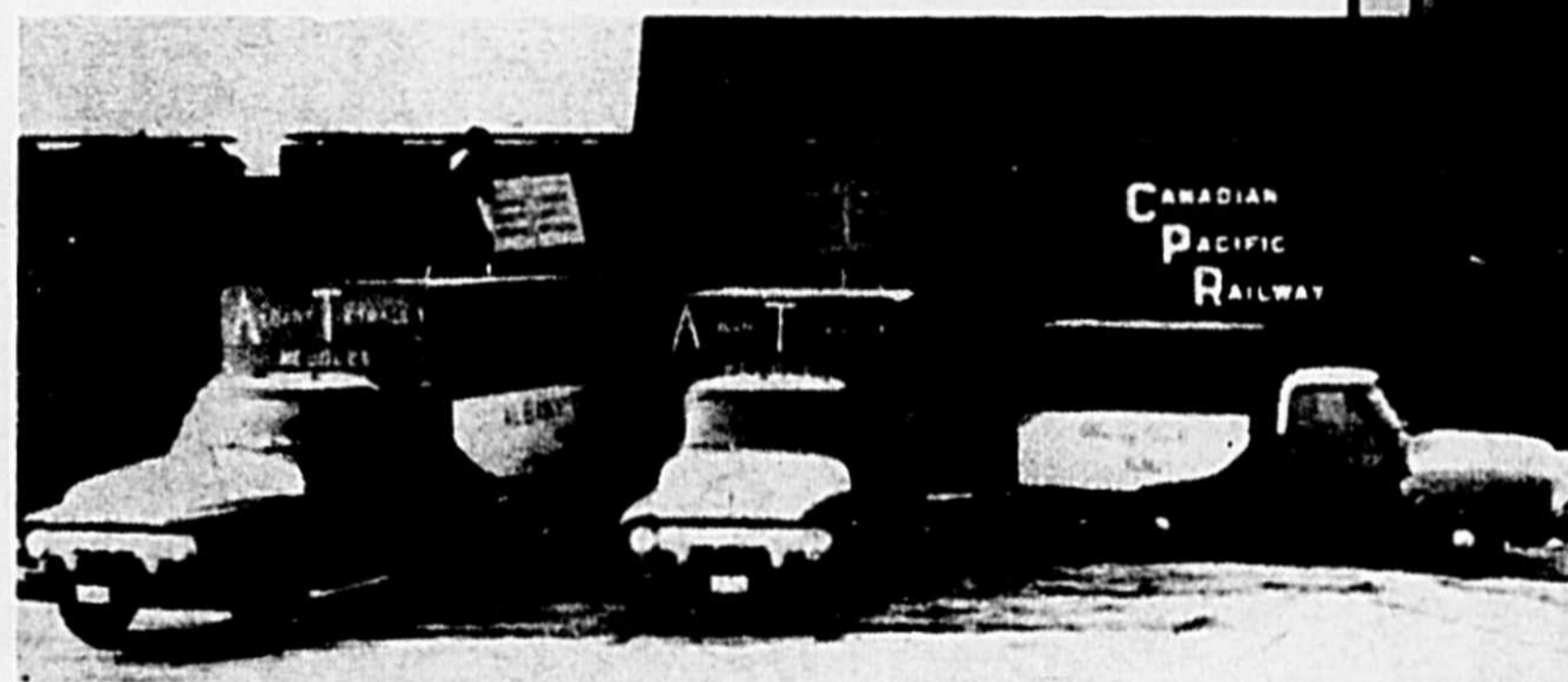


Propriété de la banque Jacques Cartier.



Vue des manufactures

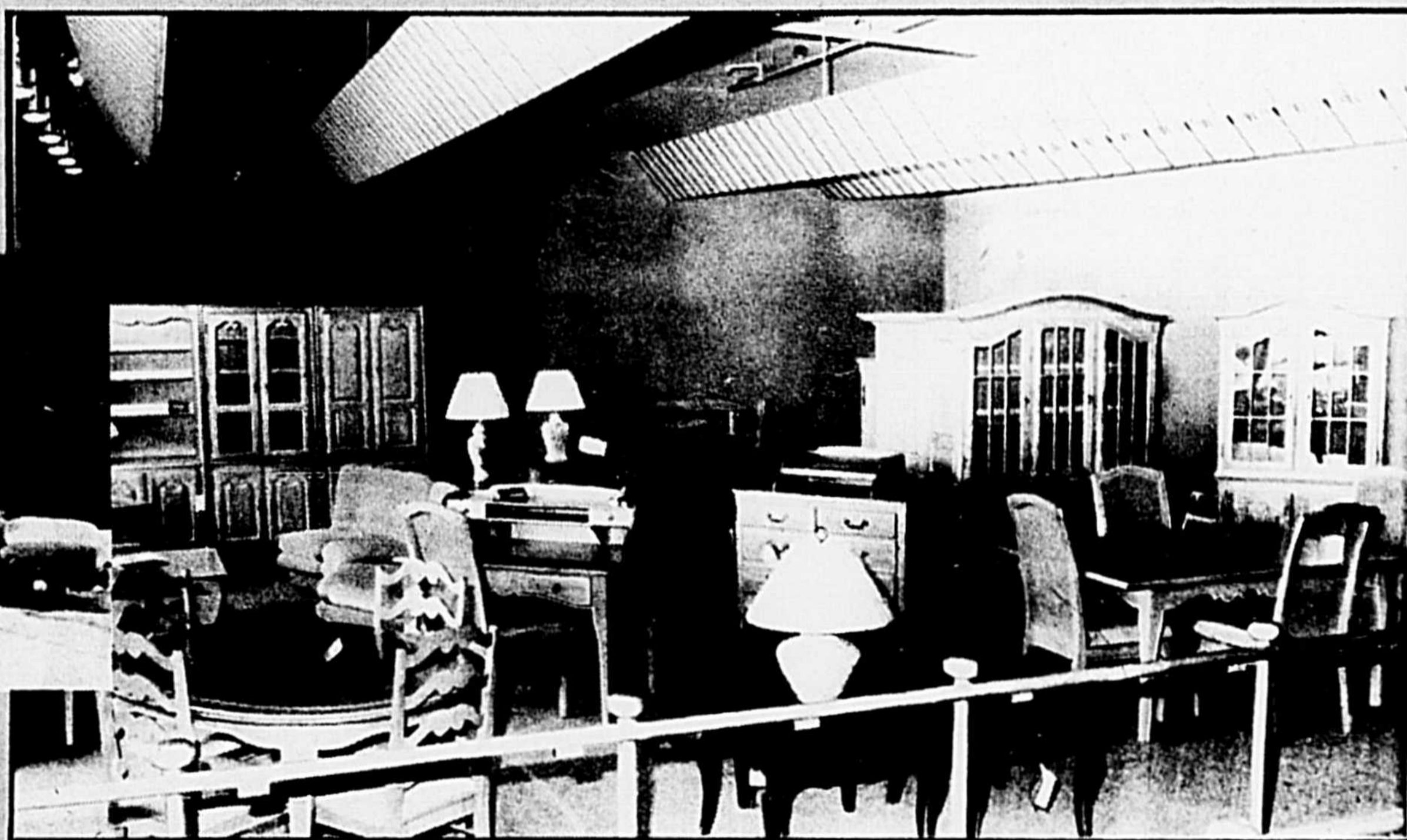
C'EST BEAU CHEZ NOUS VENEZ VOIR !



Nous avons entièrement rénové et redécoré notre magasin.

Venez faire vos achats dans une toute nouvelle atmosphère

- Ameublement de 1ère qualité
- Service de livraison gratuit
- Plan mise de côté
- Financement bancaire disponible



Chez votre marchand



ALBANY LÉTRAULT inc.
MEUBLES

Centre d'achat Douville, 5424, boul. Laurier
Saint-Hyacinthe 774-6280



MANUFACTURES

Comme il n'y avait pas encore de pouvoir électrique à Saint-Hyacinthe, il fallait compter sur l'énergie de la rivière contenue par le barrage érigé ou sur des engins à vapeur dont le premier apparaîtra en 1865.

À la suite des moulins à farine et à cardes du seigneur, la Cie Manufacturière fondée en 1873 s'installe en bordure de la rivière.

Duclos et Payan (1873-74) feront de même avec leur tannerie au bout de la rue Williams, près du pont des chars. L.P. Morin (1874) ouvre une boutique de portes et châssis à l'angle des rues Saint-Antoine et Saint-Joseph près de la rivière. McMartin & Hamel (1874) établissent une fabrique de chaussures sur la rue Cascades, près du pont Barsalou, au bord de la rivière. Côté & Frères (1877) de même après l'incendie de 1876 et se transporteront angle Saint-Antoine et Saint-Hyacinthe en 1883.

On trouve encore au bord de la rivière la manufacture de laine, 1,2,3 Bourdages. Séguin & Lalime manufacture de chaussures 1,3,5,7 Cascades. F.X. Bertrand, engins et bouilloires 2,4,6 Saint-Joseph. Larivière & Fils, voitures, 1 Saint-Dominique. I. Fréchette & Fils, engins-bouilloires, machine à bardeaux, 1,3 Saint-Hyacinthe. J.B. Bédard, instruments aratoires, 2 Saint-François. H. Dussault, instruments aratoires, 1 Saint-Paul.

Le coup d'oeil que donne Saint-Hyacinthe vue de l'autre côté de la rivière est celui d'une ville manufacturière en pleine activité qui fournit de l'ouvrage à tout son monde et l'empêche de fuir aux É.-U. pour parer à la crise économique qui sévissait depuis quelques années et vidait les campagnes environnantes.

La rue Cascades et la place du Marché sont bourrées de magasins... et on trouve de tout dans ces magasins.

Les épiceries sont licenciées et vendent vins, liqueurs, boissons fortes.

À l'est c'est le quartier des ouvriers et des journaliers, au nord c'est le quartier résidentiel et professionnel.

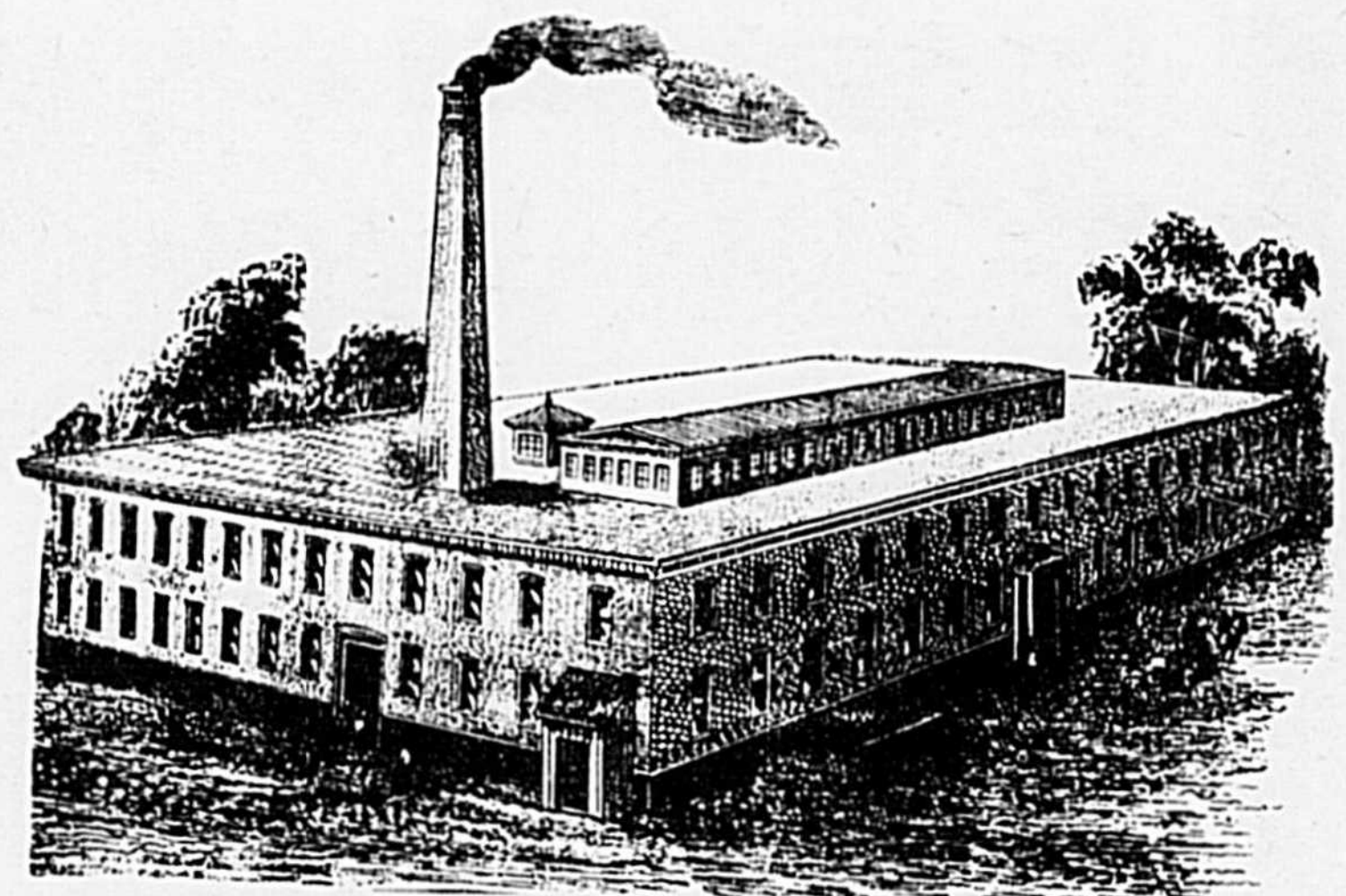
Il y a 14 hôtels en ville qui se trouvent soit dans les environs du marché pour la plupart et quelques uns à proximité de la gare, rue Laframboise.



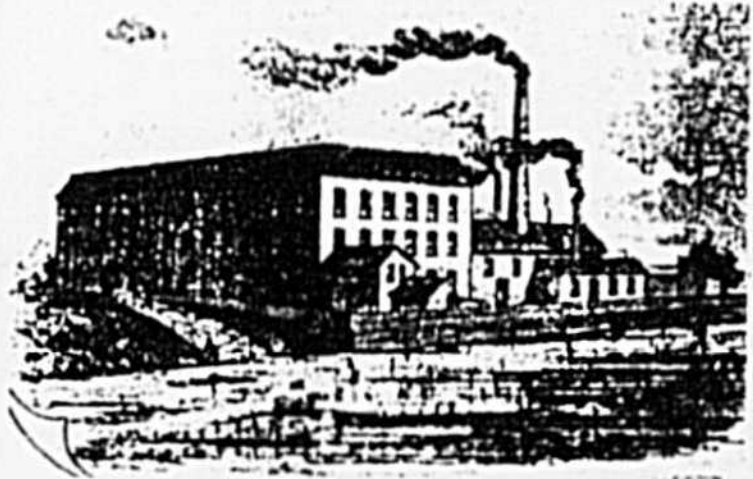
Machineries J. Fréchettes.



Machineries F.X. Bertrand.



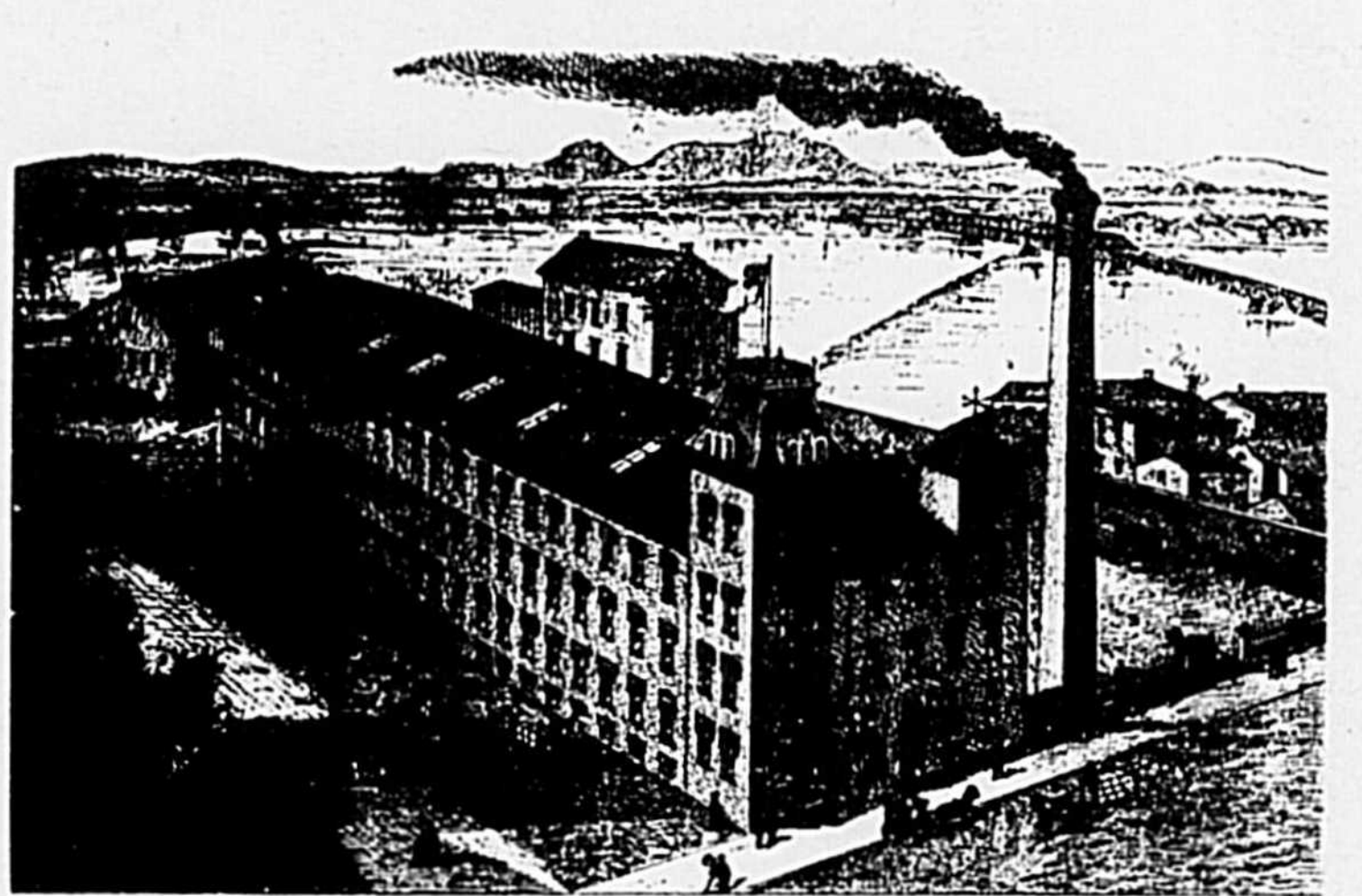
Manufacture de tricot Granite Mills.



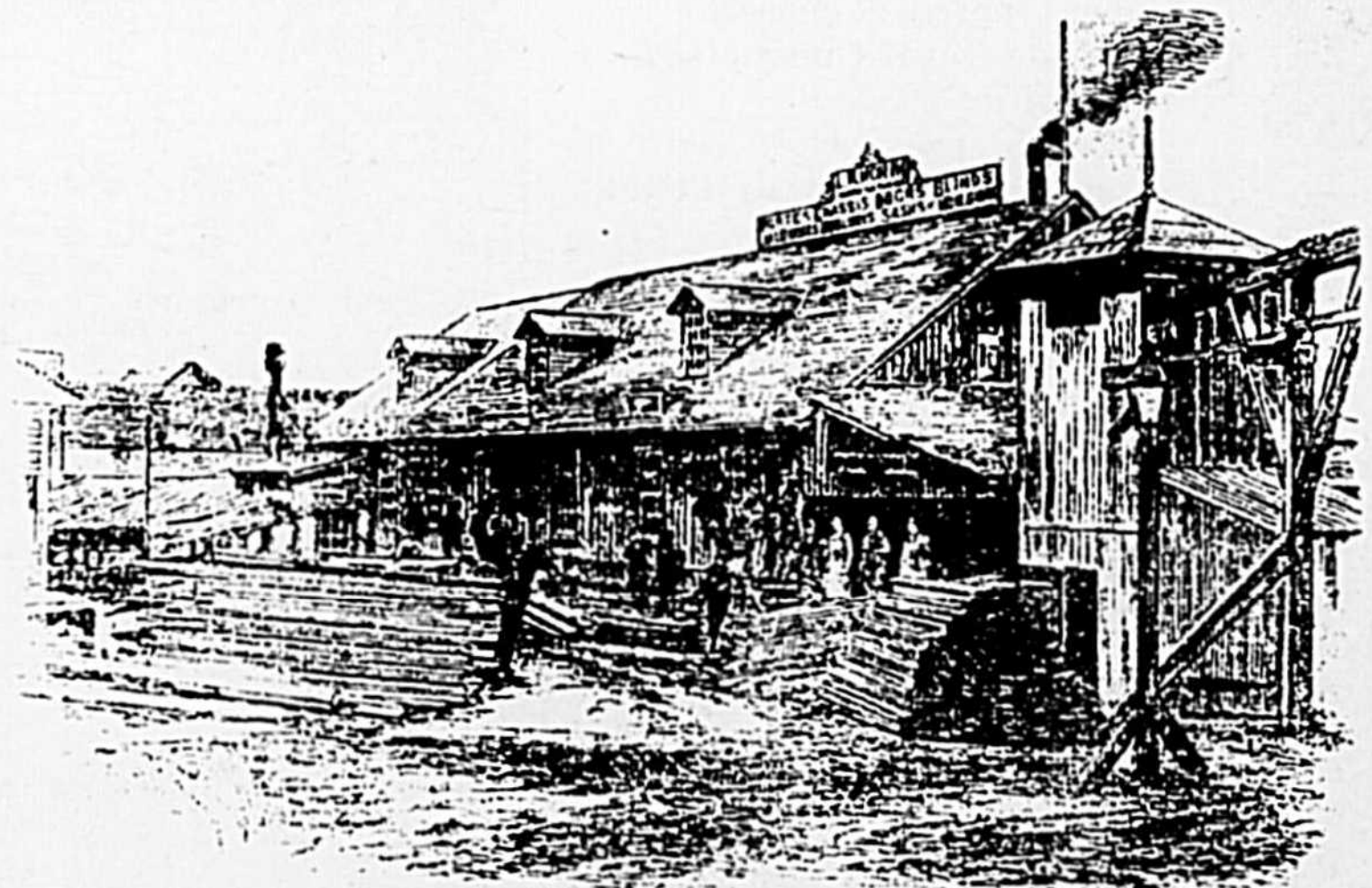
Casavant et frère, facteurs d'orgues.



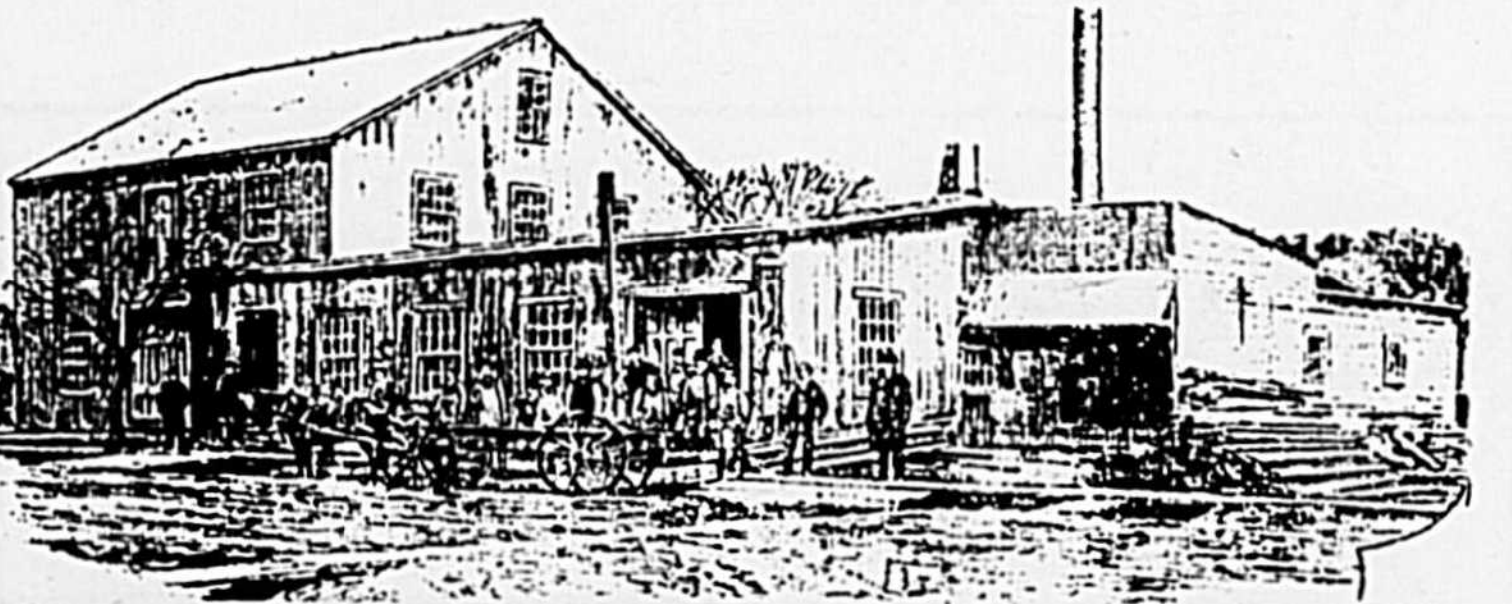
O. Chalifoux et fils, instruments aratoires.



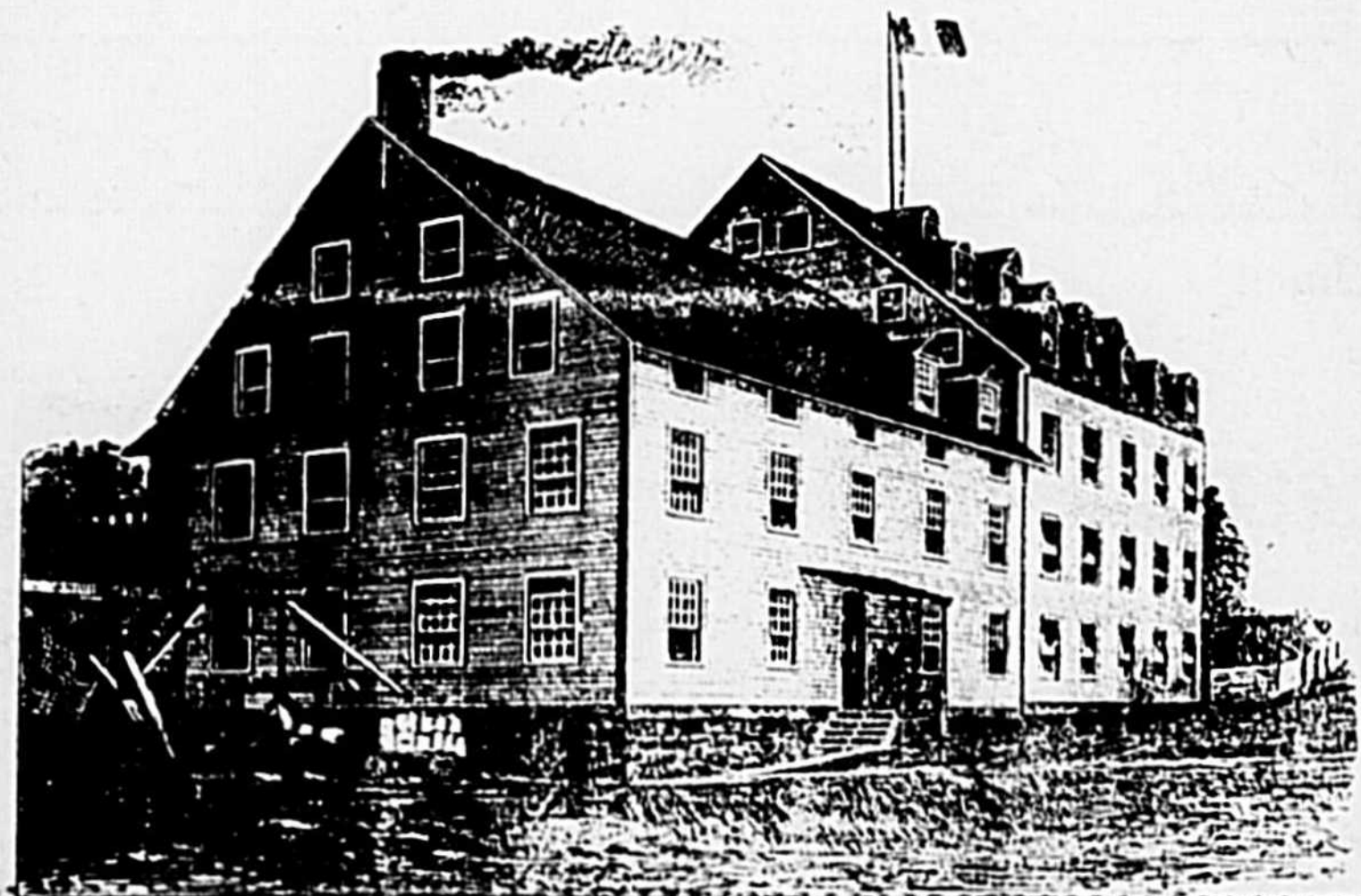
Louis Côté et frères, fabrique de chaussures.



L.P. Morin, fabrique de portes et de châssis.



Paquette et Godbout, fabrique de portes et de châssis.



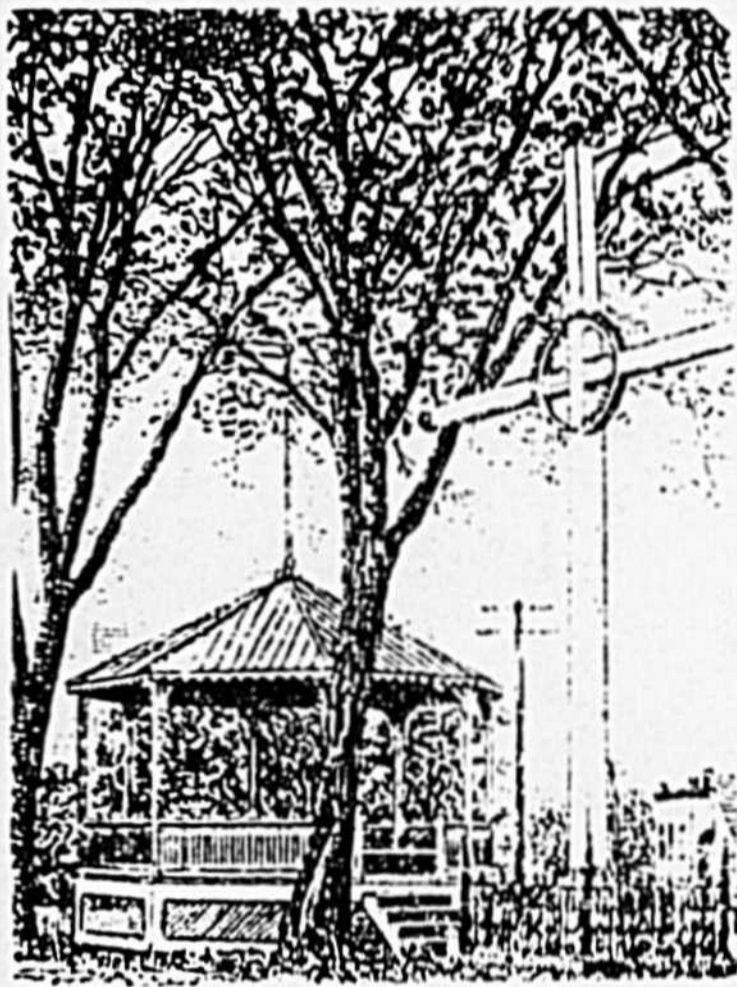
Compagnie manufacturière Saint-Hyacinthe, fabrique de laine.



Sortie de manufacture en 1884. (COURTOISIE PAUL MORISSEAU)

Institutions religieuses de Saint-Hyacinthe en 1884

La première institution religieuse de Saint-Hyacinthe fut sans contredit la chapelle, puis l'église du Village Notre-Dame. Bien qu'en 1884 le Village Notre-Dame n'était pas encore incorporé officiellement à la Cité de Saint-Hyacinthe. Couvent des Dominicains (1873).



Évêché (1852) : Mgr L.-Z. Moreau évêque, Rév. J.-A. Gravel procureur, E. Gravel pénitencier, Mgr J.-S. Raymond v.g., A.-X. Bernard, ass.-secrétaire.

Cathédrale bâtie en 1878-1880 : Rév. Paul Larocque, curé de la Cathédrale, Rév. J.-C. Cormier, V. Thibaudier, L.-H. Duhamel vicaires.

Séminaire (1809) Rév. Rémi Ouellette, sup. et préfet des études.

SS de Sainte-Marthe (1883) Mère Éléonore Charron.

Hôtel-Dieu 1840 Soeurs de la Charité.

Métairie (Village Saint-Joseph). Ouvroir Sainte-Geneviève S. Judith Cabana originaire de Saint-Simon.

Présentation de Marie (1853) construction en 1875 (Rév. P. Laroche, aum.), Élie Giard de Saint-Simon fait la menuiserie.

Monastère du Précieux-Sang (1861) Mère Catherine Aurélie. Institut Saint-Joseph SS de Saint-Joseph : Mère Élisabeth



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE SAINTE-ROSALIE

CO-OP
DIVISION
CELUBEC

SERVICE

- Entreposage
- Séchage
- Achat de fève Soya
- Mise en marché des céréales, maïs, blé, orge, avoine

Nous offrons une prime additionnelle sur la qualité de vos céréales

799-3211

CO-OP
DIVISION
MEUNERIE

Bureau Chef
Sainte-Rosalie
Tél. : 799-3211

Saint-Barnabé
Tél. : 792-3381

La Présentation
Tél. : 796-3383

Saint-Nazaire
Tél. : (819) 398-2843



Mémo
de votre coopérative locale
à tous les producteurs agricoles
NOUS LES AVONS TOUS!
Votre coopérative locale vous offre une gamme complète de produits agro-chimiques pour la protection efficace de vos cultures.
Pour bien vous servir!

Un Hommage de

Goyette
TRANSPORT Ltd.

2825, boul. Casavant
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 7Y4

Saint-Hyacinthe: 773-9727
Ligne directe Mtl: 861-2679



ENTREPOSAGE
MASKA Ltd.
WAREHOUSING Ltd.

2985, boul. Casavant
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 7Y4

Tél.: Saint-Hyacinthe: 773-1114
Ligne directe Mtl: 861-4194
TÉLEX: STNY 05-830540

ainsi que
ses
filiales

GARAGE
MASKOUTAIN
(1979) Ltd.

réparations camions et fourgons

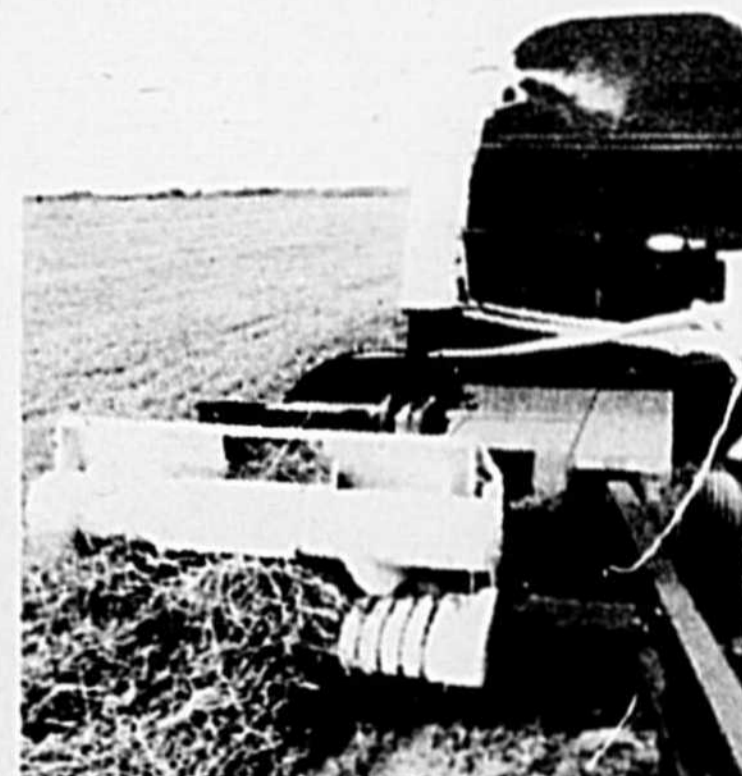
2925 O., boul. Casavant
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 7Y4

Tél.: (514) 773-6366
Ligne directe Mtl. 467-3236

CO-OP
DIVISION
MACHINERIE
AGRICOLE

HESSTON

SPERRY NEW HOLLAND



- Nos machines vous permettront de faire une meilleure qualité de fourrage que toute autre sur le marché.
- Nous pouvons toujours vous offrir le meilleur service qu'il vous soit possible de trouver.



Hesston et New Holland une TRÈS GRANDE ÉQUIPE.

3520, boul. Laurier, Sainte-Rosalie

Tél. : 773-0653 774-7785 Mtl : 464-2192

Bergeron.

Académie de Lorette SS de La Présentation.

Académie Girouard FF du Sacré-Coeur.

Académie Prince SS de La Présentation.

Union Saint-Joseph, oeuvre de bienfaisance.

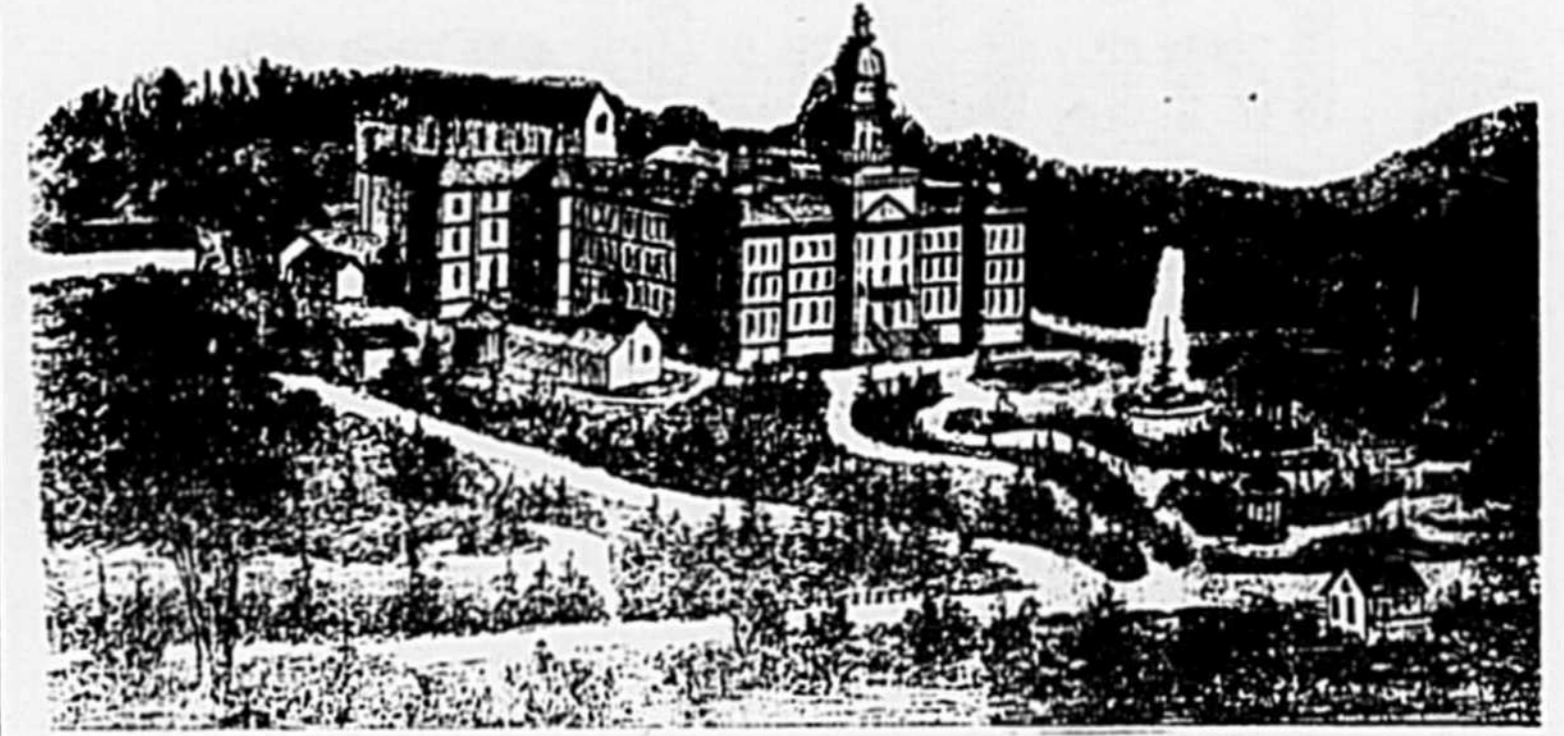
Église d'Angleterre.

Église presbytérienne.

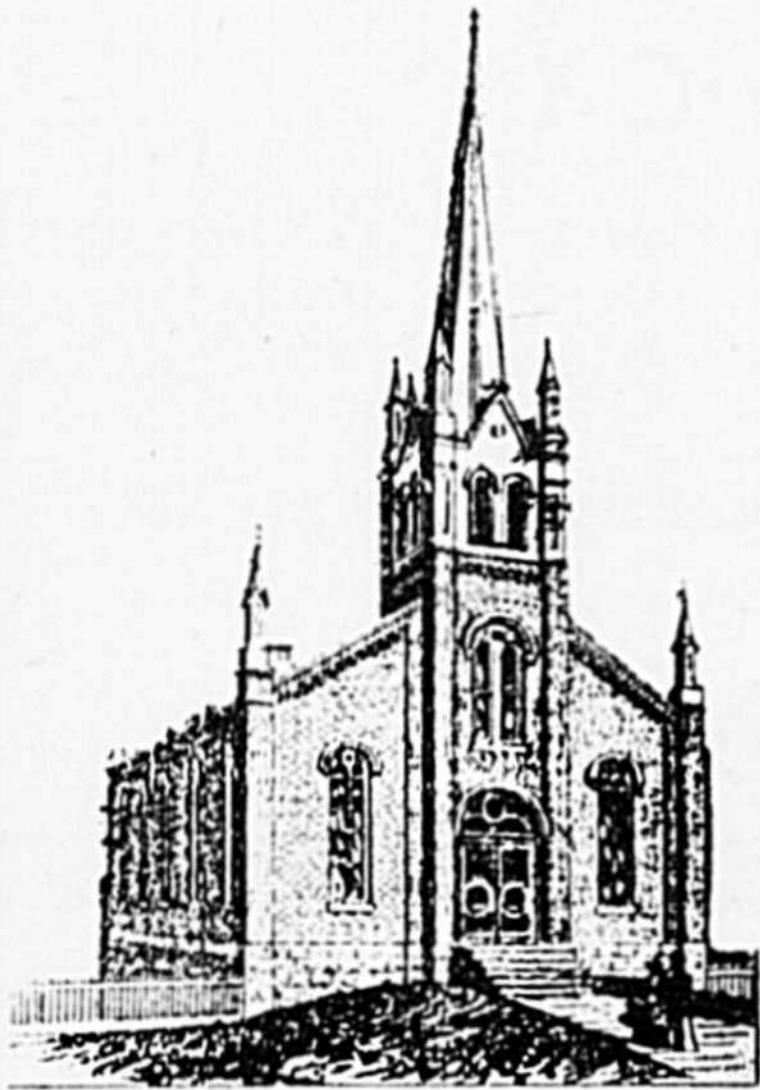
Cimetière catholique.



Hôpital Hôtel-Dieu.



Collège de Saint-Hyacinthe.



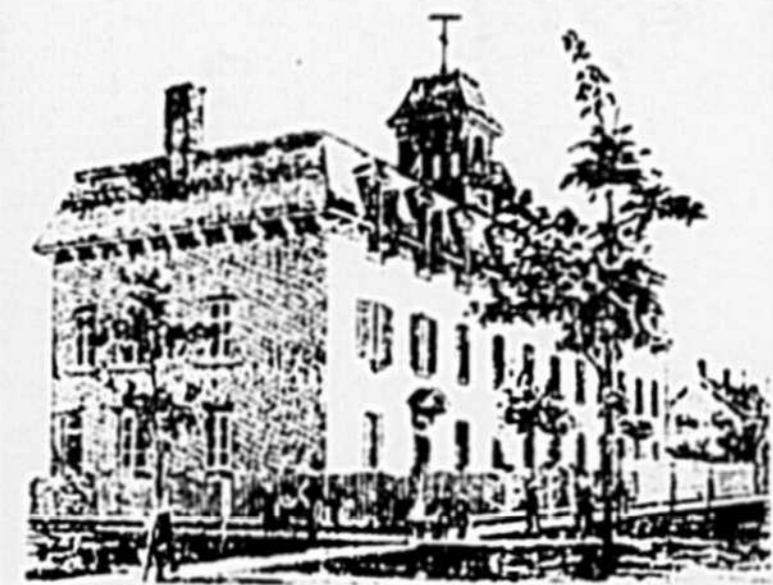
Église Presbytérienne.



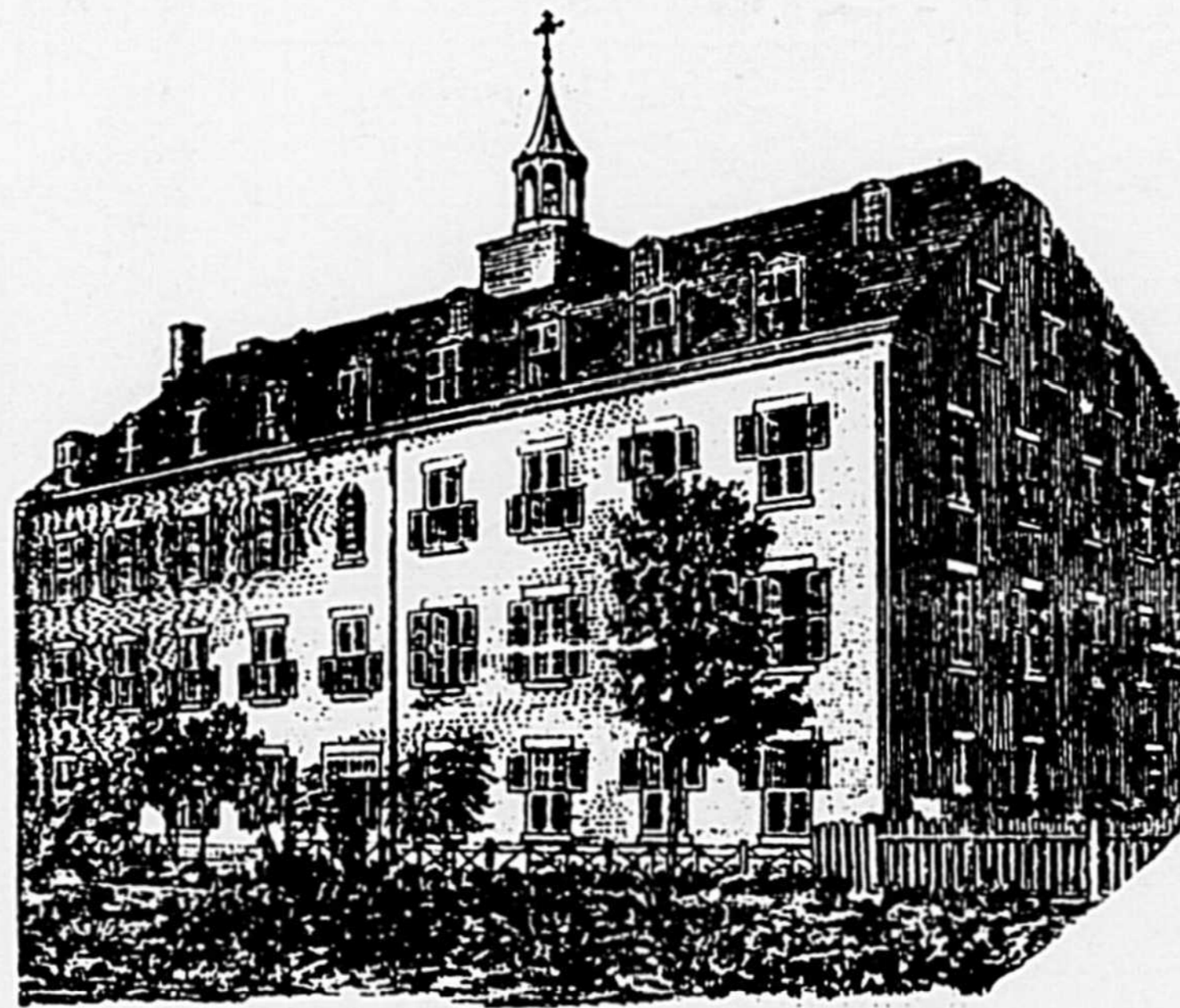
Chapelle du Collège.



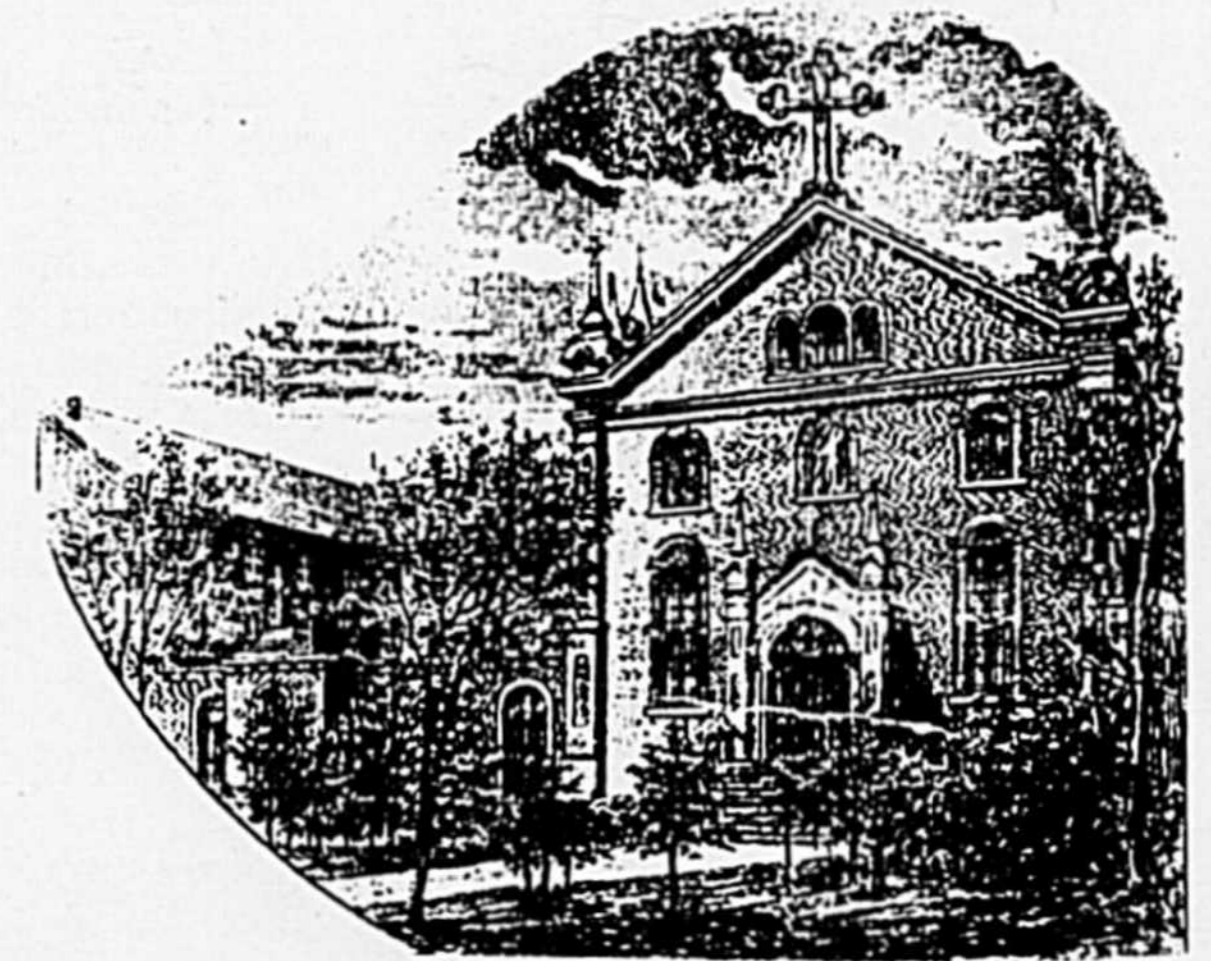
Maison occupée par les Soeurs de Saint-Joseph de 1881 à 1889.



Pour les garçons : l'Académie Girouard.



Couvent de Lorette.



Monastère du Précieux-Sang.



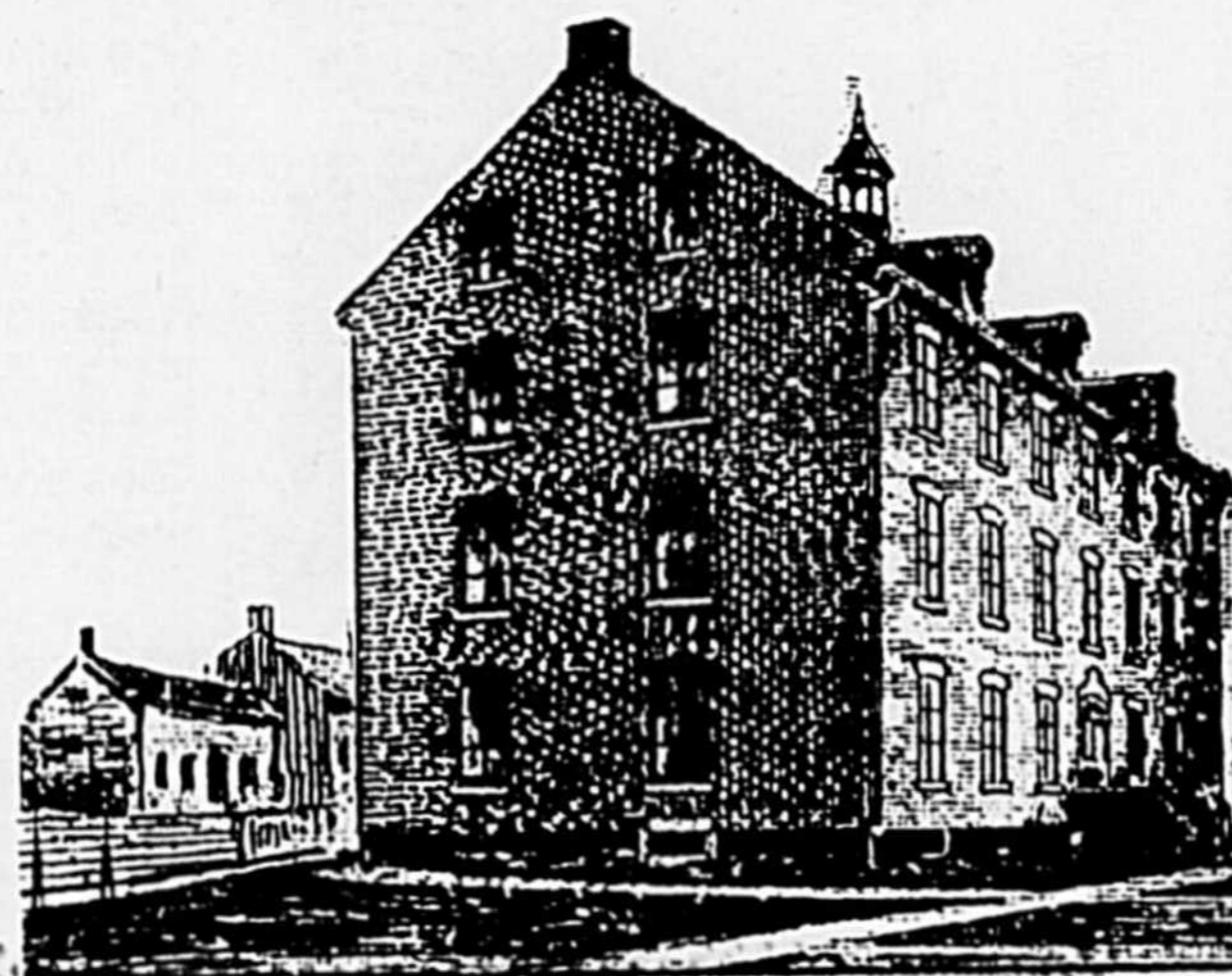
Église Anglicane.



Couvent de La Présentation.



Pour les filles : l'Académie Prince.



L'ouvrier.



Métairie.

Cité prospère

Cf. Guide de Saint-Hyacinthe 1885

Saint-Hyacinthe est aujourd'hui la 3e ville en importance de la Province de Québec et marche à grands pas dans la voie du progrès. Nous avons le Grand Tronc qui nous conduit promptement des bords du Saint-Laurent aux plages de l'Atlantique et le chemin de fer du Sud-Est qui nous conduit des rives du Richelieu aux centres riches et peuplés de la Nouvelle-Angleterre, qui transportent annuellement des quantités énormes de nos produits industriels et agricoles sur tous les marchés du monde.

Bientôt nous l'espérons, la navigation viendra apporter son contingent au commerce de notre Cité. Le télégraphe et le téléphone nous mettent instantanément en rapport avec tout le monde, et le gaz et l'aqueduc ajoutent à nos commodités domestiques.

Notre ville possède actuellement

douze grands établissements où l'on fabrique des chaussures, de la flanelle, des tricots, des meubles, des instruments aratoires, des portes et châssis, des machines de tout genre, des poêles, etc... sans compter les petites industries qui sont nombreuses.

Cf. Saint-Hyacinthe Illustré 1886

Texte de présentation de LaBruère, II partie "Ville actuelle"

L'importance des affaires exigea bientôt l'établissement d'un bureau de douanes, dès 1854, et dont les revenus furent de 79 58 5\$ en 1884.

Plusieurs familles émigrées aux E.U. pendant les années de crise reviendront à Saint-Hyacinthe à la fin des années 90.

Les affaires sont bonnes à Saint-Hyacinthe et les manufactures donnent suffisamment de travail à la population, les industries de même.

MILLIERS D'HABITS LAINE ET POLYESTER

3 morceaux, taille 28 à 68

À partir de **115** piastres

PANTALON PIERRE CARDIN PRIX SPÉCIAL

SOULIERS

Grandeurs 7 à 14
jusqu'à 5X large

PRIX SPÉCIAL

SUR Chemise jusqu'à 19" de cou
Chemise sport
Gilet sport
Coupe-vent

3 TAILLEURS

sur place
Altérations en
5 minutes



AUX HABITS SYLVAIN CLOUTIER

Là où la qualité
coûte toujours moins cher
2285, boul. Casavant
Saint-Hyacinthe
774-1547
Carrefour Honoré-Mercier
À deux pas du Canadian Tire

NOUVEAU CHEZ DAME NATURE

L'UNIQUE CAFÉ GÉRARD VAN HOUTTE

"Le café des connaisseurs"
dont nous garantissons
la fraîcheur
(l'approvisionnement se faisant
chaque semaine)

Nous vous offrons
également l'excellent
"PAIN COUSIN"

SPÉCIAUX

Miel de trèfle
\$1.49 lb \$3.28 kg

Beurre d'arachide (frit sur place)
\$1.29 lb \$2.84 kg

Riz organique
.79¢ lb \$1.74 kg

*Dame
Nature*

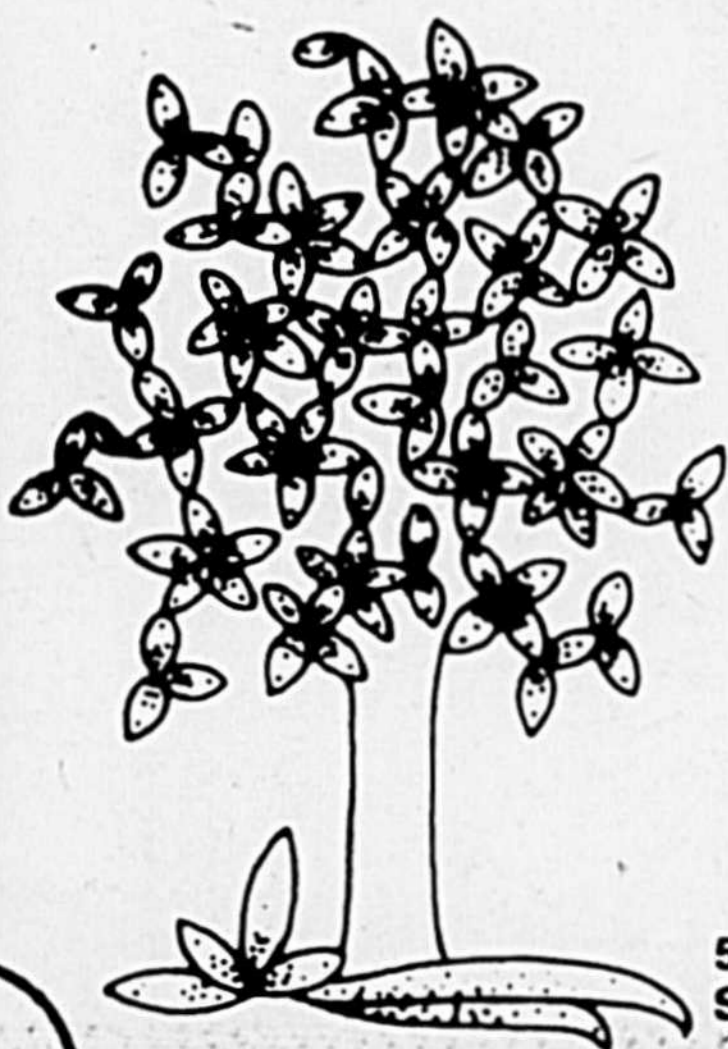
(voisin Bijouterie Choquette)

ALIMENTS NATURELS

Vitamines - Tisanes - Cosmétiques

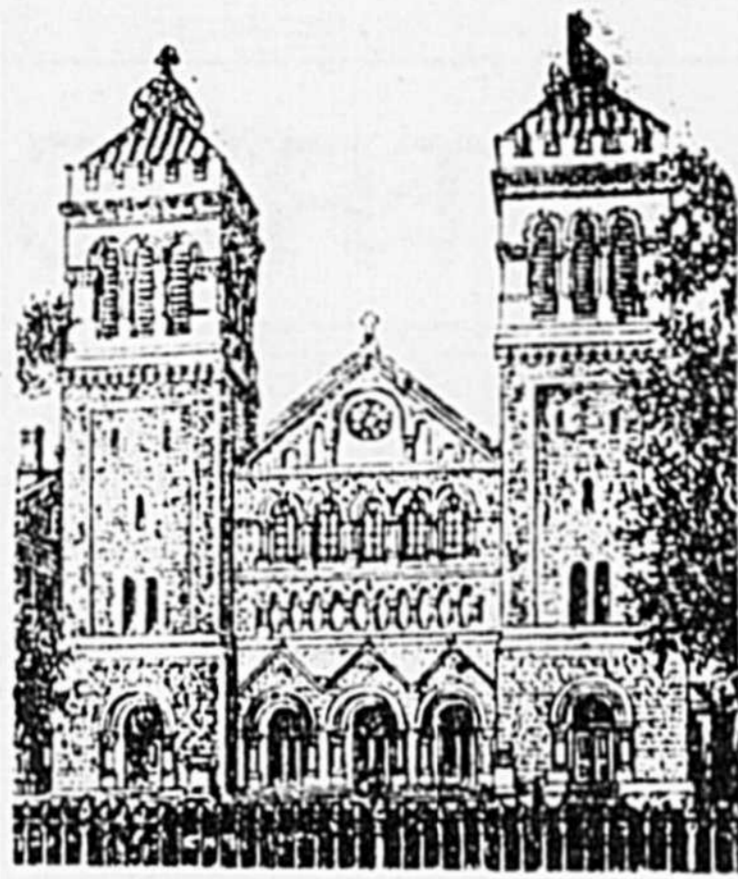
SPÉCIALITÉ : Produits en vrac

536, Mondor
Saint-Hyacinthe **773-5225**



approuvera les plans et devis de l'architecte Lévesque et signera un contrat au montant de 50 000 \$, pour la construction de la cathédrale actuelle, dont les travaux commenceront en 1878 et seront terminés en 1880. Mgr L.-Z. Moreau bénira sa cathédrale le 4 juillet 1880.

En la même année 1880, le premier cimetière de la Cathédrale, qui était situé entre les rues Morison, Saint-Joseph, Moreau et le chemin de fer, sera transporté à son site actuel, après entente de Mgr Moreau avec les autorités de la Ville.



Cathédrale.



Palais épiscopal.

Grâce au produit de qualité **PONTIAC - BUICK et G.M.C.**

notre compagnie est passée
de 11 employés le 6 juin 1983
à 31 employés au 6 juin 1984



Guy Lussier
Président



Huguette Lussier
Secrétaire-trésorier



Jean-Paul Grimard
Relation publique



Denis Thétreault
Directeur département
du service



Claude Bernard
Directeur département
des pièces



Normand Laffleur
Représentant



Rénaud Bélanger
Représentant



Guy Dupont
Représentant



Jacques Brodeur
Représentant

Merci A NOTRE
NOMBREUSE
CLIENTÈLE

LUSSIER

3000, rue Desaulles, Saint-Hyacinthe, Tél. 778-1112 PONTIAC BUICK GMC Ltee

A. ROBERT & FILS MEUBLES

MAISON DE CONFIANCE ÉTABLIE EN 1918

Meubles de tous styles,
appareils électro-ménagers.

Spécialité : matelas de toutes
catégories et de toutes
dimensions

(à ressorts - foam - d'eau).

26,000 pl. carré de salle de montre.

QUALITÉ ET BAS PRIX
FONT NOTRE RÉPUTATION

LIVRAISON
GRATUITE
DANS TOUTE LA RÉGION

590, de la Corcorde Nord, Saint-Hyacinthe
Tél. : 774-4787, 773-9655





À TRÈS BIENTÔT

COMPLIMENTS DE

**GAÉTAN
RIENDEAU** Inc.

2030, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe (Annexe)
Stationnement - Service à l'auto

Les employés et la direction s'unissent pour souhaiter de Joyeuses festivités à tous leurs clients et amis, et les informent que très bientôt ils pourront faire leur marché dans un magasin plus vaste et plus moderne et qu'ils y retrouveront un éventail de produits encore plus grands et toujours de première qualité.



**VENEZ FÊTER LA
SAINT-JEAN-BAPTISTE**

**les 22, 23 et 24 juin
à SAINTE-ROSALIE**

PROGRAMME

Vendredi le 22 juin

- 19 h 30 : Ouverture des Fêtes :
Messe plein air
et levée du drapeau.
- 20 h 00 : **Ouverture du tournoi
de balle-donnée de rues.**

Samedi le 23 juin

- 9 h 00 : Continuité du tournoi
de balles de rues.
- 9 h 45 : Ouverture du tournoi
de Baseball Mineur.
- 13 h 00 : Inscriptions Cyclethon
Yves Veilleux (18 km)
- 15 h 00 : Départ Cyclethon
- 14 h 00 à 16 h 00 :
Amusements pour tous.
(Acrobates-Clowns-Mimes
Cheval savant)
- 16 h 30 : Proclamation des gagnants
du Cyclethon et remise
des trophées.

21 h 00 :

**Soirée bavaroise
avec orchestre bavarois renommé
de 21 h 00 à 1 h 00 au gymnase
de l'école de Sainte-Rosalie.
Entrée : 5,00\$
Bière et vin sur place.**

Dimanche le 24 juin

- 9 h 00 : Continuité du tournoi
de balle de rues.
- 11 h 30 à 12 h 30 :
Inscription tournoi de pétanque.
- 13 h 00 : Ouverture du tournoi
de pétanque.
- 14 h 00 : Début du "Festival
du chien chauds".
2,00\$ pour 2 chiens chauds
et une boisson gazeuse.
Amusements pour tous.
(cheval savant)
- 19 h 00 : Fin du tournoi de balle
de rues et remise
des trophées.

18 h 00 : Fin du "Festival
du chien chauds".
Spectacle de musique
populaire avec la
Philharmonique
de Saint-Hyacinthe
(40 musiciens)
18 h 00 à 19 h 30

19 h 00 : Participation
des "Talents Locaux".
(pour tous)
19 h 30 à 21 h 00

21 h 00 : Soirée dansante
avec orchestre populaire.
21 h 00 à 1 h 00

**22 h 00 : Feux d'artifice.
22 h 00 à 22 h 30**

Toutes les activités se dérouleront au terrain
des Loisirs Sainte-Rosalie ou au gymnase de
l'École Sainte-Rosalie.
Restaurant et Bar à votre disposition sur le ter-
rain pendant toute la durée des Fêtes.
En cas de pluie, la soirée du dimanche est re-
mise au lundi soir.

*On connaît
not' monde*

Personnalités du temps :

Georges-Casimir Dessaulles et la Banque de Saint-Hyacinthe

La Banque de Saint-Hyacinthe se trouvait à l'angle des rues Cascades et Sainte-Anne, sur le site actuel de la Banque de Montréal. Elle avait été fondée par l'Honorable Georges-Casimir Dessaulles et un groupe de citoyens de la région, en 1873, pour venir en aide à la

population agricole, industrielle et commerciale de Saint-Hyacinthe et de la région. Elle rendit d'immenses services pendant toutes les années que dura la crise économique du siècle dernier et grâce à elle Saint-Hyacinthe put surmonter l'épreuve du feu et connaître une certaine prospérité

en des temps particulièrement difficiles, pendant trente-cinq ans. La crise économique touchait à sa fin quand la Banque de Saint-Hyacinthe fut dissoute et cessa ses opérations. Les déposants et les porteurs de billets de banque furent remboursés. Quant aux actionnaires, dont la plupart avaient bénéficié de ses prêts, en tant que propriétaires de commerces ou d'industries, ils avaient plutôt joui de ses services que perdu au change. M. Dessaulles remboursa les perdants de ses propres fonds. Les billets de \$10 de la Banque de Saint-Hyacinthe portaient l'effigie de M. Dessaulles, celle du laboureur dans son champ et celle d'un petit Saint-Jean-Baptiste au mouton. Ces billets sont excessivement rares aujourd'hui dans les collections, mais, il y a 100 ans, la Banque de Saint-Hyacinthe était en pleine activité et ses billets étaient courants. C'est avec des billets de la Banque de Saint-Hyacinthe entre autres, car il y avait aussi la Banque Jacques Cartier, qu'on payait ou qu'on était payé, qu'on faisait des affaires. Les billets de la Banque de Saint-Hyacinthe étaient imprimés par Canada Bank Note Printing Trust.



TRENTE-ET-UNIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1904

Actionnaires de la Banque de St. Hyacinthe,

TENUE AU BUREAU de la BANQUE, JEUDI le 15 DÉCEMBRE 1904.

Étaient présents : Messieurs G. C. DESSAULLES, J. R. BILLOD, JOS. MORIN, L. P. MORIN, E. OSTROV, V. B. SICOTTE, ZOE GUYON, URBAIN HAMEL, A. J. GAGNEAU, J. L. GONDRE, JOS. THOMAS, ERNEST GUYON et autres.

M. G. C. Dessaulles fut appelé à présider l'Assemblée et M. W. A. Moreau fut prié d'agir comme secrétaire.

Rapport des Directeurs aux Actionnaires de la Banque de St-Hyacinthe.

Messieurs,

Les Directeurs ont l'honneur de soumettre aux Actionnaires de cette Banque leur rapport des affaires pour les dix mois finissant le 30 Novembre 1904, en conformité à la résolution adoptée à l'Assemblée générale des Actionnaires le 15 Février dernier, changeant la date de l'Assemblée générale.

Balance au crédit du compte de Profits et Pertes, le 31 janvier 1904.	\$18,919.22	
Profits des dix mois finissant le 30 Novembre 1904, déduction faite des intérêts payés aux déposants et des frais d'administration.	13,874.51	\$32,793.73
Sur ce montant il a été chargé au compte de Profits et Pertes pour dettes considérées incertaines et douteuses.		9,482.21
Laisant au crédit du compte de Profits et Pertes une balance de.		23,311.52
Plus le fonds de Réserve.		75,000.00
Total.		\$98,311.52

La créance de la Banque contre le chemin de fer "Quebec Southern" n'est pas encore réglée. Il s'est, toutefois, produit un changement notable dans la situation.

En vertu de la loi passée à cet effet par le Parlement Fédéral, la Cour de l'Échiquier du Canada a pris possession des chemins de fer "Quebec Southern" et "South Shore" et a nommé un Séquestre qui administre ces chemins de fer séparément sous la juridiction de cette Cour depuis le 21 Mars dernier (1904).

Le résultat a été de démontrer que ces Chemins de Fer, surtout le "Quebec Southern", dont le revenu est beaucoup plus considérable, pouvaient gagner suffisamment pour payer leurs dépenses d'opération et rapporter un revenu net de quelques mille piastres par mois.

Vos Directeurs espèrent, sous ces circonstances, pouvoir avant longtemps en arriver à régler cette créance d'une manière satisfaisante.

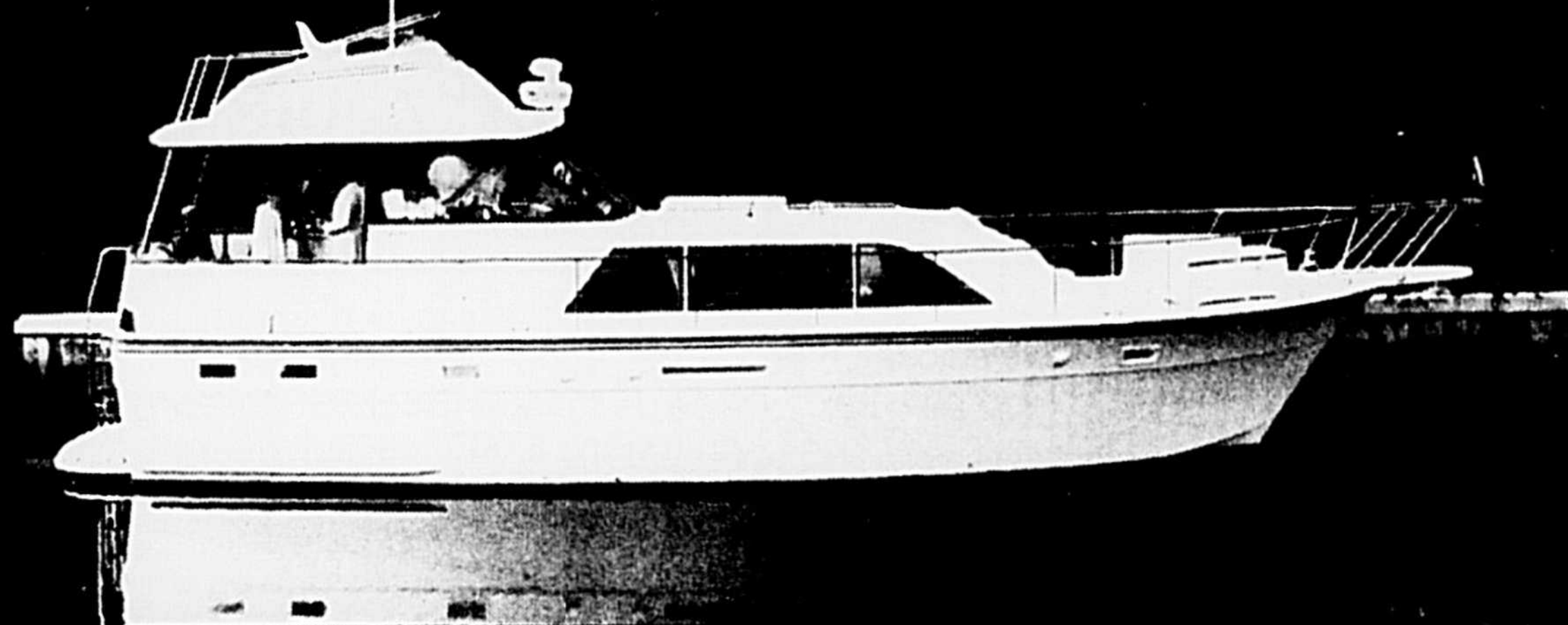
L'inspection des livres de la Banque et de ses succursales s'est faite régulièrement, la caisse a été comptée et vérifiée et tout a été trouvé bien tenu et exact.

Les employés ont rempli leurs devoirs à la satisfaction de la Direction et méritent votre approbation.

Le tout respectueusement soumis,

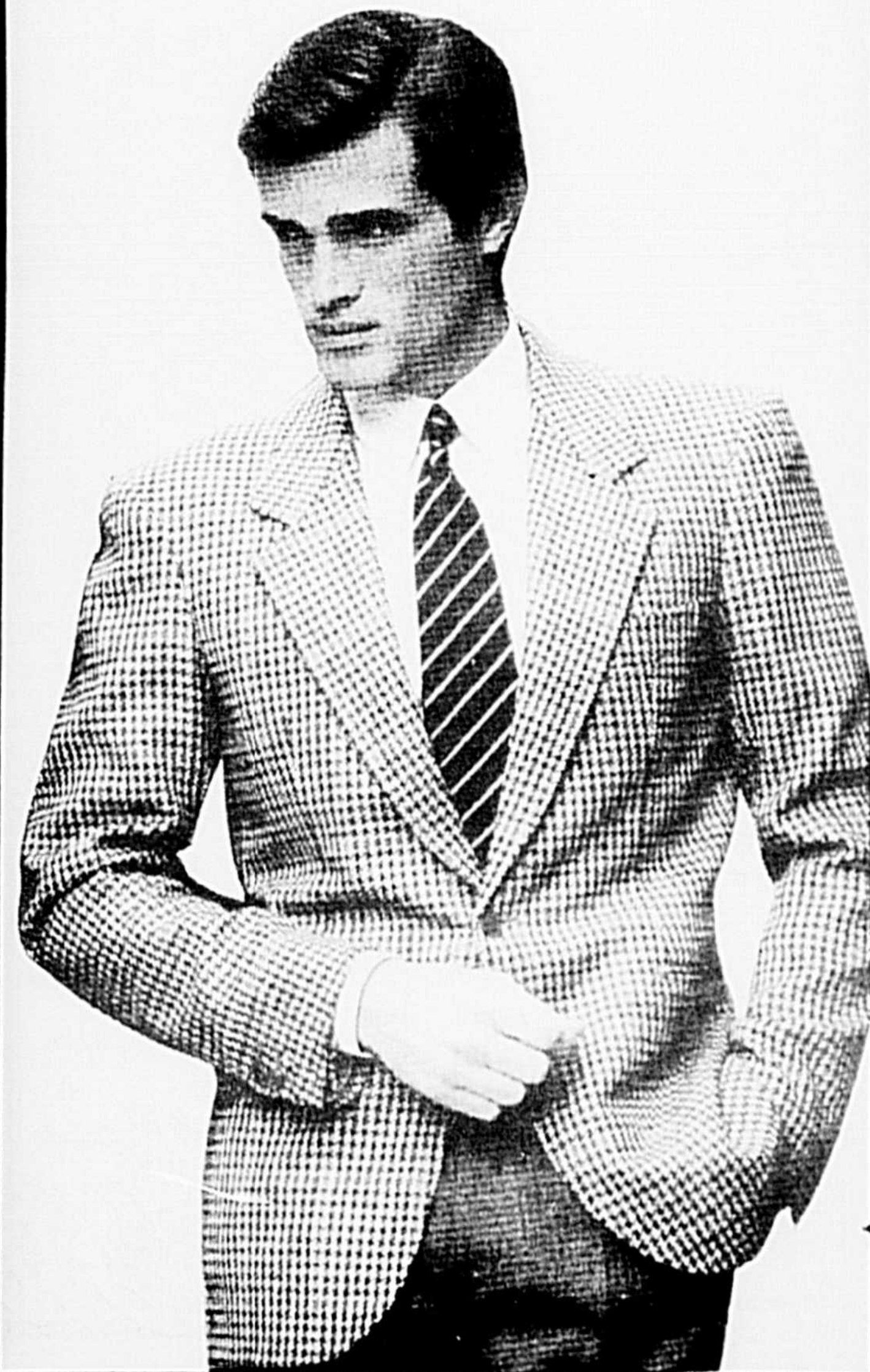
G. C. DESSAULLES,
Président.

Le côté pratique
de la Mode
à Saint-Hyacinthe



IML Maison
Michel
Labrie

580, rue Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe.
Tel. 774-1811



La Banque de St-Hyacinthe.

BUREAU-CHEF. • ST. HYACINTHE, P. Q.

Capital autorisé, \$1,000,000 - Souscrit, \$504,600
Capital payé, 329,515 - Réserve, 75,000

CONSEIL DE DIRECTION

G. C. DESSAULLES, Président - J. R. BRILLON, Vice-Président
JON MORIN, L. P. MORIN, E. OSTRUY, E. N. MORIN, V. R. MOITTE
W. A. MOREAU, Caissier - L. P. PHILLIP, Inspecteur.

SUCCURSALES

DRUMMONDVILLE, P. Q. IBERVILLE, P. Q.
H. ST-AMANT, Agrul. J. F. MOREAU, Gérant
FARNHAM, P. Q. L'ASSOMPTION, P. Q.
J. M. BELANGER, Gérant. H. V. JARRY, Gérant
ST-CÉSaire, P. Q. M. N. JARRY, Gérant

Correspondants:

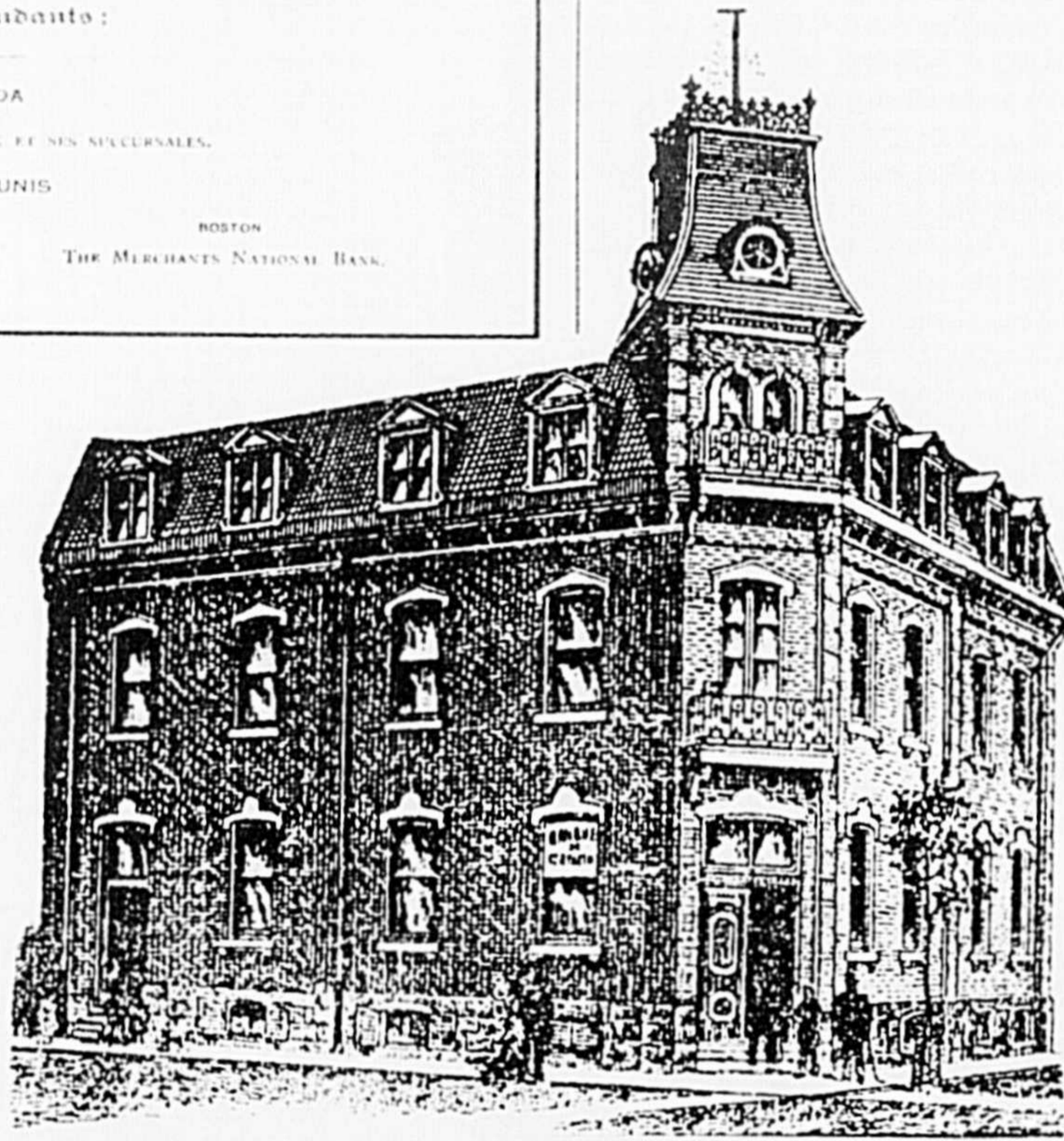
CANADA

EASTERN TOWNSHIP BANK ET SES SUCCURSALES

ÉTATS-UNIS

NEW YORK
FIRST NATIONAL BANK,
LADENBERG, THOMANN & CO.

BOSTON
THE MERCHANTS NATIONAL BANK.



La banque de Saint-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, P.Q. 26 avril 1902 N° 23
La Banque de St-Hyacinthe \$10.00
Payer à l'ordre de L. P. Morin & Fils
Dix \$100 Dollars.
compte sur chèque de Cabane
Le Club de St-Hyacinthe
Trampseau
secrétaire Trésorier

BUREAU CHEF:
ST. HYACINTHE

SUCCURSALES
FARNHAM.

ST. CÉSaire.

IBERVILLE.

L'ASSOMPTION.

DRUMMONDVILLE.



COLLABORATION

DE

M. BENOIT
BENOIT



*«Viens voir ma fraise,
beau temps, mauvais temps,
on t'attend!!!»*

PROGRAMME

MERCREDI 27 JUIN 1984

19 h 00 Ouverture officielle
Levée du drapeau
Envol de ballon avec message des étudiants.

20 h 30 Pièce de théâtre (École St-Joseph)
Admission : 3,00\$
Billets vendus à l'avance
Réservation : 795-6282, 795-3914
Kiosque d'habileté
Manège d'enfants
Comptoir d'artisanat

JEUDI 28 JUIN 1984

- Tournoi de balle toute la fin de semaine.
- Discothèque à l'école St-Joseph de 19 h 30 à 24 h 00 avec Sonotech.
Admission : 1,50\$

- 19 h 00 SUPER BINGO
sous le chapiteau, rue Bernard
Admission : 4,00\$

GROS LOT : 1,000.00\$
● 5 tours mini
● 13 tours réguliers
● 1 tour à 500,00\$

Billets vendus à l'avance

Réservation : *Micheline Larrivée 795-6647*
Jacqueline Tétreault 795-3914

VENDREDI 29 JUIN 1984

- 18 h 00 Tournoi de balle
20 h 30 Chansonnier Admission : 1,00\$

SAMEDI 30 JUIN 1984

- 9 h 00 Olympiades
Courses aux trésors
10 h 00 Marathon pour tous - 3 catégories
Frais d'inscription
11 h 00 Tournoi de balle
Tournoi de pétanque
inscription de 11 h 30 à 12 h 30
12 h 00 Rallye auto (inscription)
13 h 00 Départ Rallye
14 h 00 Tir au câble (terrain de jeux)
14 h 00 Arsenal musical (école St-Joseph)
15 h 00 Concours de brouettes
16 h 00 Grande criée
17 h 00 Remise des trophées et médailles
à 17 h 00
19 h 00 Spécial : Souper crêpes aux fraises
20 h 00 Soirée du couronnement
Orchestre Bavarois
23 h 00 Plus grosse fraise

Réservations billets : 795-3914 795-6282

DIMANCHE 1er JUILLET 1984

- 10 h 00 Messe au terrain de jeux
10 h 45 Déjeuner fèves au lard
14 h 00 Défilé chars allégoriques, majorettes, clown.
16 h 00 Jugement par catégorie et remise des prix.

L'occasion se présente à vous, démontrez votre habileté.
N'oubliez pas de visiter nos exposants.

- 18 h 00 Souper de la Reine sous le chapiteau
Soirée récréative
Admission : 8,00\$ par personne
Souvenir du festival.

Réservation : 795-6282 - 795-3914

- 20 h 00 Grand tirage.

LUNDI 2 JUILLET 1984

- 10 h 00 Final tournoi de balle
12 h 00 Parade des jeunes
13 h 00 Course brouette (mixte)
Course poches
Tir au câble (mixte)
Différents jeux tel que plus gros mangeur de fraises.
15 h 00 Course de couchettes, rue Saint-Simon
16 h 00 Remise des trophées et bourses
17 h 00 Clôture du festival
Descente du drapeau,
parade des jeunes.



*Toute la fin de semaine,
il y aura visite
des champs de fraises
chez les producteurs*

Mme RAYMOND BRODEUR

Fraises cueillies ou à cueillir
Tél. : 795-3452
1755, Rang Saint-Simon
Sainte-Madeleine

FLORIAN ST-PIERRE

FRAISES ET LÉGUMES
Cueillies ou à cueillir

Tél. : 795-3518

1330, Rang Saint-Simon
Sainte-Madeleine

FRAISES et LÉGUMES

Cueillies ou à cueillir

Bernard et Benoit Palardy
795-6509 - 797-3865

2115, Rang Saint-Simon, Sainte-Madeleine
et
Route 166 en direction de Douville

DENIS MERCIER

FRAISES CUEILLIES OU
À CUEILLIR

1120, Rang Saint-Simon,
Sainte-Madeleine

Tél. : (514) 795-3819

MICHELINE LAPLANTE

FRAISES CUEILLIES
OU À CUEILLIR

3685, Montée du 4e Rang
Sainte-Madeleine

Tél. : (514) 584-2476

GUY VOGHEL

Fraises cueillies ou à cueillir

2560, Rang Saint-Simon
Sainte-Madeleine

Tél. : (514) 795-3597

ROGER MALOUIN

Légumes, ail en tresse ou en panier,
fraises cueillies ou à cueillir.

705, Rang Saint-Simon,
Sainte-Madeleine

Tél. : (514) 795-3539

RICHARD BEAUREGARD

FRAISES ET FRAMBOISES
Que vous pouvez cueillir vous-mêmes

Personnel accueillant
Venez nous rencontrer et nous saurons vous satisfaire
BIENVENUE à toute la population de Saint-Hyacinthe
et des environs.

Rte 20, Sortie 120

Tél. : (514) 795-3814

435, rue Saint-Simon Sainte-Madeleine, J0H 1S0
(près de la voie ferrée)

FERME BEAUREGARD

Madeleine et Serge, prop.

FRAISES
CUEILLIES ou à CUEILLIR

805, rang Nord-ouest,
Sainte-Madeleine,
cté Saint-Hyacinthe

Tél. : 795-6569

NORMAND DESLAURIERS

FRAISES FRAMBOISES
LÉGUMES FRAIS
CUEILLIES ou à CUEILLIR

2130, Rang Saint-Simon
Sainte-Madeleine
Trans-Canadienne, sortie 120

Tél. : (514) 795-3801

Venez cueillir vos fraises chez-nous

MARIO BEAUREGARD

Framboises à cueillir vers la mi-juillet
2025, rang Saint-Simon
Sainte-Madeleine

Tél. : 795-6274 - 795-3978

Empruntez la route 116, ou route 120,
jusqu'à Sainte-Madeleine, passer devant l'église,
et roulez 2 milles sur la route Saint-Simon.

LES JARDINS

MAURICE & JEAN DESLAURIERS

SPÉCIALITÉ : FRAISES ET FRAMBOISES

1950, Rang Saint-Simon, Sainte-Madeleine, cté Saint-Hyacinthe
Maurice 795-3302 - Jean 795-3490

40 arpents de FRAISES que vous pouvez cueillir vous-mêmes ou acheter toutes cueillies
45 arpents de FRAMBOISES à cueillir seulement.

TRAJET : Passez en face de l'église et roulez un ou deux kilomètres
jusqu'à l'une des deux brouettes géantes

BIENVENUE A TOUS.

Il y a 100 ans à Saint-Hyacinthe

par J.P. St-Laurent

Stationnements, parcomètres

Toute personne qui plantera un ou plusieurs poteaux le long des trottoirs ou de la rue, pour attacher les cheveaux, soutenir des enseignes ou pour aucune autre raison, ou qui laissera en place tels poteaux, s'ils ont été plantés vis-à-vis sa propriété, encourra et paiera une amende d'une piastre pour chaque jour qu'ils resteront en place après notification, et à défaut de paiement telle personne sera passible d'emprisonnement d'un à trois jours pour chaque contravention.

Département des chemins, art. 3, 1884

Trottoirs encombrés

Toute personne qui passera en voiture ou à cheval, ou qui conduira ou mènera aucune voiture, cheval ou bêtes à cornes, brouette ou traîneau, ou les laissera arrêtés sur aucun trottoir ou traverse dans cette ville, encourra une amende de deux à quatre piastres ou un emprisonnement de deux à huit jours, pour chaque contravention.

Département des chemins, art. 4, 1884

Jeux dans les rues

Il est défendu de jeter ou de tirer des pelotes de neige, des pierres, mottes ou autres projectiles, de patiner ou de glisser en traîne ou en traîneau, ou autrement, ou de courir pour envoyer ou diriger un cerf-volant, ou de jouer au cercle, dans aucunes des rues, ruelles ou places publiques, sous peine d'une amende d'une piastre ou d'un emprisonnement de vingt-quatre heures, pour chaque contravention.

Département des chemins, art. 17, 1884

Nettoyage des trottoirs en hiver

Toutes les fois que durant la saison d'hiver, la neige ou la glace se sera accumulée sur aucun des trottoirs dans cette ville, ou sur aucune partie d'iceux, il sera du devoir de la personne ou des personnes propriétaires ou locataires ou ayant charge de la maison, du bâtiment ou emplacement, devant lequel telle accumulation aura lieu, comme susdit, de couper ou abattre la dite neige ou glace, à la profondeur de pas plus de trois pouces au-dessus de la surface des dits trottoirs... À

peine d'une amende d'une à quatre piastres, ou d'un emprisonnement d'un à huit jours, pour chaque contravention.

Département des chemins, art. 18, 1884

Clôtures autour des terrains

Tout propriétaire ou occupant de terrain, ou emplacement vacant dans cette ville joignant aucune rue, ruelle ou place publique, fera ériger une muraille ou clôture de trois pieds de haut au moins, au-dessus du trottoir, sur tous les côtés de tel terrain ou emplacement qui bordera aucune rue, ruelle ou place publique, et tiendra en bon ordre telle muraille ou clôture, à peine d'une amende n'excédant pas six piastres, ou d'un emprisonnement n'excédant pas quinze jours, pour chaque contravention.

Département des chemins, art. 22, 1884

Entretien des rues

À l'avenir, l'ouverture, la construction, l'entretien et la réparation des rues, égouts, trottoirs, traverses et canaux en cette cité, seront à la charge et sous le contrôle exclusif de cette corporation.

Département des chemins, art. 29, 1884

Vandalisme

Toute personne qui, illégalement et malicieusement, arrachera ou effacera les enseignes, cassera les plaques de portes ou les marteaux, détruira ou endommagera aucune clôture, arbre, arbrisseau, plante, racine, fruit ou production végétale, croissant dans aucun jardin ou terrain de cette ville, encourra et paiera en sus des dommages faites, une amende d'une à vingt piastres, ou sera passible d'un emprisonnement de six à trente jours, pour chaque offense.

Règlements de Police, art. 10 A) 1884

Vandalisme

Toute personne qui fera quelque dommage que ce soit, à la personne ou à la propriété, enlèvera les contrevents, contreportes, perrons, escaliers ou échelles, ou cognera malicieusement aux marteaux ou cloches de portes d'aucun des habitants de cette ville, ou d'aucune corporation ou du public, encourra et paiera en sus des dommages faits, une amende d'une à vingt piastres, ou sera passible d'un emprisonnement de six à trente jours, pour chaque offense.

Règlements de Police, art. 10 B) 1884

Personnes d'apparence suspecte, ivres, droguées, etc...

Toute personne d'une apparence suspecte qui sera trouvée errant ou couchée dans aucune des rues, ruelles, places publiques ou terrains de cette ville, pourra être aussitôt arrêtée, par aucun membre du conseil-de-Ville, par le chef de police ou les hommes de police, ou par aucun huissier ou officier de paix et détenue jusqu'à ce qu'elle puisse être amenée par devant le maire ou aucun magistrat et lorsque telle personne ne pourra pas donner de raisons satisfaisantes, elle encourra et paiera une amende d'une à douze piastres courant, ou subira un emprisonnement d'un à quinze jours pour chaque offense.

Règlements de Police, art. 12 et 19 1884 Cf. Vict. ch. 39, section 146 (Loi de l'habeas corpus)

Bruits, vociférations, troubles

Toute personne qui fera du bruit ou du trouble, dans aucune rue, ruelle, place publique ou terrain dans cette ville, soit en criant, soit en jurant ou autrement (les motos étaient plutôt rares en ce temps-là) ou troublant la paix publique, de quelque manière que ce soit, encourra et paiera une amende d'une à dix piastres, ou sera passible d'un emprisonnement de six à quinze jours, ou les deux à la fois pour chaque offense.

Règlements de Police, art. 16, 1884

Maisons de débauche

Tout individu qui tiendra dans cette ville une maison de désordre, de débauche ou de jeu sera passible, sur telle accusation établie par deux témoins ou même d'un seul témoin digne de foi, d'une amende de quatre à vingt piastres courant ou d'un emprisonnement de six à trente jours, ou des deux à la fois pour chaque offense.

Règlements de Police, Art. 2è, 1884

Ventes aux portes des églises, criée...

Personne ne vendra ou n'offrira en vente à la porte des églises de cette ville, soit par criée ou autrement, aucun animal, gibier ou volaille, fruits, comestibles, produits ou autres choses quelconques, excepté les immeubles, par autorité de justice, sous peine d'une amende d'une à dix piastres ou d'un emprisonnement d'un à trente jours, pour chaque contravention.

Règlements de Police, art. 33, 1884

LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE

—DE—

ST-HYACINTHE

MANUFACTURE DES FLANELLES GRISES

Qu'elle vend aux Marchands détailliers au prix du gros

—OO—

Moulins à Farine et à Carder, Foulon

Au service du public toute l'année

SEGUIN, LALIME & CIE

MANUFACTURIERS DE

CHAUSSURES, EN GROS

1357 rue de la Cascade, St-Hyacinthe

LEURS CHAUSSURES SE RECOMMANDENT PAR

La qualité des matériaux.

La compétence des ouvriers.

L'excellence des formes.

L'avantage des bas prix., Etc.

Commandes par la maille ou par les commis-voyageurs, remplies ponctuellement et promptement.

JOS. SÉGUIN.

J. B. LALIME.

Combats de coqs, chiens, etc...

Toute personne ou personnes qui fera combattre des coqs, des chiens, ou d'autres animaux, dans les limites de la ville, ou qui s'amuseront à regarder ou encourager de tels combats, encourront et paieront une amende d'une à vingt piastres courant, ou seront passibles d'un emprisonnement de six à trente jours pour chaque offense.

Règlements de Police, art. 35, 1884

Maquillonnage et échange de chevaux

Tous maquillonnages ou échanges de chevaux qui seront faits dans aucune des rues, ruelles, ou places publiques de cette ville, de manière à incommoder ou scandaliser les passants ou les occupants de terrains joignant les dites rues, ruelles ou places publiques, sont prohibés et défendus, sous peine d'une amende d'une à dix piastres ou d'un emprisonnement d'un à trente jours, pour chaque offense.

Règlements de Police, art. 2, 1884

Indécences

Toute personne qui exposera aucune exhibition indécente, ou exposera ouvertement son propre corps, dans aucune des rues,

ruelles, places publiques ou terrains de cette ville, encourra et paiera une amende d'une à dix piastres ou d'un emprisonnement de six à quinze jours, pour chaque offense.

Règlements de Police, art. 15, 1884

Jeux publics, fermés le dimanche

Aucun aubergiste ou autre personne ayant une table de billard, quilliers, jeu de bagatelle, pigeon hole (trou madame, ou autre lieu d'amusement ouvert au public, ne permettra à personne de jouer le dimanche et les jours de fêtes d'obligation, sous peine d'une amende d'une à douze piastres ou d'un emprisonnement d'un à trente jours, pour chaque contravention.

Règlements de Police, art. 6, 1884

Barbiers-coiffeurs

Nul barbier-coiffeur ne tiendra sa boutique ouverte comme telle le dimanche, ni y travaillera de son métier de barbier-coiffeur le dimanche; et tout barbier-coiffeur qui tiendra sa boutique ouverte ou y travaillera de son métier le dimanche, encourra, pour chaque contravention, une amende de pas plus de vingt piastres, ou sera passible d'un emprisonnement n'excédant pas trente jours.

Règlements de Police, art. 36, 1884



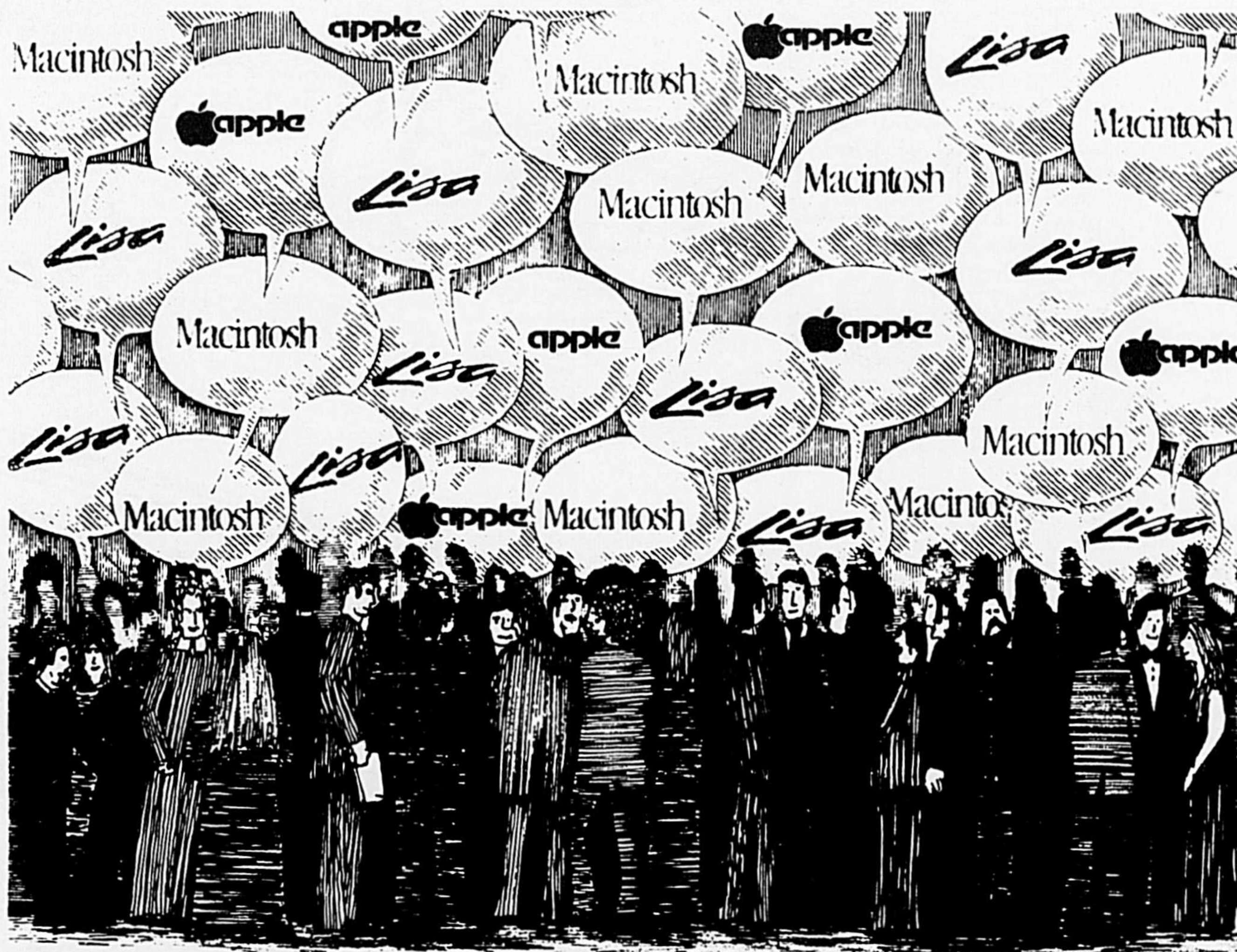
Résidence Funéraire Mongeau Ltée

DENIS BOUTIN, PRÉSIDENT

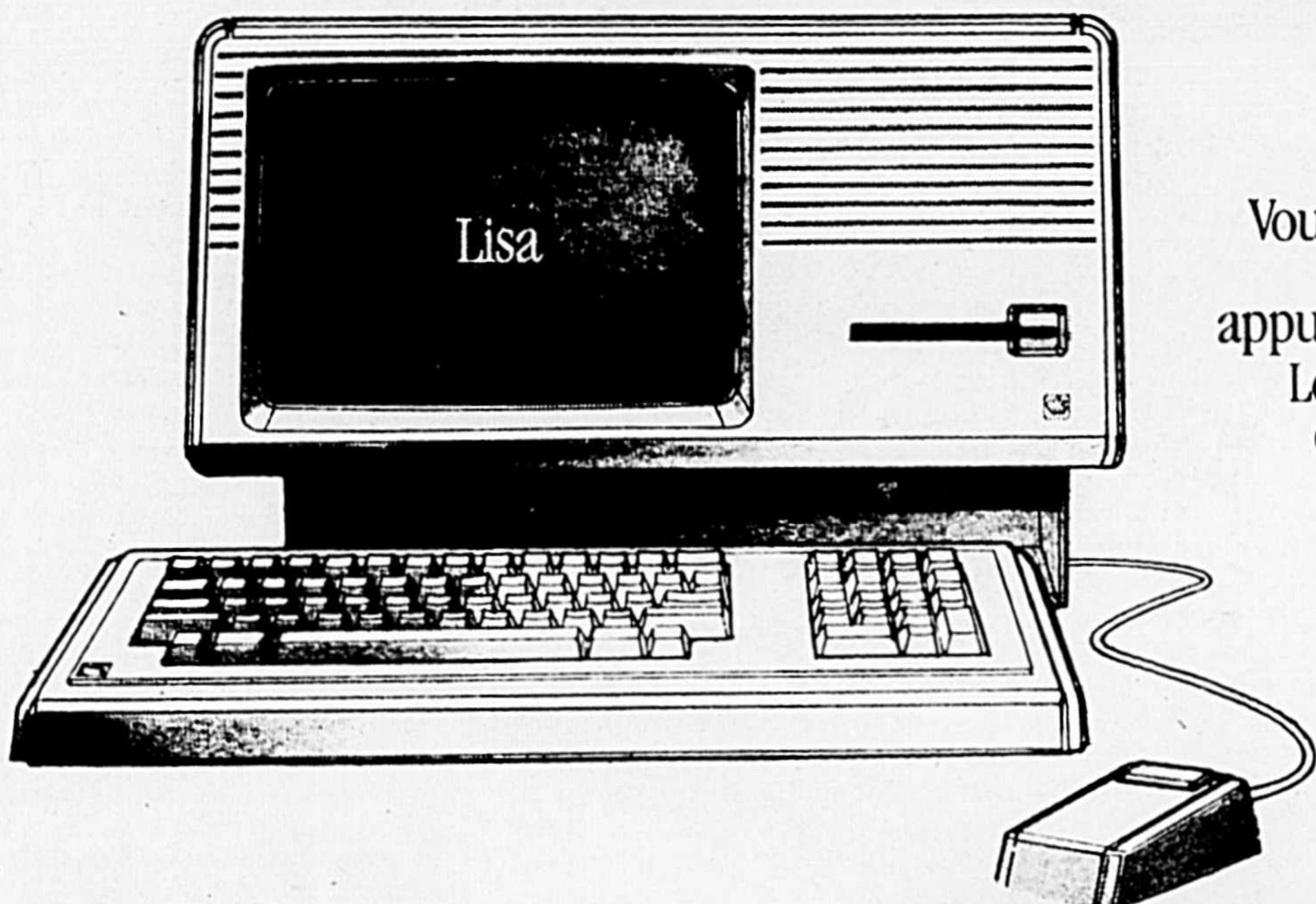
1155, GIROUARD OUEST, SAINT-HYACINTHE TÉL.: 774-8000

Ordinateur personnel

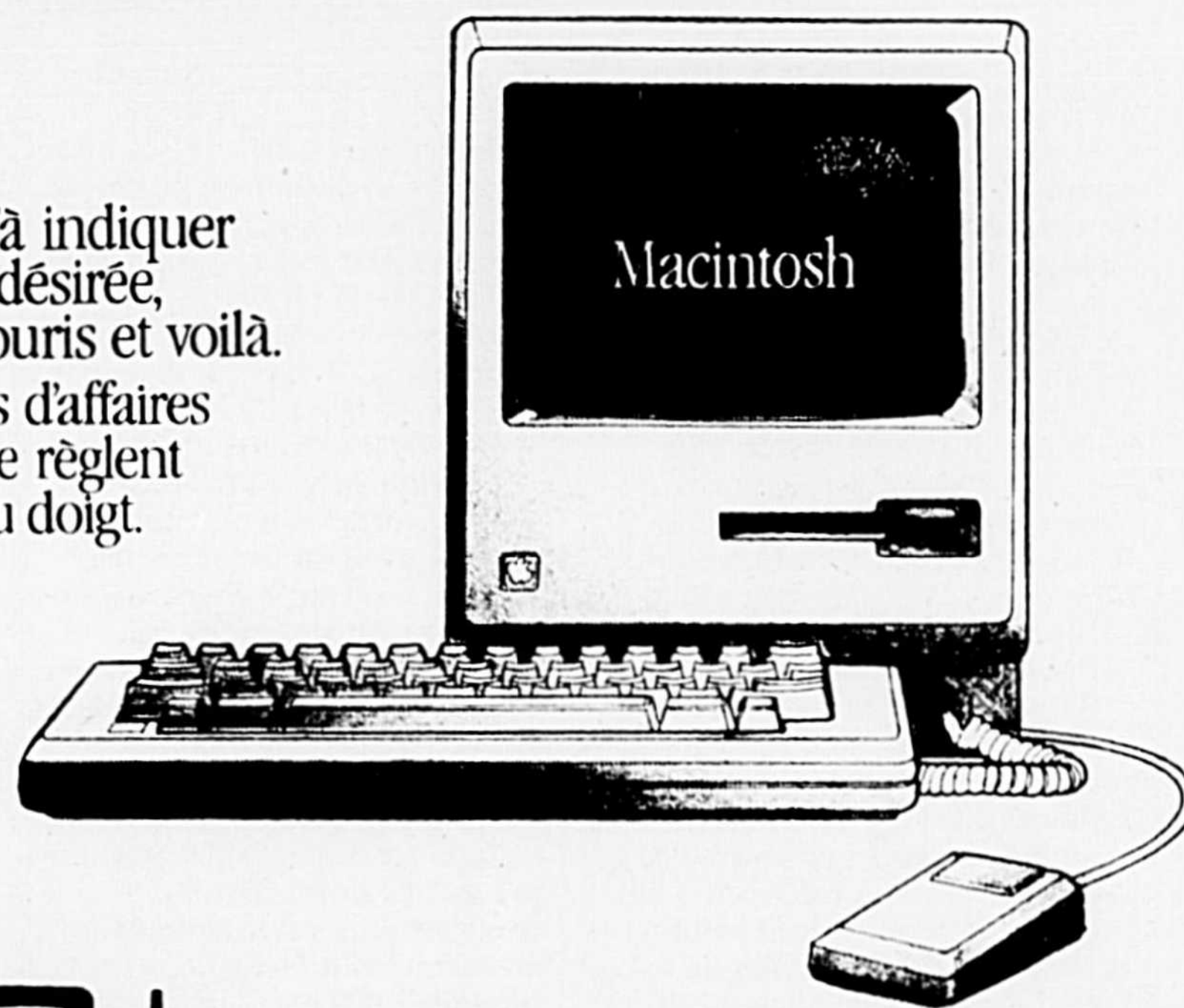
Macintosh™ & Lisa



“JE, TU, IL, NOUS AVONS TOUS BESOIN D’UN INSTRUMENT DE TRAVAIL FACILE À UTILISER ET SURTOUT, PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS.”



Vous n’avez qu’à indiquer
la fonction désirée,
appuyer sur la souris et voilà.
Les problèmes d’affaires
complexes se règlent
du bout du doigt.



SIMCO INC.

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque de commerce sous licence de Apple Computer, Inc.

Granby:
Tél.: (514) 378-2107
Québec:
Tél.: (418) 692-4430

ST-HYACINTHE
TÉL.: (514) 773-7843

2040, Des Cascades Ouest, St-Hyacinthe

Boucher de la Bruère

Reportage d'un témoin d'époque

Les personnes qui ont connu le Saint-Hyacinthe d'il y a vingt ans avec le Saint-Hyacinthe actuel, ne reconnaissent plus notre jeune cité. Après l'incendie de 1876, il y eut une transformation complète.

L'étranger qui aujourd'hui visite notre ville ne peut que s'extasier devant l'énergie de ceux qui, en dix ans, ont fait non seulement disparaître toute trace du feu, mais ont élevé une cité qui est une des plus élégantes et des mieux bâties de la confédération canadienne.

Saint-Hyacinthe porte l'empreinte du progrès moderne. Ses rues sont bordées d'arbres, ses maisons construites avec goût plaisent à l'oeil; les jardins, les bocages embellissent les nombreuses villas qui bordent sa magnifique avenue; ses maisons d'éducation, ses églises, ses communautés et ses autres édifices publics frappent par leur grandeur et la beauté de leurs proportions. Le parc au milieu duquel s'élève le collège est remarquable par ses fleurs, ses jets d'eau, ses statues, ses kiosques, ses bois résineux et ses grands ormes. La rivière Yamaska ceinture la ville; la belle nappe liquide qui s'étend au-dessus de la chaussée, semblable à une glace de Venise, est sillonnée par d'élégantes embarcations, pendant que, vis-à-vis la partie industrielle, l'eau se précipite en cascades et fournit une force motrice capable d'alimenter un grand nombre de fabriques.

La cité de Saint-Hyacinthe a ceci de remarquable, qu'elle est à la fois un centre intellectuel, agricole et manufacturier.

Les facilités pour l'instruction de la jeunesse sont exceptionnelles, et nous ne croyons pas qu'aucune ville canadienne, quelque importante qu'elle soit, puisse en posséder davantage. Il suffit d'énumérer nos maisons d'éducation pour s'en convaincre.

Nous avons deux écoles primaires sous le contrôle des Commissaires d'école, pour l'instruction des enfants des deux sexes. Près de huit cents enfants les fréquentent, et elles sont dirigées, l'une par les Soeurs de la Présentation de Marie, l'autre par les Frères du Sacré-Coeur. Ces écoles sont en brique, à plusieurs étages, bien ventilées, chauffées à la vapeur et pourvues du mobilier nécessaire.

Il y a aussi une école protestante et deux écoles privées.

Saint-Hyacinthe a l'avantage en outre de posséder deux couvents sous la direction des Soeurs de la Présentation de Marie: la maison-mère, vaste bâtisse en pierre de taille, située sur la lisière d'un bois superbe, dans un endroit salubre et charmant, et le couvent de Lorette, grande construction en brique destinée aux élèves externes.

Les jeunes filles reçoivent dans ces deux maisons une éducation complète et soignée.

Parlons-nous de nouveaux de notre collège où trois cents élèves suivent, sous la direction de professeurs expérimentés, un cours d'études renommé dans la

de toutes les améliorations modernes, renferme une splendide bibliothèque d'à peu près 20 000 volumes, un cabinet de physique très complet, des collections fort rares d'insectes, de monnaie, de pierres, etc., et elle est considérée à bon droit comme un des meilleurs collèges d'Amérique.

Outre le collège, les deux couvents et les écoles primaires, nous avons des établissements religieux prospères, comme l'hôpital, le couvent des Soeurs du Précieux-Sang, le monastère des Dominicains, le couvent des Soeurs de Saint-Joseph pour l'instruction primaire des enfants à la campagne, un ouvroir dirigé par les Soeurs-Grises où sont admises les femmes âgées qui, n'ayant pas d'asile, sont encore capables de travailler, et où on reçoit également, durant le jour, les jeunes enfants des femmes pauvres qui sont obligées de travailler à la journée.

Nous mentionnerons de plus l'évêché et la cathédrale qui sont des ornements pour Saint-Hyacinthe, et la métairie Saint-Joseph, superbe exploitation agricole où on utilise le travail des orphelins, en leur enseignant la culture.

Nous venons de parler de culture. Placée comme l'est la ville au centre d'une région fertile et bien cultivée, une quantité considérable de grain est achetée ici pour l'exportation. Les marchands de grain font un commerce considérable avec les cultivateurs des environs, et on s'en fera une idée en disant qu'il se récolte annuellement dans le comté de Saint-Hyacinthe, composé de neuf paroisses, 100 000 boisseaux d'orge, 25 000 boisseaux de maïs, 100 000 boisseaux de patates, vingt-cinq mille tonnes de foin, 125 000 minots de pois et 400 000 minots d'avoine, sans compter les autres grains, et les légumes.

Nous avons à Saint-Hyacinthe d'excellents jardiniers, une école modèle de fromagerie, et les paroisses environnantes possèdent aussi chacune plusieurs établissements pour la fabrication du fromage. Il se produit pour au-delà de 100 000 \$ de fromage par année, dans ce comté.

Un commerce qui, depuis quelques années, a pris une grande extension ici, est le commerce d'oeufs. La maison Swan & James fait de grandes affaires. Elle possède de spacieux réfrigérateurs pour la conservation des oeufs, et elle exporte sur les marchés des États-Unis, spécialement à Boston, une quantité évaluée en chiffres ronds à 400 000 douzaines par année. Les cultivateurs trouvent dans cette exportation un écoulement facile pour les produits de la basse-cour, à des prix rémunérateurs.

Il se fait aussi un grand commerce de chevaux avec les États-Unis.

La ville de Saint-Hyacinthe est très certainement un des centres agricoles les plus avantageux de la province, comme elle est une ville manufacturière de renom, car elle renferme des fabriques

PEPSI

CRUSH ORANGE

CANADA DRY

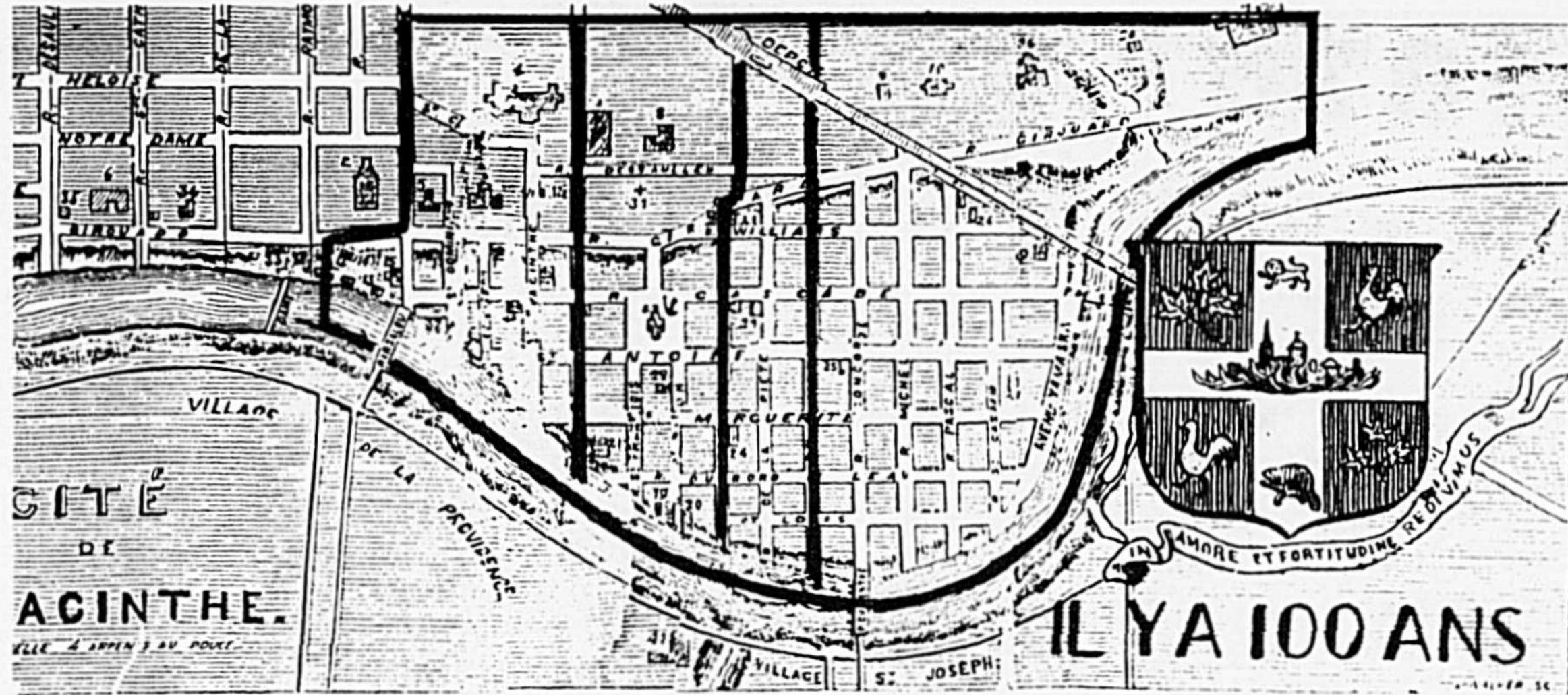
Société Maska St-Laurent
distributrice de vos liqueurs douces
préférées de la région

Le pur plaisir de conduire.

La Rabbit décapotable est avant tout une Rabbit. Cela veut dire que vous obtenez des performances vives et nerveuses et la maniabilité imputables à la traction avant et à la suspension indépendante. Mais c'est lorsque vous roulez à ciel ouvert que vous redécouvrez toutes les joies de la conduite automobile. Venez faire l'essai de la Rabbit décapotable dès aujourd'hui.

La Rabbit décapotable.

F.M. Automobiles
560, rue Brunette est, Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-9643 — 464-5125



Pour n'indiquer que les principales, elle possède deux fabriques de chaussures, celle de MM. Le Côté & Frère et Séguin & Lalime, qui emploient près de 400 personnes; trois fabriques de portes, châssis et autres pièces de menuiserie; six fabriques de voitures, une fabrique de meubles, les grandes Tanneries de Duclos & Payan qui, outre le cuir qu'ils vendent dans le pays, en exportent, chaque semaine, en Angleterre.

Nous avons une manufacture de lainages qui reçoit de nombreuses commandes et dont les flanelles ont remporté des prix aux différentes expositions. Il y a la manufacture appelée "Granite Mills", où l'on confectionne des ouvrages tricotés, tels que gants, mitaines, bas, corps et caleçons. Cette fabrique comme du reste, toutes les fabriques importantes de Saint-Hyacinthe, possède un outillage complet et perfectionné, et elle emploie au moins 300 ouvriers.

La région agricole qui environne notre ville ne pouvait manquer d'engager les industriels à fabriquer des instruments aratoires, comme rateaux, moulins à battre, charrues, cribles, etc. Nous avons plusieurs fabriques de ce genre, entre autres celle de MM. O. Chalifoux et fils, les fonderies de MM. Bédard et fils, d'Aiken, les usines de MM. Isaïe Fréchette et Bertrand où l'on travaille le fer et manufacture les machines à vapeur, et la "Canada Mechanical Works" dirigée par M. Corriveau.

N'oublions pas de mentionner les deux fabriques d'orgues de M. Eusèbe Brodeur et des frères Casavant. Ces établissements sont en renom dans le pays, et plusieurs églises importantes, comme les cathédrales d'Ottawa, de Kingston, de Saint-Hyacinthe, les églises de Notre-Dame-de-Lourdes et de Sainte-Brigitte de Montréal, possèdent des orgues fabriquées dans notre ville. La maison Casavant a reçu dernièrement la commande d'un orgue du prix de 30 000 \$ pour l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal.

Terminons cette nomenclature en disant que nous avons deux ateliers d'imprimerie et deux journaux dont l'un existe depuis bientôt 34 ans, et est un des plus anciens de la province.

Nous avons une compagnie d'aqueduc qui a dernièrement fait ériger une fort jolie bâtisse sur les bords de l'Yamaska, pour y mettre ses engins.

Après l'incendie désastreux de 1876, le conseil de ville n'a pas été lent à organiser sur un pied efficace le département du feu. Des bornes-fontaines, alimentées par l'eau de l'aqueduc, ont été placées au coin des rues, et

l'organisation pour l'extinction des incendies a été complétée par l'achat d'une pompe à vapeur et l'établissement d'un télégraphe d'alarme.

Nous jouissons des avantages du téléphone avec Montréal, Saint-Jean, Sherbrooke et autres endroits; nos rues sont éclairées au gaz, et l'aqueduc distribue l'eau dans les maisons.

Nous avons en notre possession les éléments de la prospérité. Notre industrie augmente et avec elle la population. D'après des statistiques officielles publiées par le gouvernement d'Ottawa, le capital engagé dans l'industrie à Saint-Hyacinthe, pour 11 manufactures seulement, a augmenté de 234 000 \$ de 1878 à 1884, les gages annuels se sont accrus de 116 600 \$, et la valeur des produits manufacturés a augmenté d'au-delà d'un demi-million de piastres.

Depuis 1884, notre industrie locale a certainement progressé et les affaires ont augmenté de beaucoup, car de nouvelles fabriques ont été fondées.

Saint-Hyacinthe se trouve en communication directe par chemin de fer avec les principales villes du Canada et des États-Unis. Deux voies ferrées, le Grand Tronc et le South Eastern, fournissent à nos agriculteurs et nos industriels de grandes facilités pour l'exportation de leurs produits; cinq convois quotidiens de passagers se dirigent de Saint-Hyacinthe vers Montréal et, avec les excellents pouvoirs d'eau que nous possédons, ceux qui veulent placer leurs capitaux dans l'industrie ne peuvent trouver de centres plus avantageux que le nôtre.

Il existe une banque locale, la banque de Saint-Hyacinthe et des succursales de la banque Jacques-Cartier et de la banque Molson de Montréal. Nos magasins sont amplement fournis d'articles de toutes sortes; nous avons plusieurs importateurs et le commerce local est florissant.

Au grand tournoi industriel et agricole des colonies à Londres, notre district s'est distingué particulièrement par la qualité des objets exposés et le nombre de ses exposants, 33, et notre cité va retirer des bénéfices immédiats de sa participation à l'exposition, car nous constatons avec plaisir que des manufacturiers de Saint-Hyacinthe ont reçu d'Irlande des commandes qui font présager des relations commerciales importantes.

Qu'on n'en soit pas surpris, car nous avons des industriels capables dans leur métier, et deux d'entre eux sont des inventeurs distingués. M. Isaïe Fréchette est l'inventeur d'un moulin à

bardeaux très apprécié; il a aussi formé une compagnie au capital d'un million, dit-on, pour exploiter une invention à laquelle il a donné le nom de "Lubrificateur", et qui est particulièrement appréciée par les compagnies de chemin de fer.

M. Louis Côté, ancien maire de notre ville, a inventé aussi plusieurs machines qui ont créé, non seulement en Canada, mais aux États-Unis et en Europe, toute une révolution dans la manière de faire la chaussure. Cet industriel possède même à Paris un établissement pour l'exploitation des contreforts de chaussures. Cette maison est sous la direction d'un canadien-français de Saint-Hyacinthe, M. Morin, qui a répandu l'usage de ces contreforts en France et en Allemagne.

La population de la ville excède 6 000 habitants; elle s'élève à huit mille environ, en comptant celle des villages de Notre-Dame, de la Providence et de Saint-Joseph qui touchent aux bornes de la cité. En y comprenant les habitants de la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, le bureau de poste de la ville dessert une population d'environ onze mille âmes. Toute cette population est exclusivement canadienne-française, à l'exception de 300 personnes à peu près qui appartiennent à différentes nationalités.

L'avenir sourit à Saint-Hyacinthe; elle marche dans la voie du progrès; il y a de l'activité partout, et sur une population excédant à peine 6 000 âmes, 1 500 personnes au moins trouvent de l'ouvrage dans les fabriques que nous possédons, sans tenir compte des petites industries.

Nous recueillons les fruits de la protection accordée à l'agriculture et aux manufactures, et disons à la louange de notre conseil de ville, qu'il a su, en accordant les avantages spéciaux, attirer ici plusieurs fabricants de l'étranger. C'est à sa libéralité et au bonus accordé que nous aurons l'avantage, le printemps prochain, de voir se construire ici une fabrique de soieries dirigée par M. Albert J. Corriveau, le pionnier de cette industrie en Canada, et dont les articles ont acquis antérieurement une haute réputation sur le marché. Nous savons du reste notre conseil bien disposé à favoriser dans le futur comme par le passé l'établissement de nouvelles fabriques.

Nous n'exagérons pas en disant que, eu égard à sa population, Saint-Hyacinthe est, en toute probabilité, la ville la plus manufacturière du Canada.

Puisse-t-elle continuer à grandir et prospérer.

Boucher de La Bruère



**VOUS DÉMÉNAGEZ
PROFITEZ DE CES SUPERS SPÉCIAUX
FUTONS MAINTENANT DISPONIBLES**



Peint si désiré
VAISSELIERS 48" larg.
en érable massif
non peints

Rég. : 459.00

SPÉC. : \$389⁰⁰

Aussi disponible dans le 36"



PLAN MISE DE CÔTÉ
CHÈQUES PERSONNELS
ACCEPTÉS



MOBILIERS DE CUISINE 5 mcx non peints

1 table ronde 40" diam.
+ 2 ext. de 10" ch. no M150
4 chaises droites no M-22

Rég. : 439.00

SPÉC. : \$369⁰⁰

Aussi disponible : chaise berçante et capitaine

SPÉCIAL MEUBLES MÉLAMINE

6 mcx couleur "amande"

1 table de nuit X24" + 1 vanité X32"
2 - 3 tir. X32" + 1 tête de lit 54"
1 bte de lit 54"

Sugg. : 703.00

SPÉC. : \$519⁰⁰

SPÉCIAL : MEUBLES NON PEINTS 5 MCX

2 - 3 tir. #10 1 vanité #10
1 tête de lit "Z" 39" 1 bte de lit #10 39"

Sugg. : 494.00

SPÉC. : \$349⁰⁰

QUANTITÉS LIMITÉES

du 20 au 27 juin 1984

**Centre du Matelas
Saint-Hyacinthe Inc.**

280, boul. Laurier R.R. 116
(secteur Douville) Saint-Thomas d'Aquin

Saint-Hyacinthe Tél. : 774-0808

De l'incendie de 1876 jusqu'en 1884

1876

Les Soeurs de la Présentation de Marie construisent le couvent connu sous le nom de Maison Mère.

Le 3 septembre, deuxième grand feu de Saint-Hyacinthe : 800 maisons incendiées. Pertes évaluées à \$1,500,000. Le 31 décembre 1876, un peu plus de 300 maisons sont construites.

Le Manoir détruit par la Ville qui en était devenue propriétaire. En novembre, incendie du carré Saint-Dominique-Cascades-Saint-Joseph-Girouard.

La fabrique de chaussures MM. Louis et Victor Côté est détruite dans le grand incendie. M. L.B. Bourgeois, avocat et ancien échevin de Saint-Hyacinthe est nommé juge de la Cour Supérieure.

Mgr Moreau songe à construire la future cathédrale près de l'évêché et non sur le site de l'ancien manoir seigneurial.

En attendant la construction de la cathédrale, c'est la chapelle de l'Hôtel-Dieu qui sert pour les ordinations.

Rachat par la ville du terrain de l'ancien manoir pour en faire un parc. (\$10,000.)

31 mars : décès, à l'évêché, de H.L. Girouard, ancien curé de Saint-Simon et obsèques présidées par Mgr Moreau dans l'église de Saint-Simon.

Incendie de la ville. Magloire Blanchet, sellier, accusé d'avoir mis le feu.

1877

Contrat pour la nouvelle cathédrale.

Expropriation de terrains pour l'élargissement des rues.

400 maisons reconstruites. Le département du feu réorganisé.

MM. Louis et Georges Côté établissent une fabrique de chaussures sur la rue Cascades, près du pont Barsalou.

Visite de Mgr Beldini et de Mgr Conroy, délégués du Saint-Siège.

Les premières boîtes d'alarme pour le feu sont installées.

Fondation de la communauté des Soeurs Saint-Joseph par Mlle Elizabeth Bergeron. Cette communauté s'établit au village de La Providence. Peu de temps après, elles allèrent sur la rue Hôtel-Dieu.

Les Soeurs de la Présentation prennent la direction de l'Académie Prince.

Premier chemin de fer entre Saint-Hyacinthe et Saint-Pie.

1878

Construction de la cathédrale sur le site actuel.

Construction de l'église anglicane. L'Ouvroir Sainte-Geneviève déménage sur la rue Saint-Antoine

1879

25 novembre, Fondation de la Philharmonique.

La fontaine abreuvoir du marché, Le cimetière de la Cathédrale est transféré à l'évêché.

Le bureau d'enregistrement est transféré sur la rue Du Palais.

1880

Le premier cimetière de la Cathédrale est transporté au site actuel. Le premier cimetière était entre les rues Morison-Saint-Joseph-Moreau et le chemin de fer.

Les premiers numéros des rues. Visite à Saint-Hyacinthe de Sir Adolphe Chapleau en qualité de premier ministre de la province de Québec.

Établissement de la fabrique d'orgue Casavant et frères.

1881

Population : 5 321 âmes.

Abel Hosiery construit une fabrique de tricot sur la rue Girouard, près de la rue Raymond. Cette fabrique fait partie de la Penman.

Le Lieutenant Gouverneur est l'objet d'une réception à Saint-Hyacinthe.

1882

Station de Police construite rue des Cascades.

Le pont Barsalou est emporté par l'eau lors de la débâcle.

Incendie de la fabrique O. Chalifoux & Fils, rue des Cascades.

Après l'incendie elle est reconstruite rue de la Bruère.

Le général Charette de France visite Saint-Hyacinthe.

1883

Établissement de la fabrique de portes et châssis Paquet & Godbout, à la place de la première fabrique d'orgues d'Eusèbe Brodeur et de Joseph Casavant.

MM. Louis et Georges Côté transportent leur fabrique de chaussures sur la rue Saint-Antoine, coin de la rue Hôtel-Dieu.

1884

Les Soeurs Saint-Joseph transportent leur couvent, alors que Saint-Hyacinthe, sur la rue Hôtel-Dieu, entre les rues Girouard et Dessaulles. (Arche de

Noé). Aujourd'hui : Belle télé.

Construction de la chapelle du Séminaire

Ouverture des fosses prohibée

Il est défendu de creuser ou d'ouvrir aucune fosse, ou de faire creuser ou ouvrir aucune fosse dans aucun charnier, cimetière ou voûte d'Église, ou dans aucun autre endroit ou place dans la dite Cité...

(Exception faite pour les prêtres, religieux, religieuses de l'Église Catholique Romaine, dans leurs couvents ou institutions.)
Règlements de Santé et Hygiène, art. XVII 1884

Décès par maladie contagieuse

Advenant le décès d'une personne dans la Cité de Saint-Hyacinthe par suite d'aucune maladie dangereuse et pestilentielle, il est du devoir de ceux qui en ont la garde ou la charge, ou le contrôle, de faire immédiatement mettre le corps dans un cercueil bien clos avec des désinfectants convenables, et de le tenir ainsi renfermé jusqu'à ce qu'il soit inhumé et aussi de faire enlever le défunt dans les vingt-quatre heures, ou plus tôt, si de ce requis par un officier de santé ou l'inspecteur de la Cité.

Règlements S & H, art. LI (51) 1884

Habitations, logements, bâtiments, hôtels, collèges, etc...

Nullé maison ou partie d'icelle ne servira pour y mettre ou y entasser des débris ou matières de rebut ou toute autre substance préjudiciable à la santé; on n'y gardera pas non plus de cheval, vache, veau, cochon, mouton, chèvre, volaille.

Règlements de Santé & Hygiène, art. XXXVII 1884

Vente du lait

Nullé personne ne vendra du lait produit par des vaches nourries avec aucune substance de nature à détériorer la qualité du lait, et personne ne falsifiera avec de l'eau ou autre substance délétère le lait offert en vente dans cette Cité, ou ne fera vendre, ou aura en sa possession pour le vendre, du lait falsifié, malsain ou affaibli; et toute personne dans l'emploi d'un autre, qui contreviendra à aucune disposition de cette section, sera censée être

HOTEL NATIONAL

No. 4 Rue de la Cascade

JOSEPH LAPERLE, Propriétaire.
JOSEPH BRODEUR, Gérant.

M. JOSEPH LAPERLE a le plaisir d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son hôtel à l'endroit si bien connu et si avantageusement situé au centre des affaires, et à la porte des manufactures.

Des améliorations très importantes ont été faites dans la maison et l'ameublement est tout neuf.

Le Public voyageur trouvera à l'Hôtel-National, tout le confort désirable dans un Hôtel de première classe.

BONNE TABLE, BONNES CHAMBRES, BONS LITS.

Liqueurs de Choix

Service ponctuel, effectif et obligeant.

Les écuries ont été toutes refaites à neuf et elles ne laissent rien à désirer.

Prix Très Modérés

Le public voyageur ferait bien d'encourager cette maison, et il en sera satisfait,

C'est la place par excellence pour les commis-voyageurs.

MAGASIN DU BON MARCHE

(ÉTABLI EN 1877)

Dans les intérêts de ceux qui aiment à payer Comptant et Bon Marché.

Pour les Marchandises Sèches, allez au Magasin du Bon Marché



Aux Nos. 29 et 43 Rue de la Cascade

Toujours en mains, un Assortiment Considérable de Marchandises Sèches de Choix, Articles de Fantaisies, Broderies, Dentelles, Etc.

EN GROS ET EN DETAIL.

FONDS DE BANQUEROUTE, A BAS PRIX

Le sousigné continue toujours son commerce

D'Indiennes, Cotons, Ducks, Jeannette, Shirts, etc., importés directement des Fabriques et vendus A LA LIVRE, escompte très libéral aux Marchands de la Campagne.

—AUSSI—

FLEUR, PROVISIONS ET PRODUITS DE L'OUEST, au plus BAS PRIX

Grains de toutes espèces achetées aux plus hauts prix du marché. Une visite est respectueusement sollicitée.

JOSEPH BRODEUR,
ST-HYACINTHE.

LES MONUMENTS DAIGLE LTÉE

1540 E., RUE GIROUARD (VILLAGE CASAVANT) SAINT-HYACINTHE

1 mille, sortie 133 de la Transcanadienne

Usine : 818, Principale, Granby, Qué.

Les Monuments Daigle, une entreprise familiale établie depuis près d'un quart de siècle
EXPÉRIENCE - QUALITÉ - CHOIX - MEILLEURS PRIX POSSIBLES
SERVICE ET LETTRAGE AUX CIMETIÈRES



CLAUDE DAIGLE
Président

FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RESPONSABLE
S.V.P. appeler si possible avant de venir
Nous acceptons les frais d'appel interurbain

3
7
8
-
7
3
8
7

7
7
3
-
1
4
3
1

aussi coupable que le principal auteur et sera passible de la même pénalité.
S & H art. XXV 1884

Garde de cochons

Toute personne ou personnes qui garderont des cochons sur aucune propriété de cette Ville, ne les laisseront jamais errer dans les rues, et seront tenues de nettoyer de temps en autre les souilles où elles les logent, et de les entretenir dans un état de propreté telle que les voisins ou les passants ne soient pas incommodés de l'odeur qui pourrait en émaner, sous peine d'une amende d'une à douze piastres courant ou d'un emprisonnement d'un à quinze jours, ou les deux à la fois, à la discrétion de la cour, pour chaque contravention.
Règlements de Police, art. 7, 1884

Latrines

Tout lot ou emplacement dans cette Ville, sur lequel il y a ou il sera érigé un bâtiment ou des bâtiments qui seront employés comme demeures, sera fourni de privés ou latrines, à la distance d'au moins six pieds des voisins... le propriétaire ou occupant ayant charge d'un tel bâtiment ou bâtiments pour lesquels il n'y aura pas de privés ou latrines suffisants... dans les quinze jours après qu'il aura été averti de le faire par un officier du Conseil-de-Ville, encourra et payera une amende...
Règlements de Police, art. 2, 1884

Nettoyage des rues

Chaque propriétaire ou occupant de terrain ou emplacement joignant aucune rue,

ruelle ou place publique dans cette Ville, balayera les ordures des rues ou ruelles, vis-à-vis tel terrain ou emplacement, et les mettra en tas en dehors et près de l'égoût, tous les samedis soirs, depuis le premier de Mai jusqu'au premier de Novembre, chaque année, chaque fois que le temps le permettra, et fera transporter les dites ordures à ses frais, à l'endroit qui sera désigné par le Conseil-de-Ville, sous peine d'une amende... pourvu que chaque propriétaire ou occupant de terrain puisse placer de telles ordures dans sa cour, s'il le juge nécessaire.
Règlements de Police, art. 12. Nuisances. 1884

Ordures jetées à la rivière

Tout individu ou individus qui jetteront aucun animal mort, aucunes balayures, ordures ou saletés quelconques dans la rivière Yamaska, dans les limites de cette Ville, encourront et paieront une pénalité d'une à dix piastres, ou seront passibles d'un à trente jours, pour chaque contravention.
Règlements de Police, art. 13. Nuisances. 1884

Circulation en Ville : clochettes

Tout individu ou individus qui conduiront aucune carriole, traîne, sleigh ou autre voiture, durant la saison d'hiver, dans cette Ville, sans avoir au moins deux grelots ou clochettes sonnantes, pour chaque cheval y attelé, solidement attachés au harnais de tel cheval, en courront et paieront une amende d'une à quatre piastres, ou seront passibles d'un

emprisonnement d'un à huit jours, pour chaque contravention.
Règlements de Police, art. 1, 1884

vitesse

Toute personne ou personnes qui conduisant un cheval ou des chevaux par aucune des rues, ruelles ou places publiques en cette Ville, feront ou laisseront galoper tels chevaux ou les laisseront aller plus vite que le trot ordinaire, encourront une amende d'une à dix piastres, ou seront passibles d'un emprisonnement de six à quinze jours, pour chaque contravention.
Règlements de Police, art. 4, 1884

convois ou processions

Toute personne qui, en conduisant son cheval ou ses chevaux par aucune des rues, ruelles ou places publiques de cette Ville, passera à travers un convoi funèbre, ou une procession religieuse ou nationale, ou l'interrompra d'une autre manière, encourra ou paiera une amende d'un à vingt piastres, ou subira un emprisonnement de six à trente jours, pour chaque contravention.
Règlements de Police, art. 3, 1884

rencontres

Lorsque deux voitures se rencontrent dans les rues, ruelles ou places publiques, les voitures sans charge donneront le chemin aux voitures chargées, si l'espace est suffisant; et lorsque des voitures chargées se rencontrent, ou encore des voitures sans charge, chacun devra prendre la droite, en donnant au moins la moitié du chemin...
Règlements de Police, art. 5, 1884

MOTEL SAINT-HYACINTHE
RESTAURANT



Grand stationnement

QUELQUES SPÉCIAUX
Table d'hôte tous les jours
(repas complet) **\$475**
à partir de

GRILLADES
FRUITS DE MER
FONDUES

6125, boul. Laurier Réservation : 773-2538

TOUT POUR PLAIRE !

- Restaurant • Comptoir
- Comptoir-Auto • Livraison

Prix spéciaux pour groupes.



1250, Gauvin Saint-Hyacinthe
Tél. : 774-7770

Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1987 — Les Brasseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada

DEPUIS PLUS DE

30
ANS

au service de la collectivité

Que les Fêtes de la Saint-Jean,
le 24 juin et la Fête du Canada,
le 1er juillet
soient une occasion de réjouissance
pour la population maskoutaine
et la région.

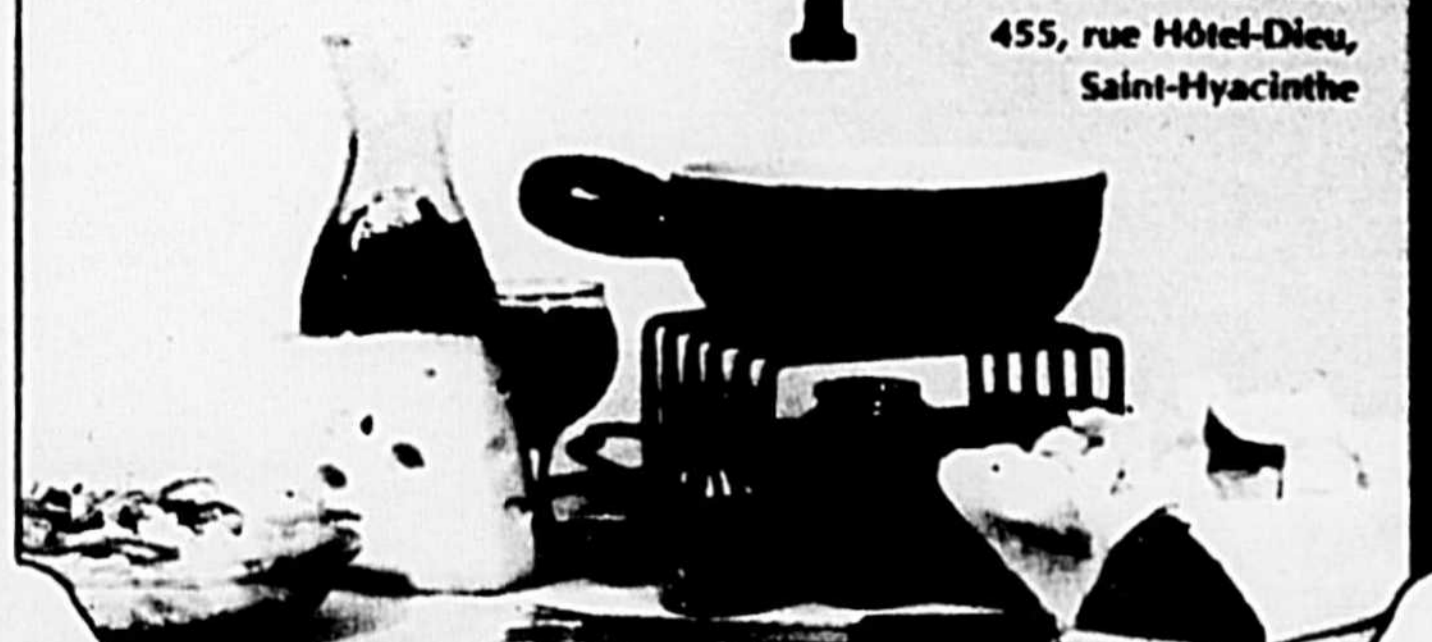


DISTRIBUTION RÉAL CHAGNON INC.
Distributeur La Brasserie Labatt Limitée

C'EST SI IIII BON!

CAFÉ RESTAURANT TERRASSE

perko
455, rue Hôtel-Dieu,
Saint-Hyacinthe



LE NOUVEAU MICHELIN XA4 LE RADIAL DE TOUS LES TEMPS

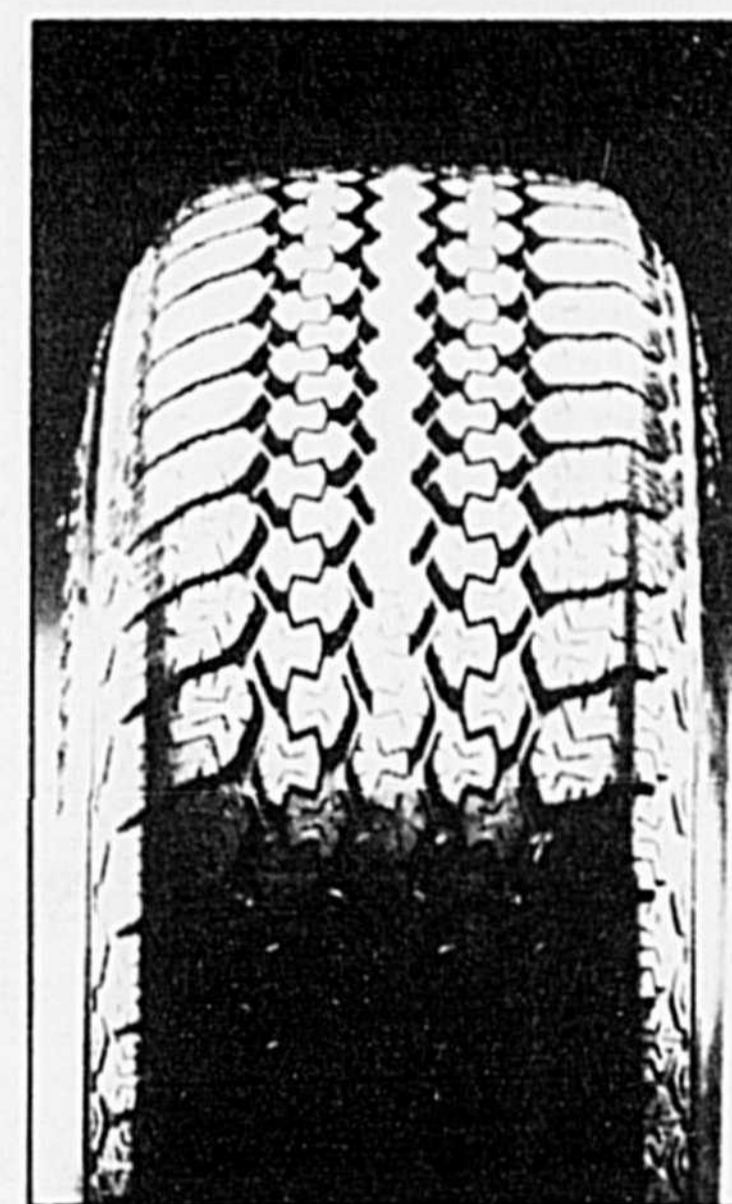
Résultat de 32 millions de kilomètres d'essais, le nouveau radial 4-saisons XA4 de Michelin traverse les différentes conditions routières, saisons après saisons.

Le Michelin XA4 offre une adhérence exceptionnelle sous la pluie en diminuant les risques d'aquaplanage grâce à une évacuation rapide de l'eau.

Vous désirez en savoir plus sur ce pneu exceptionnel ? Venez nous voir, nous vous montrerons pourquoi nous appelons le Michelin XA4... LE RADIAL DE TOUS LES TEMPS.



MICHELIN
c'est toute la différence



**NOUS VOUS OFFRONS
ENCORE PLUS
À L'ACHAT DE PNEUS
MICHELIN**



**NOTRE PLAN DE
PROTECTION CONTRE LES
HASARDS DE LA ROUTE**

EXCLUSIF À COURTEMANCHE & FRÈRE LTÉE

LES ANNÉES 80
L'ÈRE
ÉLECTRONIQUE



Nous utilisons déjà la nouvelle technologie pour l'alignement de vos roues.

Un système électronique avant-gardiste manipulé par une main-d'oeuvre spécialisée qui vous donne une vraie garantie d'un travail parfait.

**Nouvelles
heures d'affaires
estivales**

Lundi au vendredi
8 h à 18 heures
samedi jusqu'à midi.

773-4855

TOUT UN SERVICE

VENEZ COMPARER CHEZ:

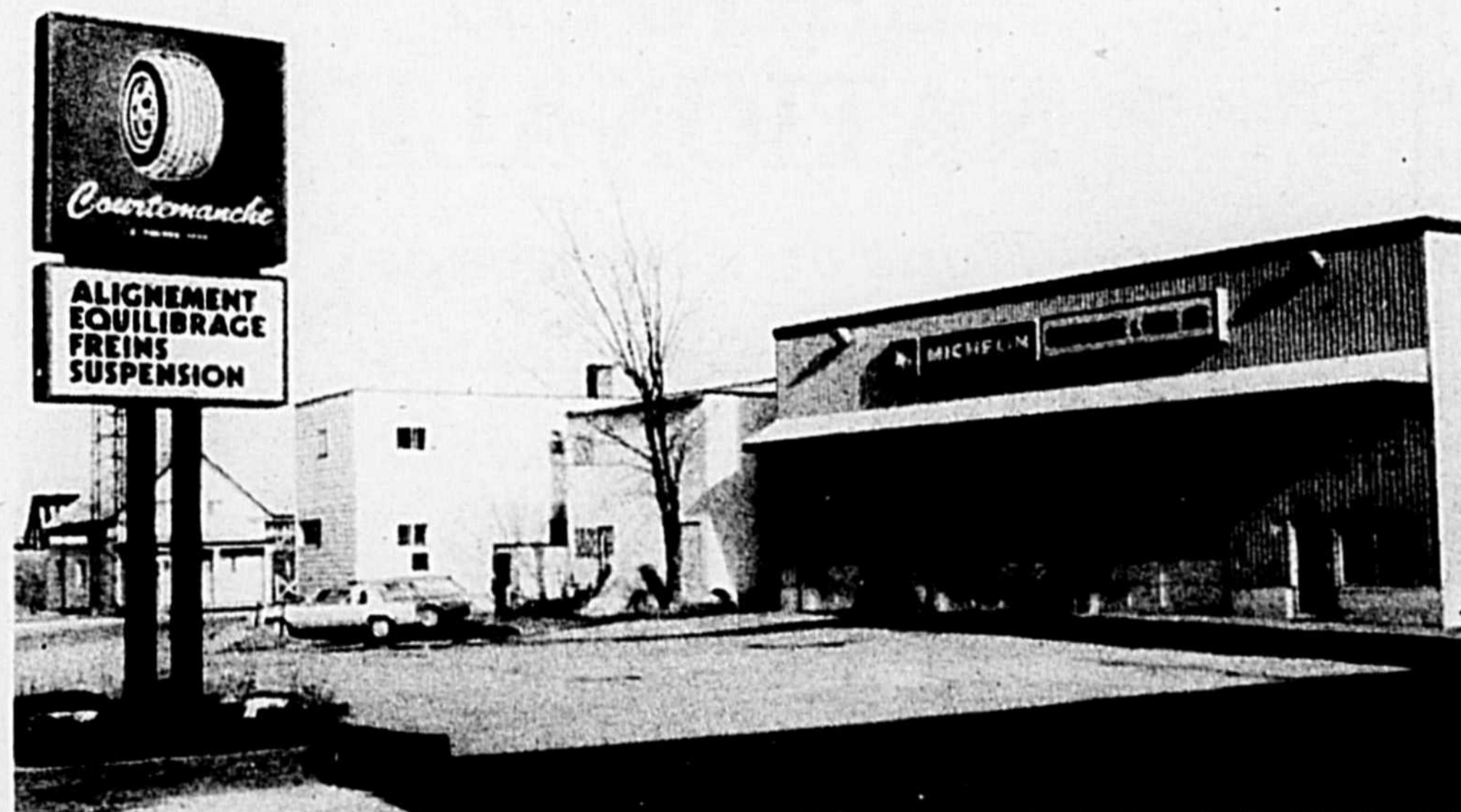
**COURTEMANCHE
& FRÈRE** Itée



875, de Boucherville, Saint-Hyacinthe 773-4855

Voisin du poste de police

MICHELIN
c'est toute la différence



LIBRAIRIE DU SACRE-CŒUR

No. 140

No 51

RUE DE LA CASCADE

RUE MONDOR



L. A. Choquette & Frere

SAINT-HYACINTHE

COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

Jurisprudence, Théologie, Littérature,
Médecine, Livres de Piete,
Papeterie, Comptabilité, Articles religieux,
Images, Chromos,

Encadrement de Gravures à Prix très Modérés

TAPISSERIES | TAPISSERIES |

Des arrangements conclus avec les fabriques de Tapisseries nous permettent de vendre aux prix des Fabriques à MM. les Marchands et à des prix exceptionnellement réduits, au détail.

IMPORTATION D'EUROPE SUR COMMANDE

RAYMOND & FRERE MAGASIN GENERAL

LE SEUL COMPLET DE

SAINT-HYACINTHE
EN GROS, DEMI-GROS, ET EN DETAIL
RUE GIROUARD

N.-D. DE ST-HYACINTHE

SPECIALITÉS :

MARCHANDISES SECHES.—Assortiment complet et varié.
FERRONNERIES DE TABLETTES.—Le Stock le plus grand, le plus beau et le plus varié de St Hyacinthe.

FER EN BARRE de toutes sortes et proportions. Aussi ACIER à Ressort et à Lisse, Essieux, Ressorts, Etau, Anclumes, Filières, Charbon, Soufflets, etc., etc.

BOIS pour Voitures d'Hiver et d'Été, tel que Rais, Jantea, Moyeux et Travaux ; Patins à Lisses de Sleighs, etc., etc.

PLATRE à Terre et à Renduit, Ciment ; Fil. de Fer à Clôture unis et à Barbes, des trois Fabriques.

PEINTURE blanche et de toutes les couleurs, Vitres, Mastic, Huiles de Lin, Vernis, Coal-Tar, Papier Gris et Noir, et toutes les Fournitures pour la construction des maisons et des Granges, Clous, Tôle et Ferblanc.

GRAND CHOIX DE ROBES DE CARRIOLES TOUJOURS EN MAINS
Groceries, Faïences, Vins et Liqueurs, Stock complet, choisi et à bas prix

Poeles à Fourneaux et à Cuisine, le plus grand choix de St Hyacinthe

VIEILLE FONTE PRISE EN ECHANGE.

Achètent en Echange :

Chapeaux de Paille, Laine, Toile du Pays,
Plumes d'Oies et de Volailles.

A. RAYMOND.

N. RAYMOND.



KIMBERLY-CLARK DU CANADA LIMITÉE

À Saint-Hyacinthe, au 3000 Cartier, l'usine de Kimberly-Clark se présente fièrement depuis 1958, comme l'une des industries les plus prospères de la région. Elle emploie 387 personnes et ses opérations fonctionnent 24 heures par jour.

L'usine de Saint-Hyacinthe dessert le marché du Québec, de la vallée de l'Outaouais et expédie une partie de ses produits partout au Canada. Les produits Kimberly-Clark fabriqués à Saint-Hyacinthe sont les mouchoirs Kleenex, les serviettes sanitaires Kotex, Kotex Slim et Kotex Liberté Nouvelle et les couches pour bébés Huggies.

3000, rue Cartier Saint-Hyacinthe
Tél. : 774-5318

EN FÊTE AVEC VOUS



BANQUE NATIONALE

Nous on s'en occupe

Adresse de nos succursales :

1575, rue Girouard
2298, rue Sainte-Anne
3255, boul. Laframboise

Centre de prêts commerciaux
1690, rue Girouard

Le jour de nos

45 ans

774-5336
CONCORDE
 AUTOMOBILE LTEE



NOTRE PASSÉ FAIT NOTRE RÉPUTATION

En 1939, M. Émile Beaudry décida la fondation du garage Concorde Auto Ltée sur la rue Concorde et il y oeuvra durant près de 30 ans, y apportant travail et amélioration.

À cause du manque d'espace, il acheta un vaste terrain à Sainte-Rosalie dans le but d'offrir de nouveaux services à sa clientèle.

À cette époque, Concorde Auto comptait de 5 à 6 employés alors qu'aujourd'hui, elle en compte environ 40.

M. Beaudry obtint plusieurs mentions d'honneur de la part de la Compagnie GM pour souligner ses qualités de vendeur.

Il fut un des pionniers dans la vente d'automobiles à Saint-Hyacinthe. La clef de son succès fut la qualité du service offert, chose que Claude Guertin continue d'améliorer sans cesse.

M. Émile Beaudry savait que la seule chance de prospérer dans le genre de commerce qu'il opérait, se trouvait dans la mise sur pied d'un service inégalé.

Claude Guertin suit ses traces et continue son oeuvre.



75 ANS D'EXCELLENCE.
 ET ÇA CONTINUE !

100, rue de la Concorde
 Saint-Hyacinthe, 774-5336
 3225, boul. Laurier
 Sainte-Rosalie, 773-1101



Claude Guertin,
 président

Notre commerce existe depuis 1939 et nous avons toujours eu comme devise : "Notre service fait notre réputation". Nous pouvons compter sur un personnel hautement qualifié et compétent car la majorité de celui-ci compte entre 10 et 30 ans de loyaux services à la maison Concorde.

Une visite chez votre concessionnaire Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac serait grandement appréciée et vous aurez l'avantage de voir nos merveilleux modèles 84-85 dont certains compacts sont entièrement rénovés, de visiter notre département de service, de pièces, de débossage et de ventes, ainsi vous pourrez constater tout l'équipement qu'un dépositaire doit posséder pour offrir un service adéquat à ses amis et clients.



L'équipe

LA MAISON DU SERVICE

Depuis 132 années
nous écrivons l'histoire
de notre ville
et de notre région

Le Courrier de St-Hyacinthe

FONDÉ EN 1833

Plus de 132 années d'histoire

Ce Journal, un des plus anciens de la Province de Québec, est le plus répandu de tous les journaux publiés à la campagne.

CIRCULATION CONSIDÉRABLE

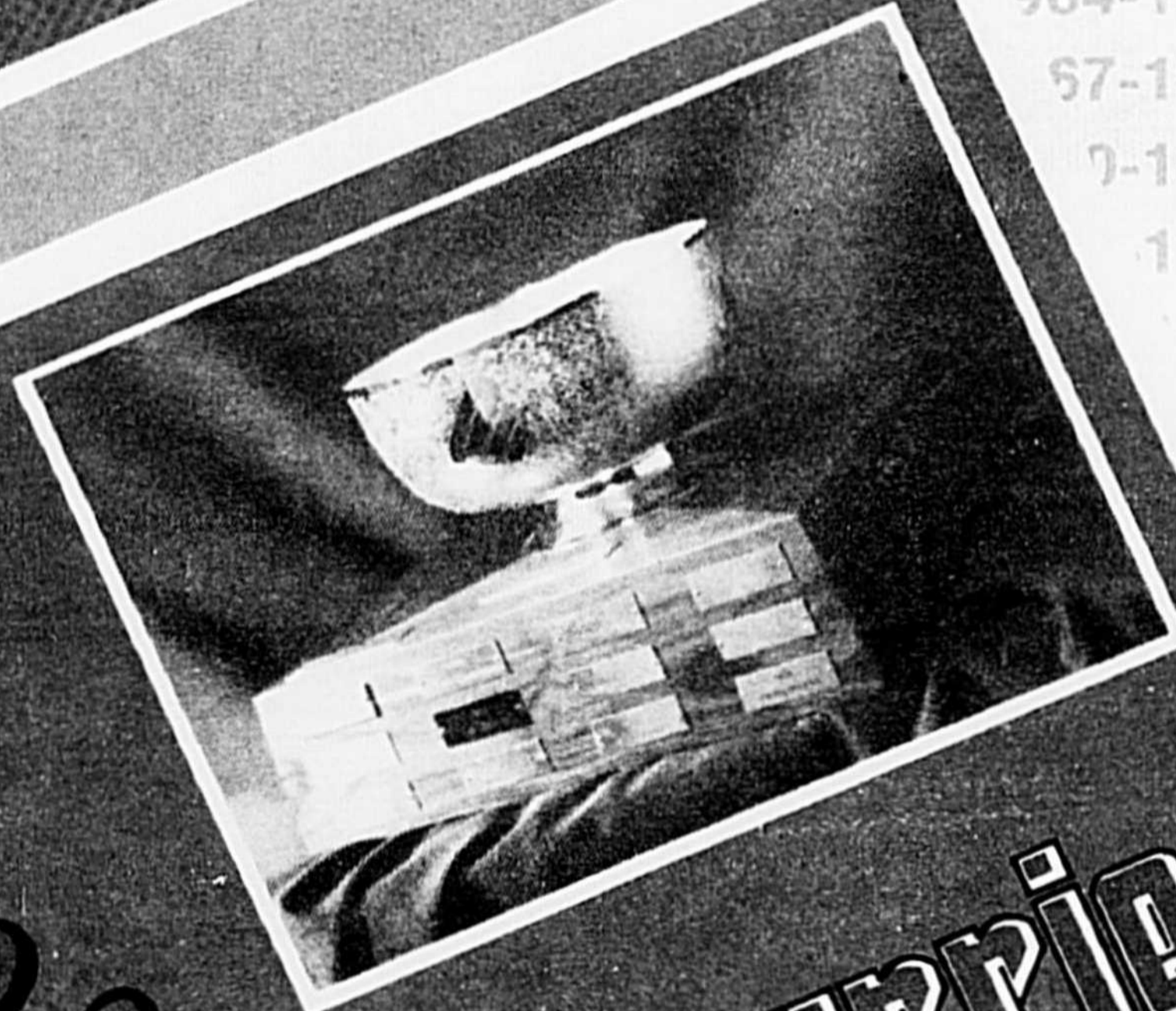
Le COURRIER offre de grands avantages aux annonceurs.
L'édition Hebdomadaire renferme huit pages de matière à lire chaque semaine, soit 416 Romans étonnants et choisis.

ABONNEMENT :
Edition Semi-Quotidienne \$3.00 par année
Hebdomadaire 1.00

FAITES AVEC GOUT ET PROMPTITUDE

Attention spéciale donnée aux ordres envoyés par lettre ou télégraphe.
BOUCHER DE LABREYER,
Éditeur-Propriétaire,
50 RUE DE LA CASCADE, ST-HYACINTHE, P. Q.

Résumé publicitaire
paru dans
"Le Guide de
Saint-Hyacinthe - 1885"



Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE

hebdo de l'année.

- 183-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-
- 1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-
- 1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-
- 1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-
- 1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-
- 1889-1890-1891-1892-1893-1894-
- 1895-1896-1897-1898-1899-1900-
- 1901-1902-1903-1904-1905-1906-
- 1907-1908-1909-1910-1911-1912-
- 1913-1914-1915-1916-1917-1918-
- 1919-1920-1921-1922-1923-
- 1924-1925-1926-1927-1928-
- 1929-1930-1931-1932-1933-
- 1934-1935-1936-1937-1938-
- 1939-1940-1941-1942-1943-
- 1944-1945-1946-1947-
- 1948-1949-1950-1951-
- 1952-1953-1954-1955-
- 1956-1957-1958-1959-
- 1960-1961-1962-1963-
- 1964-1965-1966-
- 1967-1968-1969-
- 1970-1971-1972-
- 1973-1974-1975-
- 1976-1977-
- 1978-1979-
- 1980-1981-
- 1982-
- 1983-
- 1984